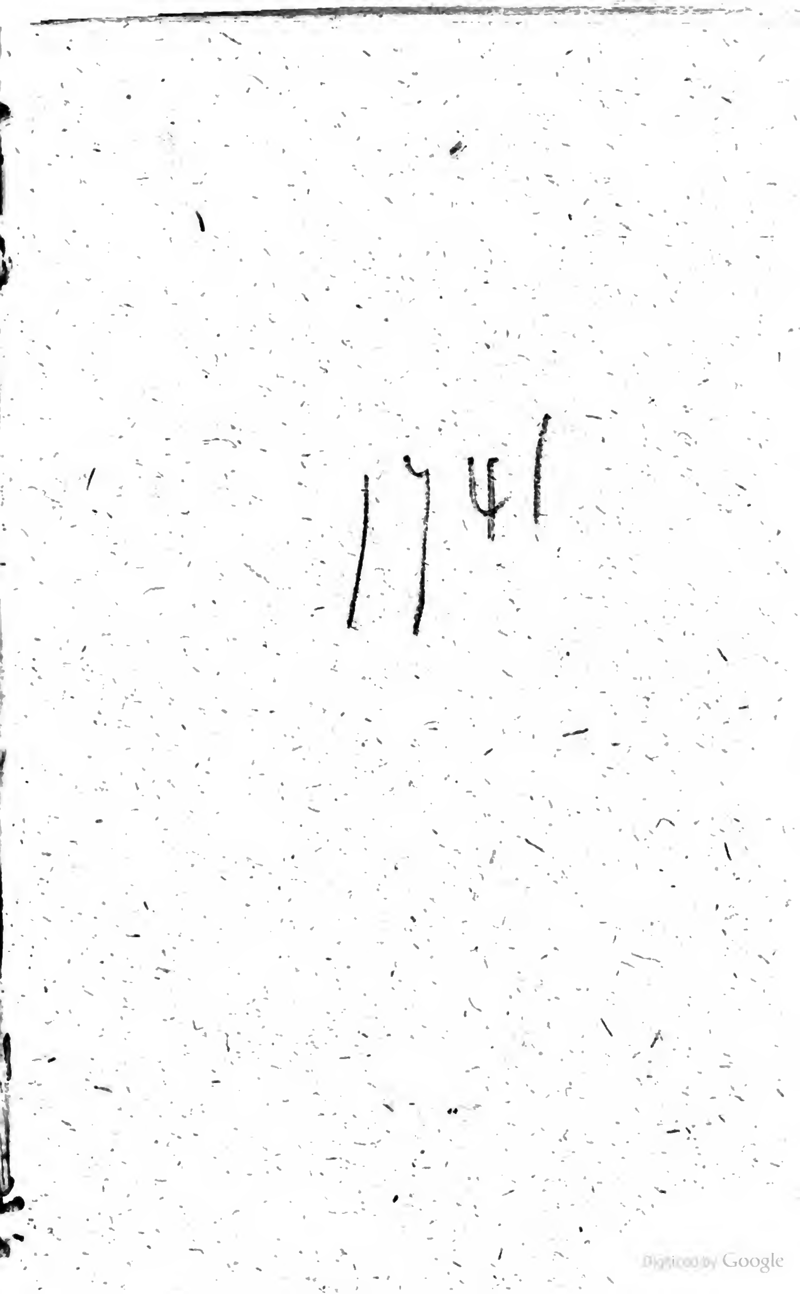
HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA MAISON PALATINE, PAR MR. L'ABBÉ...

Johann Friedrich Schannat, ...





HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA MAISON PALATINE,

PAR

Mr. l'ABBÉ SCHANNAT,

Où on a joint

Une Dissertation Préliminaire

Sur les

COMTES PALATINS DU MOYEN AGE.

Par Mr. le D. O.***

ET

l'ELOGE HISTORIQUE

de l'AUTEUR

PAR M. DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS.

A FRANCFORT,

CHEZ FRANCOIS VARRENTRAPP.

M D CC XL.


Nicolaus Mednyantzkÿ v. Medgyes
K.K. General=Feldt=Wachtmeister.

AVERTISSEMENT DE L'ABBÉ SCHANNAT. †

L'Hiſtoire Palatine eſt une des plus intéreſſantes de l'Allemagne, & elle feroit le ſujet de pluſieurs gros volumes, ſi on l'éxécutoit dans toute ſon etenduë. Pour moi, qui n'ai ni le loiſir, ni les ſecours, que demande une telle entrepriſe, je me ſuis borné, & je ne donne ici en abrégé que ce qu'elle contient de plus eſſentiel & de plus remarquable, à commencer de-

† *Cet Avertiſſement avoit été dreſſé par feu Monſieur l'Abbé Schannat peu avant ſa mort, & lorſque l'impreſſion de ſon Ouvrage tiroit à ſa fin.*

puis le Siecle XIII. jusqu'à présent. Je me fonde par tout, tant sur l'autorité des meilleurs Ecrivains, que sur la foi de plusieurs manuscrits, & anciennes chartres, que je communiquerai au Public en son temps. C'est ce même Public, qu'il me reste de prévenir sur mon stile. N'étant point né François, il aura la bonté de m'excuser, s'il ne trouve pas dans cet Ouvrage l'exactitude & la pureté de langage, qu'on auroit droit d'attendre d'un Ecrivain de cette Nation.

AVER-

AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE.

L'Ouvrage qu'on présente au Public n'est pas un de ces infortunez Posthumes, qui n'ont guères de leurs Auteurs que le nom & quelques traits peu marquez. L'Abbé Schannat avoit achevé celuici plus de cinq ans avant sa mort, & il y a près d'un an que l'impression en étoit terminée sur la nouvelle copie, que ce Savant avoit pris la peine de faire de son Manuscrit, afin d'y insérer les rares & précieuses découvertes, qu'il avoit faites dans la Bibliotheque Vaticane touchant l'Histoire de la Maison Palatine. On croit pouvoir dire qu'il y a parfaitement rempli son plan. Mais il pouvoit l'avoir étendu d'avantage, &, remontant jusqu'à l'origine des Comtes Palatins, faire voir en quoi consistoient leurs fonctions, leurs

 hon-

honneurs, leurs droits, leurs revenus ſous les premiers Rois & Empereurs d'Allemagne, & quels Seigneurs avoient été revêtus de cette éclattante Dignité avant les temps qu'il a décrits. Cette entrepriſe, d'autant plus digne de lui qu'elle eſt plus difficile, Monſieur le D. O., ſon Ami, a bien voulu s'en charger dans la Diſſertation Préliminaire, qui eſt au devant de l'Ouvrage de l'Abbé Schannat. On y a joint une lettre, qui contient ſon Eloge Hiſtorique, & un Eloge auſſi ſincère que ce Savant l'étoit lui même.

ÉLOGE HISTORIQUE DE L'ABBÉ SCHANNAT,

CONTENU DANS UNE LETTRE

À

MONSIEUR le D. O.

MONSIEUR,

Ami intime de feu le docte Abbé Schannat, vous avez ſouhaité que je publiaſſe un Eſſai hiſtorique ſur ſa vie, & vous même m'en avez fourni en grande partie les matériaux. Tout autre les auroit mieux mis en oeuvre que moi. Mais du moins la République des Lettres me ſaura gré de mon zele, & je vous aurai donné une preuve de ma déférence. Ces deux motifs me ſuffiſent. Permettez moi cependant de vous communiquer avant tout quelques idées, que celle de ce travail a fait naitre tout à coup dans mon eſprit.

Dès qu'un Savant s'eſt fait un beau nom par ſes Ouvrages, il ſort du rang de ces Particuliers obſcurs, dont la vie & la mort, preſque également indifférentes pour le Public, n'intéreſſent qu'un petit nombre d'Amis & de Proches. On eſt curieux des moindres choſes, qui ſe rapportent à lui. Sa patrie, ſa famille, ſon état, ſon caractère, ſon âge, l'occaſion de

ſes études, l'hiſtoire de ſes travaux, ſes liaiſons, ſes diſputes, on veut tout ſavoir; & on a raiſon. Ces détails éclairciſſent bien des choſes dans ſes Livres,& peuvent ſervir à fixer le dégré de confiance, qu'ils méritent. On comprend alors quels préjugez ſon éducation peut avoir nourris avec lui, & quelles préventions il peut avoir reçues des mains de quelque paſſion ou de l'intérêt. Pour vous dire franchement ce que je penſe, Monſieur, rarement l'eſprit a l'honneur de nous inſpirer, c'eſt le coeur qui diſpoſe de nous, & nous croions penſer ce que nous n'avons fait qu'adopter, en faveur de quelque choſe qui nous eſt chère, & qui n'a par elle même aucun rapport avec ce que nous écrivons.

Vous pourriez me dire que ces réflexions ſont déplacées dans une lettre deſtinée à l'éloge d'un Hiſtorien auſſi ſincére & auſſi droit que ſavant. Je paſſe condamnation. Mais j'ecris à meſure que je penſe. Effacez ces réflexions, ſi vous voulez. Pour moi, je vais vous mander tout de ſuite ce que je ſais par divers endroits de notre défunt Ami.

Jean Fréderic Schannat, iſſu d'une famille originaire de Franconie, & Fils d'un

d'un Médecin établi à Luxembourg, y naquit le 23. Juillet 1683., & eut pour Parrain le Comte d'Hôtel, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Luxembourg. J'ignore les particularitez de ſa premiere jeuneſſe. Tout ce qui m'en eſt parvenu, c'eſt qu'il étudia en Droit à Louvain, où il prit le dégré de Licencié, & qu'à l'âge de 22 ans, il fut reçu Avocat au Parlement de Malines, dont le Decret eſt demeuré parmi ſes papiers. Je vous dirois bien que des honneurs ſi précoces marquent quelle fut de bonne heure ſon application à l'étude, & quel heureux naturel elle y apporta. Mais je me hâte de paſſer à ſes Ouvrages. Auſſi bien c'eſt là que commence la Vie d'un Savant.

Il n'avoit qu'environ vingt quatre ans, lorsqu'il publia l'Hiſtoire (*) du Comte de Mansfeld, Seignenr d'Heldrungen, Prince du Saint Empire. Il y a quelque apparence que la néceſſité, où ce travail le mit de feuilletter d'anciennes Archives, lui rendit inſenſiblement agréable une lecture, qui d'abord dut dégouter un eſprit auſſi vif & auſſi orné que le

 ſien.

(*) Elle fut imprimée à Luxembourg en 1707.

sien. Quoi qu'il en soit, une preuve certaine qu'entré une fois dans cette pénible carrière, il la regarda comme celle qui devoit le mener à la gloire, c'est qu'il abandonna le Barreau, pour embrasser l'Etat Ecclésiastique, comme s'ajustant mieux avec ses nouvelles vues.

Il fut choisi par Constantin, Prince Abbé de Fulde, né Baron de Buttlar, un des Seigneurs de l'Allemagne le plus distingué par sa vaste érudition & par ses grandes qualitez, pour écrire l'Histoire de son Abbaïe. Les recherches que Monsieur Schannat eut alors occasion de faire dans les Archives, procurèrent à la République des lettres les Livres suivans.

I. *Vindemiæ Litterariæ, hoc est, Veterum Monumentorum, ad Germaniam Sacram præcipue spectantium, Collectio prima. Fuldæ & Lipsiæ. MDCCXXIII. fol.*

II. *Corpus Traditionum Fuldensium sive Donationum in Ecclesiam Fuldensem collatarum ab anno DCCXXXXIV. ad finem usque Sæculi XIII. Lipsiæ MDCCXXIV.*

III. *Sammlung alter Historischer Schriften und Documenten, vvobey das alte Land-Recht, vvie selbiges vor Zeiten in Teutschland gebräuchlich gevvesen. I. Theil.* Ce Recueil ne contient que des Chartres & autres

autres Pieces en Langue Allemande. L'Abbé Schannat l'avoit fait par ordre du Prince Abbé, son Patron. Mais il n'en a paru que ce Tome.

IV. *Fuldischer Lehnhoff, sive de Clientela Fuldensi beneficiaria Nobili & Equestri Tractatus Historico-Juridicus. Francof. ad Mœnum MDCCXXVI. fol.*

V. *Diœcesis Fuldensis, cum annnexa sua Hierarchia, qua continentur, prœter Parochiales Ecclesias LX. cum Filialbus XCIV. nec non Oratoriis quam plurimis, Collegiatœ Ecclesiœ VI., Monasteria Virorum XV., Monasteria Virginum XVI., Ecclesiœ Fuldensi tum olim, tum etiam nunc immediate ac pleno jure subjecta. Accedunt varii Religiosorum Ordinum Cœtus in eandem Diœcesim liberaliter admissorum. Francofurti ad Mœnum MDCCXXVII. fol.*

Ce livre ne fut pas aussi agréablement reçu à Würtzbourg, ni dans la Hesse, qu'il l'étoit dans les Etats, dont les Souverains étoient hors d'intérêt. Plusieurs droits de l'Evêché de VVürtzbourg parurent lézez par quelques Diplomes qu'il contenoit. Le Prince Evêque chargea Monsieur de Eckhart de les réfuter. Ce savant Homme se prit d'abord aux preuves mêmes dans ses *Animadversiones Hi-*

storicæ & Criticæ in Jo. Frid. Schannati Diœcesin & Hierarchiam Fuldensem.

Monsieur Schannat y répliqua dans ses

VI. *Vindiciæ quorumdam Archivi Fuldensis Diplomatum à Nobiliss. & Clariss. Viro Joh. Georg. ab Eckhart perperam impugnatorum. Francof. ad Moenum. MDCCXXVIII. fol.*

Ces deux illustres Antagonistes avoient été amis avant leur dispute, & Monsieur d'Eckhart avoit même de grandes obligations à l'Abbé Schannat. † Mais il

† *On en verra la preuve dans la lettre suivante, dont on conserve l'original.*

VIR MAXIME REVERENDE,

Quod felix faustumque sit, commercium literarium resumo & ad vetera studia redeo, exul hactenus, nunc incola Herbipolensis. Tu, Vir amicissime, in causa es, quod huc translatus sim. Ubi enim de me nova quædam scripseras ad M. R. Merlochium, ille M. R. P. Seyfrido & hic Domino Consiliario Fichtel eadem retulit, qui similiter Principi mea fata narravit. Unde statim conceptum est consilium me huc vocandi. Gratias Tibi igitur ingentes debeo & ago. Utrum eas referre possim aliquando dubito, tentabo tamen. Mira in me Dei bonitas fuit. Qui omnes spes mundanas deserueram, ab omnibus Principibus Catholicis majoribus accersitus sum. Roma præsertim ostendit, quanti me faceret, dum

il leur arriva ce qu'on a souvent vu dans les guerres, où deux Amis, placez par le hazard dans deux Armées opposées, sont obligez de faire céder pour un temps les liaisons les plus tendres aux intérêts des Princes qu'ils servent. Au reste vous pouvez voir les détails de cette dispute dans les *Acta Eruditorum Lipsiensia* de 1728.

Les

dum Papa defunctus mihi amplam pecuniæ summam pro itinere & lautum Romæ salarium constituerat. Cardinales Eminentissimi Spinola, Imperialis, Pauluccíusque me etiam post mortem Sancti Patris in Italiam trahere tentarunt. Mediolanensis Nobilitas, quæ jam Scriptores veteres Italicos edit, me quoque huic operi præponere constituerat, salario mille Imperialium constituto. Civitas Coloniensis mihi professionem Juris publici & Historiarum obtulit 800. Imperialium annuorum salario. Elector Palatinus Numophylacium & Bibliothecam, quæ Dusseldorpii est, mihi concredere voluit. Episcopus Passaviensis mille florenos promisit, si Bibliothecæ ejus præesse vellem. Gloriosulus inde ferme factus sum. Sed candide omnia hæc non meritis tamen meis, sed gratiæ Dei in me plane singulari imputo. Herbipolim ante alia elegi, certis de causis. Nec spe falsus sum mea. Princeps me amat & commodissime collocavit. Salario fere lautiori fruor, quam Hanoveræ habui. Sumtus, qui in Bibliothecam impenduntur, magni sunt, egoque ad-

 vena

Les Landgraves de Hesse de leur côté s'éle-

vena jam eam magna librorum pretiosissimorum copia auxi. Historici argumenti boni jam libri adsunt. Videbis ipse, ubi ad nos venies. Spero autem te proxime venturum, ubi te fraterne amplectar, ostendamque Conversionem meam non fucatam, sed diu admodum meditatam fuisse. Quod autem tandem vincula ruperim omnia & occulto discesserim, magnæ mihi caussæ erant, & animæ motus ingentes. Hanoveræ varia mihi crimina vellent imponere, si possent: Sed vanos eorum conatus reddet Deus. Sæpius cogitavi illud Virgilii: *quos ego. Sed præstat motos componere fluctus.* Si durius me tamen tractabunt, publice me defendam, & tunc certe eos pœnitebit irarum male proditarum, easque vanas experientur.

Interim omnia mea MSta & Collectanea rapuerunt non tam meo, quam communi Germaniæ damno. Legi hic M R. P. Sollerii Acta Henrici Sancti, ubi doleo, in expositione Monumentorum Bambergensium eum non ubique, quod res erat, percepisse. Quædam enim notatu dignissimas res comprehendunt, quæ data occasione exponam.

Sed plura proxime, jam vale & me amare perge

MAXIME REVERENDI NOMINIS TUI

Herpiboli,
die 10. Maii
1724.

Cultorem devotum

Joh. Georgium ab Eckhart.

s'élevèrent contre plusieurs theses avancées dans le *Dioecesis Fuldensis*, & Monsieur Estor, alors Professeur à Giessen, prit la plume contre l'Abbé Schannat, qui lui répondit dans l'Ouvrage intitulé:

VII. *Jo. Fredr. Schannati Historia Fuldensis in tres partes divisa. Francof. ad Moen. MDCCXXIX. fol. Cum Codice Probationum adnexo.*

Après la mort de Constantin, Prince & Abbé de Fulde, François George, Electeur de Treves & Evêque de Worms, de la Maison des Comtes de Schönborn, engagea l'Abbé Schannat à composer l'Histoire de l'Evêché de Worms. Elle parut sous ce titre.

VIII. *Historia Episcopatus Wormatiensis, Pontificum Romanorum Bullis, Regum, Imperatorum Diplomatibus, Episcoporum ac Principum Chartis, aliisque plurimis Documentis authenticis asserta ac illustrata. fol. Francof. ad Moen. Apud Franciscum Varrentrap MDCCXXXIV. II. Tom. Cum figur. æneis.*

La même année que cet Ouvrage avoit parû, Monseigneur l'Archevéque de Prague, de la Maison des Comtes de Manderscheid-Blanckenheym, souhaita que l'Abbé Schannat en entreprît un autre,

pour

pour éclaircir l'Histoire ancienne de l'Eiffel. Il s'y appliqua avec sa sagacité ordinaire, & il y fit entrer les Généalogies Historiques de vingt deux Familles illustres, qui étoient originaires de ce Païs-là, & dont il ne subsiste plus que celles de Manderscheid & de Salm Reifferscheid. Cet Ouvrage intitulé *Eiffelia Illustrata* est plein de recherches fort curieuses. Il étoit entièrement achevé, & il auroit été mis sous presse à Pâques de l'année dernière, si la mort subite de l'Auteur, survenue peu de temps auparavant, ne l'avoit malheureusement empêché. On a cependant lieu d'éspérer que Monseigneur l'Archevêque de Prague permettra qu'il paroisse incessamment. Ce présent obligeroit beaucoup le Public & seroit digne de la magnificence de S. A. & de son amour pour les études.

Il n'a pas tenu à S. A. que les Savans ne lui devinssent encore plus redevables. Elle avoit envoié en 1735. l'Abbé Schannat en Italie avec les sommes d'argent & les recommandations, qui pouvoient lui ouvrir les plus précieuses Bibliotheques. Vous savez, Monsieur, si jamais commission de ce genre là, donnée à un Homme

me de lettres, fut mieux éxécutée, & si quelque autre pénétra plus avant & fut plus assidu dans les Bibliotheques Vaticane & Ambrosienne, ou y fit un choix plus exquis & plus délicat de matériaux. Il ne put s'en arracher qu'en 1738., & il en rapporta une infinité de choses absolument inconnues par rapport à l'Histoire d'Allemagne.

Il se proposoit d'en former quelques volumes *in folio*, qui auroient parû sous le titre de *Accessiones Novæ ad Historiam Antiquam & Litterariam Germaniæ*. Voici le Catalogue de quelques Pieces qui y devoient entrer.

Codex novus Juris Gentium Diplomaticus.

Codex Diplomatum ineditorum ad Historiam Germaniæ spectans, ex variis Archivis depromptus.

Accessiones novæ & ineditæ ad Historiam Palatinam.

Anecdota varia Reformationem Lutheranam illustrantia & Romæ collecta.

Notitiæ, Chartaria & Monumenta quam plurimorum Monasteriorum & Cœnobiorum Germaniæ.

Germania Purpurata.

Notitia pro Historia Ordinis Teutonici.

Coloniensia varii argumenti.

Pro-

Probationes Genealogicæ perantiquæ quam plurimarum Familiarum Nobilium Germaniæ.

Notitia Familiarum Provinciæ Luzelburgensis & Adjacentium.

Observationes Antiquariæ cum in Italia tum in Germania collectæ.

Outre ce que je viens de ſpécifier, il avoit encore force richeſſe littéraires, dont il deſtinoit les unes à cette Collection, & dont il avoit mis les autres en reſerve, pour embellir conſidérablement ſon Grand Recueil des Conciles & Synodes Généraux de l'Allemagne, auquel il y avoit déjà pluſieurs années qu'il travailloit. Il ſe diſpoſoit en même temps à écrire l'Hiſtoire de l'Evêché de Spire, dont S. Emin. le Cardinal Evêque de cette Ville l'avoit chargé. Mais la multitude de ſes vues & la continuité de ſes travaux avoient peu à peu miné ſa ſanté, & il mourut ſubitement à Heydelberg le 6. Mars de l'année dernière.

Une choſe qui fait preſque autant d'honneur à la mémoire de l'Abbé Schannat que ſes Livres mêmes, c'eſt la dignité & le mérite de ſes Protecteurs & de ſes Amis. Les Cardinaux Albani, Querini, Paſſionei étoient à Rome les principaux de ſes Patrons

trons, & c'étoit eux dont le crédit le faisoit admettre dans les endroits mêmes de la Bibliotheque Vaticane, que la Politique Romaine a toûjours interdits à la curiosité des Etrangers. J'oubliois de vous dire qu'il tira de cette source si cachée nombre de Remarques Historiques & Généalogiques, dont il enrichit son *Histoire abrégée de la Maison Palatine.* Le Cardinal de Malines l'honoroit de sa protection, & le Cardinal de Spire lui avoit offert la sienne. Le Prince Abbé de Fulde aujourd'hui regnant Amand de la Maison de Busek, avoit pour lui des bontez, qui marquoient le cas particulier que S. A. faisoit de lui. J'ai déjà assez fait voir à quel point le Prince Archevêque de Saltzbourg le considéroit. A Vienne il avoit pour Protecteur, je dirois presque pour Amis, L. E. le Comte de Wurmbrand, Président du Conseil Aulique de l'Empire, le Comte de Kufstein & le Comte de Nostitz. Je ne dois pas omettre deux circonstances fort glorieuses pour l'Abbé Schannat. C'est que le Comte de Wurmbrand, Seigneur qui aime d'autant plus les vrais Savans, qu'il l'est lui même, entretenoit une correspondance avec lui, & que S. E. se proposoit de le

faire

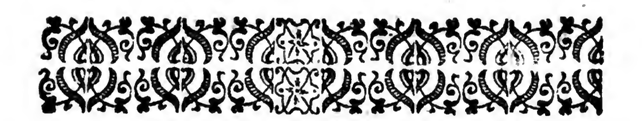
faire entrer au service de S. M. Imp. en qualité d'Historiographe.

Ce n'étoient pas là les seules liaisons illustres qu'il eût. Les Collecteurs des *Acta Sanctorum* à Anvers & principalement le R. P. Sollier, les RR. PP. Martene & Montfaucon, feu Monsieur de Eckhart, avant qu'il fût aigri par les disputes sur l'authenticité des Archives de Fulde; le R. P. Bernard Peez, feu Monsieur Johannis Baron de Crassier, Messieurs Menckenius, Lucius, d'Uffenbach, de Loon, Mascov, Schoepfflin, Messieurs Senckenberg & Steinheil, nombre d'autres Savans d'un merite rare, avoient pour lui une estime d'autant plus marquée, qu'ils connoissoient mieux l'étendue & la profondeur de son érudition. Il étoit avec eux dans un commerce de lettres, dont le Public a profité plus d'une fois.

Ce dernier trait commence l'éloge du coeur de l'Abbé Schannat & en même temps de ses Amis. Communiquer généreusement ses découvertes à d'autres Savans & leur abandonner de bonne grace l'honneur, qu'on avoit droit d'en espérer pour soi même, c'est la marque d'une ame noble, sur laquelle l'ambition ni l'envie n'ont point de prise. C'est préférer

férer l'avantage commun de la République des lettres à la douceur flatteuse d'être loué. Je ne sais si les libéralitez d'un Homme riche égalent à quelques égards celles dont je parle. Mais pour moi il me semble qu'aux ames d'une certaine trempe l'argent couteroit moins que ces sortes de présens-là.

L'Abbé Schannat étoit vif, gai, ouvert, simple. Tout chaud encore d'une longue & laborieuse application, il apportoit dans les Compagnies un front serein, une conversation légère, un enjoument aimable, il plaisoit sans songer à plaire, & en partie parce qu'il n'y songeoit pas. Ses manières franches & sa prononciation rapide sembloient témoigner que, n'aiant point à se défier de la bonté & de la droiture de son coeur, il ne croioit point devoir le gêner sur le choix des choses, ni des expressions, & qu'il s'abandonnoit à tout son feu. Au reste nul étalage d'érudition. Nulle mention des Grands, qui l'honoroient de leurs bonnes graces. Pas un mot des Savans, qui lui avoient accordé des marques éclattantes de leur estime. Vous sentiez que, sans aucun retour de vanité sur lui même, il ne songeoit qu'à goûter le plaisir d'être avec



HISTOIRE ABREGÉE DE LA MAISON PALATINE.

PARTIE I.

Contenant les vies & les actions memorables des Electeurs de ce nom.

OTTON ELECTEUR PALATIN.

I.

DEpuis que le Palatinat du Rhin commença d'être connû dans l'Empire, on l'avoit vû changer souvent de Maîtres. Ces fréquentes Révolutions l'aiant fait passer l'an 1195, de la maison de *Suabe* dans celle de *Brunswick*, il ne s'y arrêta, que pour tomber ensuite en partage à celle de *Bavière*; & voici comme la chose se passa. HENRI, Duc de *Brunswick*, fils de HENRI surnommé le LION, n'avoit laissé en mourant, de sa femme AGNES, qu'une fille de même nom. Cette riche Héritiére s'attira l'attention de LOUIS,

Duc de *Bavière*, qui la destina à son fils OTTON, & une si heureuse Alliance s'étant formée au gré des parties, leurs noces furent célébrées l'an 1228. à *Munich*, avec tout l'éclat & toute la magnificence, qu'exigeoit une telle Fête.

1228.

C'est ainsi que le jeune OTTON acquit le Palatinat. Il y joignit ensuite la *Bavière*, aprés que son Pere eut été tué à *Kelheim* l'an 1231, d'un coup de couteau, que lui porta un inconnu. Maitre tout à la fois de ces deux Etats, il se vit un des plus puissans Princes de l'*Allemagne*, & il se seroit en même tems trouvé un des plus heureux, s'il n'étoit entré dans cet affreux démêlé, que le Pape GREGOIRE IX. eut avec l'Empereur FRIDERIC II, contre qui il se déclara ouvertement. Cette démarche fut cause que l'autre, pour se vanger, le fit condamner dans une Diéte générale, convoquée à *Eger* l'an 1238, comme rebelle & coupable de crime de leze Majesté.

1238.

Ce procédé rallentit de beaucoup le zêle, qu'OTTON avoit fait paroître jusqu'ici, & ce Prince ne songeant plus qu'à sa propre conservation, & à celle de ses Etats, fit en sorte qu'il trouva le mojen de se réconcilier avec l'Empereur, au hazard de devenir par là l'exécration du parti opposé, comme il le fut en effet. Enfin la mort de FRIDERIC, survenuë l'an 1250. termina ce fatal schisme. Mais

1250.

Mais en échange elle jetta l'Empire dans de nouveaux troubles, parceque les Electeurs ne purent convenir entre eux sur le choix d'un successeur.

C'est durant ce triste interregne, qu'OTTON, qui n'en vit que le commencement, mérita par sa rare conduite, sa prudence, & sa valeur, le surnom d'*Illustre*. Peut-être même se seroit-il acquis des titres encore plus glorieux, si une mort subite ne l'avoit en levé de ce monde à *Landshut* le 28. Novembre de l'année 1253. son corps fut transporté à l'Abbaye de *Shiren*, où il repose dans le tombeau de ses ancêtres. 1253.

Ce Prince eut d'Agnés son Epouse les Enfans, qui suivent.

I. LOUIS; qui succéda à son pere.

II. HENRI; obtint en partage une partie de la *Baviére*.

III. ELISABETH; devint l'an 1246. l'Epouse de CONRAD IV. Roi des Romains, aprés la mort du-quel, Elle convola à de secondes noces avec MEINHARD, Comte de *Goritz*, & décéda enfin l'an 1270.

IV. SOPHIE; Princesse d'une beauté singuliére, fut donnée en mariage l'an 1269. à GEBHARD, Comte de *Hirsberg*, qui mourut l'an 1305. sans posterité. L'Evêché d'*Aichstett* hérita de

tous ses biens, en vertu de la donation, qu'il lui en avoit faite, du consentement de son Epouse, dès l'année 1291. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de *Rebdorff*.

LOUIS I.

ELECTEUR PALATIN.

II.

1253. L'Empire se trouvant sans Chef, tout y étoit encore dans la derniére confusion, quand LOUIS, âgé pour lors de 24. ans, prit possession des Provinces, qu'il venoit d'hériter. Il voulut bien en faire part à son frere HENRI. Ainsi, aiant divisé la Baviere en haute & basse, il annexa la haute au Palatinat, & se réserva en même tems tous les droits & prérogatives attachées d'ancienneté à celui-ci. Il crut ensuite devoir travailler à garantir ses Frontiéres de toute invasion. Dans cette vuë, il bâtit le Château de *Fridbourg*, afin de tenir par là l'Evêque d'*Augsbourg* dans le respect. Comme il vouloit en faire autant du côté du *Nordgaw*, les Comtes de *Pappenheim*, joints aux Habitans de la Ville de *Weissenbourg*, s'opposerent à son dessein. C'est ce qui donna lieu l'an 1260. 1261. à plusieurs actes d'hostilité de part & d'autre.

d'autre. Mais aiant toutes tourné à l'avantage de LOUIS, ce Prince ſut les faire repentir de leur audace. Pendant ce tems-là, il s'étoit tenu divers congrès pour remplir le Thrône Impérial vacant: Mais ils n'avoient encore produit rien de ſtable. LOUIS y donna derechef ſes ſoins, & fit en ſorte que les ſuffrages ſe réünirent heureuſement en la perſonne de RODOLPHE, Comte de *Habsbourg*. C'eſt alors que les troubles, qui avoient jusques-ici agité tout le Corps Germanique, commencérent à ceſſer, & on alloit dorênavant jouïr d'une paix tranquille & durable, ſi à la mort de ce grand Empereur, qui arriva l'an 1291. on lui avoit d'abord donné ſon fils ALBERT, Archiduc, pour ſucceſſeur. C'étoit là le ſentiment de LOUIS: Mais on ne le ſuivit pas, & ce Prince, pour l'avoir donné, s'attira la haine d'ADOLPHE, Comte de *Naſſaw*, en faveur duquel les autres Electeurs ſe déclarèrent. Auſſi eurent-ils bientôt ſujet de s'en repentir, puisque ce fut la cauſe d'une nouvelle Guerre inteſtine, pendant laquelle LOUIS mourut à *Heidelberg*, le 1. jour du mois de Février l'an 1294., agé de 65. ans. Son corps fut transporté en *Baviere*, & inhumé dans l'Abbaye de *Furſtenfelt*.

1291.

1294.

Ce Prince s'étoit engagé trois fois de ſuite dans les liens du mariage.

I. Sa premiére Femme, MARIE, fille de HENRI II. Duc de *Brabant*, devint l'innocente victime d'une jalousie mal fondée, que LOUIS avoit conçue contre elle, peu de tems aprés ses nôces, & qui le porta à lui faire trêncher la tête dans le Chateau de *Werde*, sur le *Danube*, l'an 1256. Cette cruelle action attira à ce Prince le surnom de SEVERE, quoique son regne fut d'ailleurs fort doux, & qu'en expiation de son crime passé, il eût fondé la célèbre Abbaye de *Furstenfelt*, pour servir de monument éternel de son repentir.

II. Sa seconde Femme ANNE étoit fille de CONRAD, Duc de *Glogaw*, en *Silesie*, qu'il épousa l'an 1260. Cette Princesse mourut l'an 1268., après avoir mis au monde un fils, qui porta le nom de son pere, mais, qui par contract passé dans *Mayence* l'an 1288., s'étant allié avec ELISABETH, fille de FRIDERIC, Duc de *Lorraine*, eut le malheur de périr dans un Tournois, qui se tint à *Nuremberg*, l'an 1289. Il y en a qui ajoutent à ce fils une fille, nommée AGNES.

III. Sa troisiéme Femme fut MECHTILDE, fille de l'Empereur RODOLPHE, laquelle il épousa à Aix-la Chapélle

pélle l'an 1273., & il en eut les Enfans ſuivans.

I. RODOLPHE; ſuccéda dans le Palatinat.

II. LOUIS; eut la Baviere en partage, & & parvint dépuis au Thrône Impérial ſous le nom de LOUIS IV.

III. MECHTILDE, fut donnée en mariage à OTTON, Duc de *Lunebourg.*

IV. ANNE, que pluſieurs prétendent s'être appellée AGNES, devint, ſelon les uns, l'Epouſe de RODOLPHE, Duc de *Saxe*, & ſelon d'autres, celle de HENRI, Landgrave de *Heſſe.*

V. On n'eſt pas plus d'accord ſur le nom de la troiſiéme Princeſſe, ſoeur des précedentes, que l'on dit étre morte Religieuſe dans un des Couvents de la Ville d'*Ulm*, en *Suabe.*

Quant à l'Electrice Mechtilde, leur mere, elle ſurvêcut à ſon Epoux, & décéda l'an 1304.

RODOLPHE I.

ELECTEUR PALATIN.

III.

LE deſſein, que LOUIS avoit formé pendant ſa vie, de partager ſes Etats entre ſes deux fils, RODOLPHE, & LOUIS,

de maniére, qu'ils auroient à jouïr alternativement des droits & privileges, attachez à la Dignité Electorale, n'avoit pas été agréé de l'Empereur, ni des Princes de l'Empire, qui persistoient à vouloir que ces mêmes droits n'appartinssent qu'à celui, qui seroit le maitre du Palatinat du *Rhin*. Les deux Freres, après la mort du Pere, convinrent entre eux d'un nouveau Traité, par lequel le Palatinat, avec la Dignité Electorale, y annexée, demeura au premier, comme à l'ainé, tandis qu'une grande partie de la haute & basse *Baviere*, échut en partage au second. Cependant ils se réservèrent plusieurs biens en commun, ainsi que diverses Chartres en font foi.

Le mariage, que RODOLPHE contracta ensuite l'année 1294., qui fut la premiere de sa Régence, avec MECHTILDE, Fille d'ADOLPHE, pour lors Empereur, l'engagea fort avant dans le parti de ce Prince contre l'Archiduc ALBERT: Mais celui-ci aiant enfin ôté la vie & la couronne à l'autre, dans la fameuse Bataille, qui se donna près de *Gelheim* l'an 1298., RODOLPHE, qui s'étoit avec peine tiré du danger, qu'il y avoit couru, se trouva dans de cruels embarras. La prudence de sa Mere, soeur du victorieux ALBERT, sut l'en tirer, & elle le porta à joindre son suffrage à ceux des autres Ele-

1294.

Electeurs, en faveur de ce nouvel Empereur.

Cette réconciliation fit le bonheur de RODOLPHE jusqu'en l'année 1300., qu'ayant écouté, peut-être avec trop de facilité, les Conseils de trois Electeurs Ecclésiastiques mécontens, il se joignit à eux & se déclara ouvertement contre l'Empereur. Ce Prince n'avoit rien oublié de son côté, pour dissiper cette Faction naissante. Il fit dans la suite retomber tout le poids de son ressentiment sur RODOLPHE. Peu même s'en fallut que ce dernier ne fût entièrement dépouillé de se Etats, si sa mere, par de nouvelles intercessions, n'avoit arrêté le cours de cet orage.

1300.

C'en étoit assez pour apprendre à RODOLPHE à se conduire dorénavant avec plus de prudence & de circonspection, & c'est aussi en quoi il n'eut plus rien à se reprocher, soit pendant le reste de la vie d'ALBERT, soit pendant toute celle de HENRI, Comte de *Luxembourg*, qui en l'année 1308. lui avoit été donné pour successeur à l'Empire sous le nom de HENRI VII. Mais la malheureuse Etoile, qui n'avoit pas encore abandonné RODOLPHE, le fit enfin échouër l'an 1313. dans le tems que le Thrône Impérial étoit venu à vaquer pour la seconde fois. Car, comme son Frere LOUIS, Duc de *Baviere*, ap-

1313.

puyé de la pluspart des ſuffrages, ſe préparoit déjà à y monter de plein pied, il y mit de forts obſtacles, en favoriſant le parti de FRIDERIC, Archiduc d'*Autriche*.

Ce procedé devint incontinent la ſource d'une haine implacable entre ces deux Freres, & LOUIS, ſe trouvant ſuperieur en tout, pouſſa la Sienne ſi avant, qu'il ne repoſa point qu'il n'eut chaſſé honteuſement RODOLPHE de ſes Etats. La choſe s'exécuta même avec tant de chaleur & de confuſion, qu'on ne ſait pas encore en quel endroit du monde ce Prince infortuné ſe réfugia enſuite, avec ſa Famille. Pluſieurs ſont du ſentiment que ce fut en Angleterre, d'autres veulent que ç'ait été en *Moravie* : Mais l'*Autriche* paroît avoir été de tous ſes azyles le plus apparent & le plus ſur. Du reſte, ce Prince, dont la mort & le lieu de ſa ſepulture ne ſont pas plus connûs, avoit eu de ſa Femme MECHTILDE les Enfans, que voici.

I. LOUIS, épouſa MARIE, fille de l'Empereur HENRI VIII. & mourut l'an 1312.

II. ADOLPHE, ſuccéda dans le Palatinat, & aprés lui ſes Freres, qui ſuivent.

III. RODOLPHE.

IV. ROBERT.

V. MECH-

V. MECHTILDE, fut donnée en mariage l'an 1330. à JEAN, Comte de *Spanheim*, surnommmé l'AVEUGLE; cette princesse mourut. l'an 1357.

ADOLPHE

ELECTEUR PALATIN.

IV.

LA mort ayant enfin délivré l'Empereur LOUIS de l'Ennemi, qu'il croïoit avoir en la personne de son Frere RODOLPHE, il s'attendrit à la vuë de ses Enfans, qui, accompagnés, de leur Mere MECHTILDE, vinrent tout éplorez se jetter à ses genoux dans le Château de *Heidelberg*, où il faisoit pour lors sa résidence. C'est là, que non seulement il leur fit restituer tous leurs biens patrimoniaux, il y en ajouta encore des siens, à condition, entre autres, que la dignité Electorale, attachée au Palatinat passeroit alternativement de leur maison à celle de *Baviere*.

C'est ainsi qu'ADOLPHE, en qualité d'ainé, prit les rênes du Gouvernement, dont 1318. on pretend qu'il se déporta dans la suite en faveur de son Frere RODOLPHE. On ajoute que c'est cette action, qui le fit surnommer le SIMPLE. On sait cepandant qu'il fut

fut doué des plus belles qualitez, puisque l'Empereur même lui confia l'administration de ses Etats de *Baviere*, tandis qu'il se trouvoit occupé par la Guerre d'*Italie*. Cette circonstance donne lieu de croire que la Régence d'ADOLPHE dura autant que sa vie, & que le Surnom de Simple souffroit en ces tems-là une interprétation plus favorable, & pouvoit avoir été la marque de beaucoup de droiture. Quant à l'année de sa mort, & au lieu de sa sepulture, comme les opinions se trouvent encore fort partagées là dessus, j'ai des preuves par devers moi, qui font connoitre qu'il mourut l'an 1328. & que son corps fut inhumé dans l'Eglise de *Newstat*, petite ville située sur la Riviere de *Hart*.

1328.

Ce Prince laissa de son Epouse IRMEGARDE, Fille de LOUIS, Comte d'*Oëtting* un fils unique nommé ROBERT, & une Fille, dont on ignore le nom: Mais que l'on dit avoir été donnée en mariage à MEINHARD, Comte d'*Ortenbourg*. Pour ce qui est de leur Mere, cette Princesse devenuë veuve, vecut longtems dans une sainte retraite. S'étant enfin consacrée entierement à Dieu, elle prit en 1347. le voile parmi les Religieuses de l'ordre de Saint Dominique, au Convent de Liebenau, près de *Worms*, & y mourut en 1389. ainsi que le marque son Epitaphe.

RO-

RODOLPHE II.

ELECTEUR PALATIN.

V.

LE droit de succession au Palatinat sembloit être reservé tout entier pour le jeune ROBERT, que son Pere, en mourant, avoit laissé sous la tutele de ses deux Freres RODOLPHE, & ROBERT, Oncles du pupille. Ceux-ci au contraire affectérent d'abord certain air de supériorité & parurent vouloir se rendre maitres d'un Païs, dont ils n'étoient que les Administrateurs. Aussi l'Empereur s'opposat-il fortement à leur dessein. Celà fit qu'ils prirent, dans la suite, tous trois le titre de *Comte Palatin du Rhin*, & ils gouvernérent en commun leurs sujets, quoique RODOLPHE s'arrogeât en particulier tous les droits annexez à la dignité Electorale.

A celà prés, ce Prince se fit admirer d'un chacun par ses rares qualitez, & s'il fut surnommé l'AVEUGLE, c'étoit sans doute parce qu'il administroit la justice exactement, & que sans avoir égard au riche, ou au pauvre, chacun trouvoit en lui un juge équitable. L'Eglise de *Newstat*, qu'il agrandit & embellit considérablement, peut servir, en-

entre autres, d'illustre monument de sa piété, Il alloit même y fonder un Chapitre de Chanoines, lors que la mort le surprit en 1353. dans la 44. année de son âge. Il a sa sépulture dans la dite Eglise.

1353.

Du mariage, que ce Prince avoit contratracté avec ANNE, Fille d'OTTON, Duc de *Carinthie*, il n'eut qu'une fille, qui porta le nom de sa Mere, & devint en 1349. l'Epouse de l'Empereur CHARLES IV.

ROBERT I.

ELECTEUR PALATIN.

VI.

APrés le décès de RODOLPHE, son Neveu ROBERT, devenu majeur, étoit celui qui naturellement devoit lui avoir succedé. Mais, soit que la déférence, que ce jeune Prince voulut bien avoir en cette rencontre pour ROBERT, son autre Oncle paternel, l'emportât sur la raison, soit que la conjoncture du tems semblât ne le permettre pas autrement, il relâcha derechef de ses droits, & consentit que celui-ci prît possession du Palatinat, à condition néanmoins qu'immediatement aprés sa mort, il rempliroit sa place sans aucune contradiction.

Ce

Ce Traité ayant été ratifié de part & d'autre, ROBERT soûtint avec avantage toutes les prérogatives de sa Dignité Electorale, & il refusa même d'en accorder jamais l'alternative à la Maison de *Baviére*. A cet égard il fut vivement appuyé par l'Empereur CHARLES IV., dont il prit en échange les intérêts si fort à cœur, qu'il ne tint pas à tous deux que les Princes de la Maison d'*Autriche* ne fussent déclarez inhabiles pour toujours à porter la couronne Impériale. 1354.

Les soins, que ROBERT continua de se donner pour la conservation de ses Etats, & les Alliances tant offensives, que défensives, qu'il contracta à ce sujet, lui acquîrent beaucoup de gloire, & le rendirent même respectable à ses Voisins, qui le choisirent souvent pour arbitre de leurs différends, ainsi que firent encore l'an 1381. ADOLPHE, Archevêque de *Mayence*, & HERMAN, Landgrave de *Hesse*.

Enfin ROBERT, s'étant mis en devoir d'accomplir le voeux de son Frere RODOLPHE, eut en 1379. la satisfaction de voir ériger, de l'autorité du Pape URBAIN VI. l'Eglise Paroissiale de *Newstat* en Collegiale. Son amour pour les belles lettres le porta ensuite à fonder une Académie dans *Heidelberg*, sur le plan de celle de *Paris*, &, après l'avoir munie de plusieurs privileges, il en fit l'ou-

l'ouverture solemnelle en 1386. Ce fut là la derniére action mémorable de sa vie, qu'il termina le 16. de Fevrier de l'an 1390. Il choisit *Newstatt* pour le lieu de sa sépulture.

Ce Prince avoit avoit épousé en premier ELISABETH, Comtesse de *Namur*, laquelle étant morte le 29. de Mars de l'anneé 1382. il s'allia en second lieu avec BEATRIX, Fille de GUILLAUME, Duc de *Julliers*, & le contract, par lequel il lui assigna pour doüaire la Ville de *Neubourg*, fut dressé à *Bacharach* l'an 1385. Cette Princesse lui survêcut, étant morte le 16. de May de l'an 1395. Au reste quoique l'un & l'autre de ces deux mariages furent stériles, on attribue neanmoins à ROBERT un fils naturel, nommé ANSELME, connû depuis sous le titre de CHEVALIER de *Hemsbach*.

ROBERT II.

ELECTEUR PALATIN.

VII.

1390. LE sort ayant voulû que ROBERT, fils d'ADOLPHE, survécût à ses deux Oncles, & qu'il parvint enfin à la souveraineté de ses Etats, qui lui étoit légitimement duë depuis un si long tems, ce Prince, qui avoit déjà

déja donné en plusieurs rencontres des marques de sa valeur, sur tout dans la guerre qu'il soutint l'an 1388. contre l'Empereur WENCESLAS, & dont il sut retirer diverses avantages, fit encore mieux connoitre par la suite combien il étoit digne de gouverner. Sans entrer dans le detail de ces vertus, qui accompagnent d'ordinaire les Héros, & que ROBERT possédoit au suprême degré, l'acquisition qu'il avoit fait en 1385. des Villes de *Deuxponts*, *Hornbach*, *Bergzabern*, & autres, de même que le Decret qu'il porta l'an 1395. du consentement de son fils, & de ses Neveux, pour que les Terres appartenantes au Palatinat du Rhin demeurassent réunies ensemble, & qu'il ne s'en fit plus de partage à l'avenir, rendit sa maison une des plus puissantes. D'ailleurs, les soins & les mouvemens, que ce Prince se donna pour le maintien de la sûreté & tranquillité du public, joints aux libéralitez, dont il en usa envers les Professeurs, & autres Hommes doctes de son Académie de *Heidelberg*, afin d'y faire d'autant mieux fleurir les sciences, lui attirérent autant d'éloges pendant sa vie, qu'ils causèrent de regrets à sa mort, dont l'Epoque paroit neanmoins encore incertaine, vû que les uns la fixent au 12 Fevrier de l'année 1396., tandis que d'autres la placent en l'année 1398. On n'est pas 139

non plus d'accord ſur le lieu de ſa ſepulture. Mais s'il eſt vrai, ſelon quelques Auteurs, qu'il ait ſouhaité d'être enterré aux pieds de ſon Pere, ce ne peut avoir été ailleurs qu'à *Newſtatt*.

Une autre obſervation plus importante, c'eſt que ROBERT ayant épouſé BEATRIX, fille de PIERRE II. Roi de *Sicile*, & d'*Arragon*, laquelle mourut en 1366., on ne lui attribue de ce mariage qu'un ſeul fils, nommé auſſi ROBERT, qui fut ſon ſucceſſeur dans l'Electorat, & devint enſuite Empéreur. Cependant, un ancien monument ſepulchral, qui, avec ſon inſcription, ſe voit parmi les ruines du Couvent de *Libenau*, près de *Worms*, démontre qu'il en eut encore un ſecond fils, qui porta le nom d'ADOLPHE, & mourut l'an 1358. le premier jour de May, âgé de trois ans. Les Ecuſſons de pere & de mere, qui accompagnent l'Epitaphe, & ſervent d'ornemens à cette Tombe, ne laiſſent aucun doûte ſur ce que je viens d'avancer.

Quant aux deux Princeſſes, ANNE, & ELISABETH; iſſuës du même Lit; l'aînée devint l'Epouſe de GUILLAUME, qui dans le contract paſſé à cet effet l'an 1363. prend le Titre, non de Duc de *Julliers*, mais celui de Comte de *Cleves* & de *Bergue*. L'autre fut donnée en mariage à *Procope*, Marquis de *Moravie*.

ROBERT

ROBERT III.

ELECTEUR PALATIN.

VIII.

Empereur des Romains.

LE mécontentement, que l'Empereur WENCESLAS s'étoit attiré par sa conduite, étant presque devenu général dans le tems que ROBERT parvint à l'Electorat Palatin, plusieurs Princes jettérent d'abord les yeux sur lui, & le jugèrent dès lors digne de porter une couronne, dont l'autre ternissoit tout l'éclat. Mais, pour que la faction qui se forma bientôt en sa faveur, ne parût pas violente, on usa de toutes les mesures, qu'on crut nécessaires en cette rencontre, & WENCESLAS fut cité diverses fois de suite, pour rendre raison de ses mauvais procédez. Tout cela ne produisit aucun effet. Les Electeurs, indignez d'un tel mépris, & lassez d'ailleurs de faire d'inutiles plaintes, s'assemblérent en 1400. à *Lonstein*, d'où ils se rendirent à *Rense*, y déclarèrent le 21. Aout le Thrône Impérial vacant, & y placérent ROBERT, qui leur parut le plus digne de l'occuper.

1400.

Ce choix, que le Pape BONIFACE IX. confirma ensuite, fut applaudi de tout ce

qu'il y avoit pour lors de gens bien intentionnez pour le public, & quoiqu'il fût aisé de prévoir qu'il y auroit une Guerre à ce sujet, la grande confiance, qu'un chacun avoit placée dans la valeur, & dans l'experience de ROBERT, rassura même les plus timides. En effet, ce Prince, qui fut couronné solemnellement dans *Cologne*, parceque ceux d'*Aix* avoient refusé de l'admettre; refus dont il sut les faire repentir dans la suite; ce Prince, dis-je, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit lui attirer la bienveillance des Grands, & l'amour du Peuple.

C'est ainsi que son parti s'étant considerablement grossi, il se vit dans peu en état d'attaquer à force ouverte ceux qui étoient restez attachez à celui de son adversaire Après avoir pourvû avant tout à la sûreté de ses Etats, il laissa à GUILLAUME, Marquis de *Misnie*, & à FRIDERIC, Landgrave de *Hesse*, le soin de réduire la Bohême, tandis que lui prit la route de l'*Italie*, afin de s'y faire pareillement réconnoitre pour Empereur, & d'y recevoir en cette qualité à l'exemple de ses Prédecésseurs le Diadême de la main du Souverain Pontife. Mais cette Expedition n'eut pas tout le succès, dont il s'étoit flatté. Il retourna l'année d'après en *Allemagne*, où il s'occupa sans relâche, d'un côté à corriger les différens abus, qui s'y étoient glissez depuis

depuis longtems, & de l'autre, à rétablir l'union parmi les Princes, & la tranquillité dans le public.

Parmi tous ces grands soins, joints aux continuelles alarmes que ROBERT eut à essuyer de la part de WENCESLAS, il ne perdit cependant point l'*Italie* de veuë, & en auroit fait tôt ou tard la conquête, s'il ne s'étoit vû lâchement abandonné par ses alliez. Cette seconde entreprise ayant manqué, il ne songeoit plus qu'à s'en vanger sur l'Archevêque de *Mayence*, comme sur le principal auteur de cette supercherie, lors qu'un malheureux schisme vint désoler l'Eglise, & redoubla les embarras de ROBERT. Il ne voulut consentir en aucune maniére à la déposition de GREGOIRE XII., qu'il avoit reconnû comme légitime pontife, & il fit tous ses efforts pour le maintenir dans cette supreme dignité Peut être même en seroit-il venû à bout, si la mort n'avoit tout à coup rompû ses mesures, en l'enlevant de ce monde dans la ville d'*Oppenheim*, le 18. May de l'an 1410. Son Corps fut transporté à *Heidelberg*, où il fut inhumé au milieu du Choëur de l'Eglise Collégiale, qu'il avoit fondée en l'honneur du Saint Esprit.

1410.

Ceux qui prétendent que cet Empereur a été marié deux fois de suite, se sont jusques ici trouvez fort embarrassez sur le nom &

la qualité de sa premiere Femme. Cependant, à celà près, rien n'est plus certain, puisque, dans le tems qu'il épousa la seconde, son fils ROBERT, surnommé *Pipan*, issu du premier Lit, avoit deja été promis en mariage à ELISABETH, fille de l'Empéreur CHARLES IV., ainsi que le Traité, passé à ce sujet au Château de *Dilsberg*, au mois de Juillet de l'année 1361., en fait foi. Il est vrai que ces Fiançailles, non plus que celles, que ce jeune Prince contracta ensuite avec CATHERINE, fille de CHARLES V. Roi de *France*, en 1379. ne sortirent point leur effet. Il se maria depuis à ELISABETH, fille de SIMON, Comte de *Spanheim*, laquelle, entre plusieurs autres avantages, lui apporta en dote la ville de *Creutznach* avec ses dépendances. Ce même Prince, qui étoit fort chéri de l'Empereur SIGISMOND, combattit Vaillamment sous ses Enseignes contre les Infideles, à la fatale journée de *Nicopolis* en 1396, & eut le malheur, d'y étre fait prisonnier. Mais peu de tems après, il recouvra sa liberté, & se retira à *Amberg*, où il mourut l'année suivante, sans avoir laissé de postérité.

C'est donc du mariage, que l'Empereur ROBERT contracta en second lieu à *Mergentheim* en 1366. avec ELISABETH fille de

de FRIDERIC, Burggrave de *Nuremberg*, morte l'an 1411., que naquirent les autres Enfans ſuivans.

I. FRIDERIC, auquel ſon grand pere aura ſans doute impoſé ce nom au Baptême, vivoit l'an 1395., ainſi qu'il appert par certaine chartre, où il eſt fait en meme tems mention de ſon frere ROBERT. Que s'il en faut croire une ancienne Chronique M. S. de *Spire*, ce même FRIDERIC avoit épouſé la fille d'un Roi d'*Hongrie*; ayant prêté l'an 1401. à l'Empereur ſon Pere la ſomme de cent mille florins d'or, provenante de la dote de ſa femme, il rêçut en échange, à titre d'engagére les Villes d'*Oppenheim*, *Ingelnheim*, *Odernheim* &c.

II. LOUIS, après la mort de ſes Freres ſusmentionez devint l'héritier préſomptif de l'Eléctorat.

III. JEAN, eut le Duché de *Neubourg* en partage. Ce Prince avoit d'abord été deſtiné pour Epoux à la fille du Roi d'Arragon. Mais le Traité fait à ce ſujet, ayant été rompu, il s'allia avec CATHERINE, fille de VRATISLAS, Duc de *Pomeranie* l'an 1406. & il en eut ſix Fils. Après la mort de cette Princeſſe, il prit en ſecondes Noces l'an

 1427.

1427. *Beatrix*, fille d'ERNEST, Duc de *Baviere*, & Veuve de HERMAN, Comte de *Cylei*. Le dernier mariage, fut stérile, & JEAN, après s'être distingué sous l'Empereur SIGISMOND dans la Guerre contre les Hussites, mourut enfin en 1443. le 13. de mars.

IV. ETIENNE, naquit l'an 1385. le riche mariage qu'il contracta dans la suite avec ANNE, fille de FRIDERIC, dernier Comte de *Veldenz*, joint à l'heritage paternel, du quel il eut pour sa part les Duchez de *Deuxponts* & *Simmern*, rendirent ce Prince fort puissant. Il mourut en 1459. son Epouse étoit morte dès l'an 1439.

V. OTTON, reçut pour appanage la Ville de *Mosbach* avec ses dependances. Ce Prince, quoique le plus jeune d'entre ses Freres, fut fait Administrateur du Palatinat, après la mort de son ainé, & assista en cette qualité à l'Election de deux Rois des Romains, qui furent ALBERT II. & FREDERIC III. Il avoit épousé l'an 1428. JEANNE, fille de HENRI de *Bavière*, Duc de *Landshut*, & il mourut l'an 1461.

Outre ces cinq fils l'Empereur ROBERT eu:

eut encore d'ELISABETH, ſon Epouſe, les trois Filles, qui ſuivent.

I. MARGUERITE, devint l'Epouſe de CHARLES, ſurnommé le HARDI, Duc de *Lorraine* l'an 1393. Cette Princeſſe mena une vie trés exemplaire, & mourut le 27. Aout de l'année 1434. ſon corps repoſe dans l'Egliſe de Saint George à *Nancy*.

II. AGNES, fut donnée en mariage à ADOLPHE, premier Duc de *Cleves*. Elle mourut l'an 1404. & eſt enterrée dans l'Egliſe de Saint Jean à *Cologne*.

III. ELISABETH, fut fiancée à FREDERIC, Archiduc d'*Autriche* l'an 1401. & on célébra leurs noces l'an 1406. Cette Princeſſe décéda l'an 1409. & reçut ſa ſepulture dans le monaſtere de *Stams*.

LOUIS II.

ELECTEUR PALATIN.

IX.

1414. L'Eſpoir, que LOUIS dit le *Barbu*, avoit conçû de Pouvoir ſucceder à ſon Pere dans l'Empire, lui paroiſſoit d'autant mieux fondé, qu'il l'avoit déja autrefois régi pendant ſon abſence, en qualité de Vicaire général. Mais aiant trouvé chez les autres Ele-

ĉteurs des diſpoſitionst peu favorables à ſon intention, il prit plaiſir à traverſer la leur, & ſe declara pour JOSSE, Marquis de *Moravie*, contre SIGISMOND, Roi de *Hongrie*. Cepandant après la mort du premier, qui arriva peu de tems après, il ſe rangea de leur parti, & il reconnut, comme eux, ce dernier pour Empereur.

Le Traité de partage, où LOUIS étoit entré avec ſes Freres, aiant ſorti ſon effet, ce Prince fit un voyage dans la Paléſtine, au retour du quel, il envoia en Pruſſe un ſecours conſiderable d'hommes & d'argent aux Chévaliers de l'ordre Teutonique. Il en fit de même au Comte de Vaudémont, qui ſe trouvoit attaqué par les Lorrains, & il tourna enſuite toutes ſes forces contre l'Archevêque de Mayence, & contre BERNARD Marquis de *Bade*, des quels il ſe crut offenſé.

Ces differends ayant été bientôt terminez à l'amiable, LOUIS ſe rendit au Concile de Conſtance, où, aprés avoir préſidé à la condamnation de Jean Huſſ, & de Jerôme de *Prague*, qui, comme Héréſiarques, y furent brulez vifs, l'Empereur SIGISMOND lui confia, & remit ſous ſa garde, la perſonne du Pape JEAN XXIII. qui venoit d'être depoſé publiquement ; Quelques ſoins que LOUIS ſe donnât autour de ce priſonier, qui

1414

fut

fut conduit en premier lieu à *Heidelberg*, & delà transferé dans le chatêau de *Manheim*, il lui échappa au bout de trois ans sa fuite jetta l'allarme par tout. Vn chacun craignoit de voir renaître un schisme, que l'on avoit eu tant de peine à detruire, & elle mortifia d'autant plus ce Prince, qu'on le soupçonna à faux d'avoir facilité cette evasion. Neanmoins, comme elle n'eut aucune suite fâcheuse on se rassura aisement.

Après cet accident, LOUIS passa le reste de ses jours en paix, & mourut enfin l'an 1436. à *Heidelberg*, où il fut inhumé dans le Choëur de l'Eglise du Saint Esprit. Il laissa à OTTON, Duc de *Mosbach*, le plus jeune de ses Freres, la tutêle de ses Enfans; ce qui prouve que les Electeurs Palatins sont en droit d'en user de la sorte dans de cas pareils, & de constituer pour administrateur de leurs Etats un parent éloigné, à l'exclusion des plus proches, 1414.

Ce Prince avoit épousé en premieres Noces l'an 1402. BLANCHE fille de HENRI, Roi d'*Angleterre*. Une si haute alliance lui avoit fait concevoir de grandes esperances: mais elles furent renversées en peu de tems; car cette Princesse étant morte en couches le 22. May de l'année 1406. après avoir mis au monde un Enfant mâle, ce jeune Prince, qui fut nommé ROBERT, & qui passoit

déja

deja pour héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, subit le même sort l'an 1426. en la 20. de son âge. Cependant LOUIS aiant contracté l'an 1415. un second mariage avec MECHTILDE, fille d'AMEDE'E Duc de *Savoye*, laquelle mourut l'an 1438. Il en eut trois fils.

I. LOUIS naquit l'an 1424 & succéda à son pere.

II. FREDERIC se fit connoitre par sa prudence & sa valeur qui lui meritérent dans la suite le Titre & la qualité d'Electeur Palatin, avec le surnom de *Victorieux*.

III. ROBERT, fut promû l'an 1462. à l'Archevéché de *Cologne* & essuya plusieurs revers de fortune. Il mourut l'an 1480. & son corps fut transporté à *Bonn*, où il repose dans l'Eglise de Saint *Cassien*.

Quant aux trois Princesses, issuës du même Lit, on prétend que les deux ainées embrassérent, l'état de Religieuse, l'une à *Gand*, & l'autre à *Cologne*; mais il est plus vrai de dire que celle d'entre Elles qui s'appelloit MARGUERITE, finit ses jours au couvent de Liebénau près de *Worms*, ainsi que son Epitaphe, qui est de l'année 1466 le porte en termes exprés. Pour ce qui est de la troisiéme, nommée MECHTILDE, elle fut

fut donnée en mariage l'an 1434. à LOUIS, Comte de *Wirtemberg*, & après la mort de celui-ci, elle épousa en secondes nôces l'an 1452. ALBERT VI. Archiduc d'*Autriche*. Cette Princesse, qui aimoit les sciences, & à la quelle on est redevable de la fondation des Academies de *Tubingue* & de *Friburg*, devenuë veuve une seconde fois, choisit pour son séjour ordinaire la Ville de *Heidelberg*, où elle mourut le 1 d'Octobre de l'année 1482. ayant ordonné que son corps seroit transporté à *Gutelstein*, dans le tombeau de son premier Epoux, d'où on retira ensuite leurs ossemens pour être placez dans le monument qu'on leur avoit érigé dans *Tubingue*.

LOUIS III.

ELECTEUR PALATIN.

X.

UN Gouvernement doux & paisible duquel ce Prince tira même dans la suite son surnom, fut le fruit de la sage éducation qu'OTTON, Duc de *Mosbach*, son Oncle patérnel, lui donna pendant sa minorité. 1436.

Ce tems, limité par les Loix, étant enfin expiré, OTTON se deporta de son Emploi de Tuteur, & LOUIS en qualité d'Electeur Palatin, fut solemnellement investi de ses Etats par l'Empereur FREDERIC III. l'an

1442

1442. à *Aix* la Chapelle. Son zéle pour l'interêt & le bien de la cause commune se fit bientôt connoître: car la France ayant fait une irruption en Alsaçe l'an 1444. LOUIS joignit ses forces à celles des Princes ses voisins, & obligea l'Ennemi à se retirer avec perte. Occupé après cela du bonheur de ses sujets, il y donnoit ses soins les plus pressans, lors qu'une mort prematurée l'enleva le 13. Aout de l'année 1449. à *Worms* pendant la Diete, qui s'y étoit assemblée. Son corps fut transporté à *Heidelberg*, & posé dans le tombeau de ses ancêtres.

1449.

Ce Prince avoit épousé l'an 1444. MARGUERITE, fille de LOUIS Duc de *Savoye*, & Veuve de LOUIS, Roi de *Sicile*, de la quelle il n'eut qu'un fils nommé PHILIPPE, qu'il laissa sous la tutele de son frere FREDERIC, tandis que cette Princesse qui étoit encore, fort jeune, celebra ses troisiêmes Noces avec ULRIC, Duc de *Wirtemberg*, & donna lieu dans la suite à des grands troubles par rapport à son doüaire.

FRIDERIC I.

ELECTEUR PALATIN.

XI.

LE Palatinat étant destiné à un Prince, qui ne faisoit que de naître, lorsque son Pere

re mourut; FREDERIC, l'ainé des Freres du defunt, prit en qualité de Tuteur testamentaire, les rênes du Gouvernement, & ayant ensuite convoqué les Etats du Païs l'an 1450., il leur proposa: que si on vouloit le laisser jouïr, sa vie durant, du Titre & des prérogatives annexées à la dignité Electorale, il adopteroit dés maintenant son pupille PHILIPPE. pour fils, & le feroit son héritier universel. Tous y consentirent d'une commune voix; Frederic se mit alors en état de bien remplir ses devoirs, & de soûtenir en même tems le caractère, dont il venoit d'être revêtu de l'autorité même du Pape NICOLAS V., ne se mettant gueres en peine de celle de l'Empereur FRIDERIC III, non plus que des suffrages de l'Archevêque de Mayence, & de quelques autres Princes de l'Empire, qui les lui avoient refusez dans cette occasion.

1450.

Cette dissension, dont on avoit crû venir à bout dans une assemblée de plusieurs Princes & Seigneurs, qui fut tenue pour cet effet à *Spire* l'an 1451., dégénera peu à peu en une Guerre ouverte; Comme FREDERIC avoit jus qu'ici trouvé LOUIS, Duc de *Deux-ponts*, son parent, le plus contraire à ses veuës, ce fut aussi sur ce Prince qu'il exerça en premier sa colere; car ayant pris les armes, il s'empara d'abord de *Lutzelstein*

&

& de *Berg-Zabern*; il alloit pousser ses conquêtes plus loin, si l'Empereur même, par sa mediation, n'en avoit arreté le cours l'an 1455.

Cela donna en même tems lieu à la réconciliation, qui se fit l'année d'aprés à *Achaffenbourg*, entre FREDERIC & l'Archevéque de Mayence. Mais elle ne fut point de durée, & celui-ci se ligua derechef contre l'autre, conjointement avec ULRIC, Duc de *Wirtemberg*, LOUIS, Duc de *Deux ponts*, EMICH, Comte de *Linange*, & ses freres BERNARD & PHILIPPE, par là on vit naître une nouvelle Guerre, malgré les soins que l'on opporta de tous les côtés pour l'étouffer.

L'action sanglante, qui se passa ensuite l'an 1460. au mois de Juin, prés de *Phedersheim*, ayant tourné toute entière à l'avantage de FREDERIC, la pluspart des Confederez perdirent courage, & tâcherent de faire chacun leur paix particuliere, tandis qu'il ne restoit plus à ce Prince que le Duc de *Wirtemberg* à combattre: mais comme il s'y disposoit le schisme survenu dans l'Eglise de Mayence l'arrêta, & lui fit prendre le parti de DIDIER d'*Ysenbourg* contre ADOLPHE de *Nassaw*, que le Pape & l'Empereur vouloient substituer à l'autre dans la dignité Electorale.

Jamais

Jamais FREDERIC ne se trouva si embarassé qu'alors, s'etant fait de nouveaux Ennemis en cette rencontre. Nean-moins animé par la valeur il en attaqua trois à la fois savoir: ULRIC Duc de *Wirtemberg*, CHARLES, Margrave de *Bade*, & GEORGE son frere, Evéque de *Metz*, & les fait prisonniers, après avoir remporté sur eux près de *Seckenheim*, le premier Juillet de l'année 1462. une Victoire des plus complètes & des plus signalées. Il sut encore bien profiter de sa Fortune, puis qu'il ne relacha les Princes captifs que sous de dures conditions, & moiennant de trés grosses sommes d'argent, où n'étoit pas comprise la rançon d'un grand nombre de seigneurs & gentils hommes de leur suite, qui avoient eu le méme sort. 1462.

Cette derniére action, aussi hardie qu'heureuse, & qui avoit rendu FREDERIC la terreur de ses Voisins reveilla la jalousie que l'Empereur avoit Conçû depuis longtems contre ce Prince. Il commença par l'engager l'an 1471. dans une Nouvelle Guerre; mais elle ne produisit autre chose, sinon de rendre plus malheureux LOUIS Duc de *Deux-ponts*, qui la lui avoit osé déclarer. L'Empereur convoqua alors une Diête à *Ratisbonne*, & ensuite une autre à *Augsbourg* l'an 1474., ou la conduite, que FREDERIC, avoit tenue jusques alors, ayant été confron- 1474.

tée avec les Loix de l'Empire, le résultat fut qu'il auroit, à se déporter incessament du Titre & de la qualité d'Electeur, d'autant que l'Empereur ne les lui avoit point confirmé & que d'ailleurs Le Prince PHILIPPE, sorti de tutele depuis plusieurs années, se trouvoit en âge de regir le Palatinat par lui même. Mais FREDERIC, loin d'ecouter ces propositions, non plus que d'autres qui lui furent faites de suite allégua ses raisons au contraire, & gagna assez de tems pour qu'il fut vrai de dire, qu'il mourut glorieux & victorieux tout ensemble: ce qui arriva enfin le 12. Decembre de l'année 1476. son corps, revetû d'un habit de l'ordre de Saint François, fut enterré dans l'Eglise de ces Religieux à *Heidelberg*, ou on érigea en sa memoire un trés beau Monument: mais dont il ne reste plus aucun vestige.

1476.

Comme ce Prince s'etoit obligé en vertû des engagemens mutuels, qu'il prit, dés l'entrée de sa Régence, avec les Etats du Païs, de demeurer dans le Célibat; ce genre de vie si peu conforme a son inclination l'ayant trop ennuyé, il épousa enfin *Claire* de *Detten* on *Tetten*, issuë, a ce que l'on prétend d'une Famille noble du même, nom, en Suabe. Il en eut deux Enfans. L'Ainé FREDERIC, pourvû d'une prébende dans les Eglises Cathedrales de *Worms*, & de Spire, mourut avant

avant lui l'an 1474., & fut inhumé dans l'Eglise des Franciscains à *Heidelberg* son Epitaphe y marquoit en termes exprès, qu'il étoit Fils légitime de FREDERIC, Electeur Palatin : ce qui le prouve de plus, est que chez les Chanoines des susdites Egises c'est une très ancienne Loi & Coutume, confirmée par divers Papes, de ne point recevoir de Batard dans leurs illustres Corps, fût il même procréé de sang Roial, ou Imperial.

Quant à LOUIS, second fils de FREDERIC ce Prince lui acheta plusieurs Terres considérables pour ne point causer de préjudice au Prince son pupille. Ce fut ce LOUIS qui (ainsi que son defunt Frere) porta le Titre de Comte de l'Empire, & devint le chéf de la maison des Princes & des Comtes de LEVVENSTEIN d'aujourd'hui. Il laissa en mourant l'an 1524. de ses deux Femmes dont l'une fut ELISABETH, fille de *Hugues* Comte de *Montfort*, & la seconde SOPHIE, fille de CONRAD Comte de *Tubingue*, une nombreuse Lignée.

PHILIPPE.

ELECTEUR PALATIN.

XII.

LEs soins, que FREDERIC s'étoit donnez pendant tout le tems de sa Regen-

 ce,

ce, afin de mettre le Palatinat dans une situation florissante, & peut-être la plus heureuse où il se fut jamais trouvé, ne furent pas les seuls qui l'occupérent; il voulut encore, avant que de mourir, se donner la satisfaction de voir PHILIPPE son illustre pupille, ou plutôt son fils adoptif, marié avantageusement. Pour cet éffet il fit tomber le choix de ce Prince, qui etoit agé pour lors de 28. ans, sur MARGUERETE, fille de LOUIS de *Landshut*, Duc des deux *Baviéres*, & leurs Noces furent celebrées a *Amberg* l'an 1474. avec une magnificence digne de la haute Alliance qui venoit de se former de part & d'autre.

Deux années s'étant écoulées parmi les plaisirs & les festins, tandis que FREDERIC tenoit toujours les rènes du Gouvernement, ce Prince les remit enfin, à sa mort, entre les mains de PHILIPPE, avec des instructions, dont ce Nouvel Electeur sut profiter en Maitre. Par elles il fit longtems le bonheur de ses sujets. Mais un revers de Fortune qui arriva dans la suite & auquel vraisemblablement on ne devoit point s'attendre, changea tout à coup les affaires de façe & peu s'en fallut même qu'il ne devint l'entiére ruine de l'Etat. Voici le fait.

1476.

ROBERT troisieme fils de PHILIPPE, avoit pris en mariage l'an 1499. ELISABETH, fille

fille unique de GEORGE de *Baviére*, Duc de *Landshut*, ſur nommé le RICHE, lequel fit déslors à ces jeunes Epoux une donation de tous ſes biens tant meubles qu'immeubles. Cet important Heritage étant venu à vaquer par ſa mort l'an 1503. excita l'envie d'ALBERT Duc de *Baviére*, ſon proche parent, qui voulut faire paſſer ce procédé pour injuſte. Il engagea dans ſes Interêts l'Empereur MAXIMILIAN, dont il avoit épouſé la ſoeur. Celui-ci propoſa d'abord un accommodement aux parties. Mais, comme ROBERT réfuſoit d'y prêter l'oreille, ſur ce que LOUIS, Roi de *France*, & LADISLAS, Roi de *Bohême*, avoient tous deux garanti le Teſtament de ſon défunt beaupere, on emploia la force des armes; Maximilien trouva de plus le moien de mettre le Pere & le fils au ban de l'Empire, & les fâcheuſes ſuites qui en réſultérent, firent bientôt connoitre combien l'on eſt à plaindre, quand on ſe trouve abandonné à ſon propre malheur. Car enfin, la France, ainſi que la *Bohême*, agiſſant que fort foiblement en cette rencontre, tout le poids de la Guerre retomba ſur le Palatinat, qui en demeura la victime & fut livré en proye à ſes Ennemis.

1503.

Tant des disgraces à la fois chagrinérent ROBERT à un tel point, qu'il en mourut de deplaiſir, tandis que l'Electeur, ſon Pere,

pour sauver le peu qui lui restoit de ses provinces, se vit enfin contraint de recourir à la clemence de l'Empereur, & d'accepter la paix aux conditions, que ce Prince irrité lui imposa à *Cologne* l'an 1505. n'ayant laissé d'ailleurs pour tout Heritage aux deux Orphelins de ROBERT, que le seul Duché de *Neubourg*, provenant de leur Mere.

Telle fut la triste issuë de cette fatale Querelle, qui jointe aux douleurs de la goutte & de la gravelle, dont PHILLIPPE étoit tourmenté depuis quelque tems, abrégea les jours de ce Prince, & le reduisit au tombeau. Il mourut a *Germersheim* le 18. Fevrier de l'an 1508.

1508.

Cet Electeur eut de MARGUERITE, son Epouse, morte avant lui l'an 1501. le 25. Janvier, les Enfans, dont voici la liste.

I. LOUIS, né l'an 1478. le 2. Juillet succéda à son Pere.

II. PHILIPPE né l'an 1480. le 7. May elû Eveque de Freysing l'an 1499. & joignit cet Evêché à celui de *Naumbourg* l'an 1520. & mourut l'an 1541.

III. ROBERT, Prince infortuné, dont nous venons de faire une ample mention, etoit né l'an 1481. le 14. May & mourut, de même que son Epouse, l'an 1504. au milieu de leurs communes disgraces. De deux Fils qu'ils laisserent,

ferent, l'Ainé OTTON HENRI, né l'an 1501. parvint dans la suite à l'Electorát, quoiqu'il en eut dabord été exclus par son grand-pere. Quant à l'autre, PHILIPPE, ayant pris le parti des Armes, il se distingua par sa valeur dans plusieurs rencontres, & finit sa carriére l'an 1548.

IV. FREDERIC, né l'an 1481. le 9. Decembre se signala sous l'Empereur MAXIMILIEN dans la Guerre de Venise, & s'attacha ensuite à CHARLES, Roi d'Espagne dont l'education lui fut confiée. En échangé il retrouva en ce Prince un Empereur trés gracieux, puisque ce fut par lui, qu'il se vit confirmé dans l'Electorat après la mort de LOUIS, son Frere ainé.

V. GEORGE né l'an 1486. le 10. Fevrier, Prevot de la Metrop de Mayence parvint a l'Evéché de Spire, qu'il gouververna avec beaucoup de sagesse, & mourut le 27. Septembre l'an 1529.

VI. HENRI, né l'an 1487. le 15. Fevrier obtint les Evêchés de *Worms*, *Freysing*, & *Utrecht*; il resigna ce dernier, & mourut l'an 1552. le 3. de Janvier.

VII. JEAN l'an 1488. le 7. de May succéda dans l'Evêché de Ratisbonne à son

parent ROBERT, de la Branche de Simmeren, & mourut l'an 1538.

VIII. WOLFGANG, né l'an 1494. le 13. Décembre quita l'Etat Ecclesiastique qu'il avoit embrassé pour s'adonner au métier de la Guerre; il décéda le 2. Avril de l'an 1558.

IX. OTTON-HENRI, naquit l'an 1496. le 6. May, & mourut 15. jours après.

Du même Lit issurent, outre les IX. Princes susmentionés, les V. Princes, qui suivent

I. ELISABETH, née l'an 1483. le 16. Novembre Cette Princesse n'ayant point eu d'enfans de son premier Epoux GUILLAUME, Landgrave de *Hesse*, Elle se MARIA en secondes Noces a PHILIPPE II. Margrave de *Bade*.

II. AMELIE née l'an 1490. le 25. Juillet devint l'Epouse de GEORGE, Duc de *Pomeranie*, & mourut l'an 1524.

III. BARBE, naquit l'an 1491. le 21. Aout & décéda l'an 1505.

IV. HELENE, née l'an 1493. le 9. Fevrier fut donnée en mariage à HENRI, Duc de *Mecklenbourg*.

V. CATHERINE, née l'an 1499. le 14. Octobre devint Abbesse du Monastere de *Neubourg* sur le *Necker*, près de *Heidelberg*, & mourut le 16. Janvier de l'an-

l'année 1526. ainsi que son Epitaphe en fait foi.

LOUIS IV.

ELECTEUR PALATIN.

XIII.

LOrsque LOUIS, après le decès de son Pere, parvint a la Regence, tout étoit encore dans un état affreux & déplorable dans le Palatinat. Neanmoins, comme ce Prince étoit d'un naturel doux & compatissant, il releva bientôt le courage presque abbatu de ses pauvres sujets, auxquels il laissa tout le tems qu'il falloit, pour se remettre de ce qu'une des plus violentes Guerres leur avoit fait souffrir.

1508.

Le Thrône Impérial étant cependant venû à vaquer l'an 1519. LOUIS par son suffrage & les mouvemens, qu'il se donna dans cette renconrre, contribua le plus à y élever CHARLES, Roi d'Espagne, neveu de celui, qui en l'occupant avoit été le plus grand persécuteur de sa Maison. Ce trait dé magnanimité, joint a la rare conduite que LOUIS avoit tenu en qualité de Vicaire général, durant l'Interrègne, touchérent sensiblement le nouvel Empereur, & le portérent dans

1519.

la suite à avoir pour ce Prince tous les égards, & toute l'attention, qu'il méritoit.

C'est ainsi que les jours de LOUIS s'écoulérent doucement au milieu des troubles & des embarras que la Religion avoit excité dans l'Allemagne. Que si le Traité de pacification conclû à *Nuremberg* le 23. Juillet de l'an 1532. & auquel ce Prince assista entre autres, n'eût pas tout l'effet, duquel on s'étoit flatté dabord, au moins arrêta-t-il pour un tems, le cours de bien des malheurs dont on s'étoit vû menaçé ; & c'est dans cet heureux Intervalle, que LOUIS, agé de 66 ans, passa de ce monde à l'Eternité l'an 1544. le 16. Mars. SIBYLLE, fille d'ALBERT, Duc de *Baviere*, la quelle ce Prince avoit épousé l'an 1511. l'y avoit précédé l'an 1519. le 18. Avril sans lui avoir donné d'héritiers. Leurs Corps repôsent dans le choeur de l'Eglise du Saint Esprit à *Heidelberg*.

1544.

FREDERIC II.

ELECTEUR PALATIN.

XIV.

QUoique la précaution, dont l'Electeur PHILIPPE s'étoit servi dans son Testament, en substituant son fils FREDERIC à LOUIS son ainé au cas que celui ci vint

à mourir

à mourir ſans laiſſer de poſterité, parut directement contraire à ce que les Empereurs CHARLES IV. & SIGISMOND, avoient depuis longtems ordonné là deſſus; la choſe néanmoins ſe paſſa ſans autre contradiction, & elle fut même approuvée depuis par CHARLES V. pour lors regnant. Ainſi FREDERIC, à l'excluſion de ſes deux Neveux Fils du defunt ROBERT, ſon Frere ainé, deſquéls il avoit même été le Tuteur, prit l'an 1544. poſſeſſion du Palatinat, & l'année enſuite ſéance parmi les autres Electeurs dans la Diète génerale qui avoit été convoquée à *Worms*.

1544.

Comme les ſoins les plus preſſans de ce Prince ſembloient tendre au maintien de la Paix en Allemagne, il n'oublia rien de tout ce qu'il croïoit pouvoir y contribuer. Mais ayant embraſſé la nouvelle Religion de Luther, il ſe ſentit trop de penchant à la favoriſer ſoit au dedans, ſoit audehors de ſes Etats, au grand préjudice de celle de ſes Ancêtres, pour ne ſe point faire remarquer, & c'eſt ce qui alloit l'enveloper dans les malheurs qu'eprouvêrent l'an 1546. ceux de la fameuſe Ligue de *Smalcalde*, s'il ne s'etoit rangé au plutôt a ſon dévoir, en prêtant s'on conſentement pour la tenuë du Concile de Trente, & en ſouſcrivant au Formulaire de l'*Interim*.

C'eſt

C'eſt par ce moyen qu'il detourna l'orage, dont il étoit menacé, & s'étant depuis pleinement reconcilié avec l'Empereur dans l'entreveuë, que le Cardinal de Granvelle lui menagea avec ce Prince à *Halle* en *Suabe*, il éluda les éſperances de GUILLAUME, Duc de *Bavière*, ſon parent, qui ne tendoient à rien moîns qu'à le voir depouïllé de ſon Electorat, pour s'en prèvaloir enſuite: mais FREDERIC par ſa prudente conduite ſçeut s'y maintenir jusques à ſa mort, qui arriva à Alzey l'an 1556. le 26. Fevrier, & ſon Corps fut inhumé dans l'Egliſe du Saint Eſprit a *Heidelberg*.

1556.

Ce Prince, qui a vecu 74. ans, avoit épouſé l'année 1536. dans la 50. de ſon age, DOROTHEE, fille de CHRISTIENNE II. Roi de *Dannemarck* & de *Suéde*, ſurnommé le cruel. Ce mariage fut ſtérile.

OTTON-HENRI

ELECTEUR PALATIN.

XV.

LA naiſſance de ce Prince, qui étoit fils de l'Infortuné ROBERT, & petit-fils de Electeur PHILIPPE, lui avoit mérité à juſte Titre le droit de ſucceſſion au Palatinat, préférablement à ſon défunt Oncle FREDERIC.

Mais

Mais celui-ci favorisé autant par la dernière volonté & disposition du susdit Electeur, que par l'autorité de l'Empereur CHARLES V. s'etoit arrogé ce droit, & en avoit même joui jusqu'a sa Mort. C'est dans ce tems là qu'OTTON-HENRI, qui dépuis l'an 1552. venoit d'être rétabli dans son Duché de *Neubourg*, dont il avoit été dépouïllié pour avoir adhéré à la Faction de *Smalkalde*, fut enfin prendre possession de l'Electorat vacant, & en reçut l'Investiture de l'Emp. FERDINAND I.

Le nouveau Gouvernement de ce Prince 1556. fit d'abord conçevoir aux Protestans de plus grandes espérances, que n'avoit fait le précédent. D'un autre côté les gens de lettres trouvérent en lui un Mécénas; car il donnoit journellement une grande partie de son tems a l'étude, & il avoit amassé pour ce sujet un grand nombre de rares manuscrits dans toute sorte de langues afin d'en former une Bibliotheque, qui sous le nom de *Palatine*, devint dans la suite du tems une des plus célèbres de l'Europe. Mais la mort mit bientôt fin à tout, en ravissant OTTON-HENRI de ce monde le 12. Fevrier de l'an 1559. 1559.

C'est à tort qu'on attribue pour Epouse à ce Prince SUSANNE de *Baviére*, veuve de CASIMIR de *Brandebourg*; il ne fut pas marié, quoiqu'il put en avoir formé le des-

sein,

ſein, puiſque par ſon Teſtament, qui eſt de l'an 1553. il avoit ordonné, qu'au cas qu'il vint à déceder ſans avoir laiſſé d'enfans, ſon Couſin JEAN, Duc de *Simmeren*, ou au defaut de celui ci l'ainé de ſes Fils, lui ſuccéderoit, à condition que ceux de la Branche de *Deux-ponts* auroient une partie du Comté de *Spanheim*, à laquelle on ajouteroit le Comté de *Lutzélſtein*, avec la moitié de *Guttenberg* &c. Il diſpoſa auſſi du Duché de *Neubourg* en faveur de WOLFGANG, Duc de *Deux-ponts*, ſon parent, qui dés l'an 1551. lui avoit avancé la ſomme de cent mille florins, & tenoit déja *Neubourg* à titre d'engagement.

FREDERIC III.

ELECTEUR PALATIN.

XVI.

LA ſuite des Electeurs Palatins, décendûs jusqu'ici en droite ligne de LOUIS, le *Barbu*, ayant été interrompuë à la mort d'OTTON-HENRI, qui ne laiſſa point de poſtérité, on eut recours, ſuivant la diſpoſition de ce Prince, aux Branches collatérales, dont celle de Simmeren, comme la plus ancienne alors, & la plus proche, fournit au Palatinat un nouveau Chéf en la perſonne de

FRE-

FREDERIC, fils de JEAN II. Duc de *Simmeren.* 1559.

On ne fut pas longtems à s'appercevoir laquelle seroit la Religion dominante du Païs; car quoique ce Prince eut été élevé dès sa tendre Jeunesse dans des Cours Catholiques, le mariage qu'il contracta avec MARIE, fille de CASIMIR, Margrave de *Brandebourg Anspach*, lui fit prendre le parti des Lutheriens, qu'il soutint même avec chaleur, & il se donna toutes les peines & les soins imaginables pour tacher de concilier entre eux cette variété de doctrine qu'ils professoient. C'est aussi à quoi se trouvent reduites presque toutes les actions de ce Prince, qui mourut le 26. Octobre de l'an 1576. peu de tems après l'Empereur MAXIMILIEN II. à l'Election du quel il avoit assisté dans *Francfort* l'an 1562. 1576.

FREDERIC avoit épousé en premieres Noces l'an 1529. MARIE, dont nous venons de faire mention, cette Princesse étant morte à *Heidelberg* le dernier d'Octobre de l'an 1567. il contracta son second mariage l'an 1569. le 25. Avril, avec AMELIE, née Comtesse de *Moërs* & de *Nuwenar*, Veuve pour lors de HENRI, Baron de *Brederode*. Comme il n'en eut point d'Enfans, nous donnons ici ceux du premier Lit sur des mémoires authentiques.

I. AL-

I. ALBERTINE, né à *Simmeren* le 4. Auril de l'an 1538. mourut le 19. Mars de l'an 1553.

II. LOUIS, né à *Simmeren* le 4. Juillet de l'an 1539. ſuccéda à ſon pere.

III. ELISABETH, née au Chateau de *Birkenfelt* le dernier d'Aout de l'an 1540. devint l'Epouſe de JEAN-FREDERIC, Duc de *Saxe*, l'an 1558. & leurs Noces ſe célèbrérent à *Weymar* le 12. Juin de la même année.

IV. HERMAN-LOUIS, nâquit à *Creutznach* le 6. Octobre de l'an 1541. Ce Prince agé déja de 15. ans, ſe trouvant à l'Académie de Bourges, eut le malheur de perir dans une Riviére voiſine le 3. Juillet de l'année 1556.

V. JEAN-CASIMIR, né à *Simmeren* le 7. Mars de l'an 1543. apprit de bonne heure le métier de la Guerre. S'etant ingéré dans les troubles qui regnérent en France l'an 1568. il paſſa delà en Angleterre, ou il fut fait Chévalier de la Jarretiére. Il adminiſtra enſuite le Palatinat durant la minorité de ſon Neveu FREDERIC, & mourut enfin à *Heidelberg* l'an 1592. laiſſant d'ELISABETH, fille d'AUGUSTE, Electeur de *Saxe*, la quelle il avoit épouſé, le 4. Juin de l'an 1570. une fille, nommée DOROTHEE.

DORO-

VI. DOROTHEE-SUSANNE, née à *Simmeren* le 15. Novembre l'an 1543. fut donnée en mariage l'an 1560. à GUILLAUME, Duc de *Saxe*, Frere de celui qui avoit epousé sa soeur ELISABETH, & tous deux Fils de JEAN-FREDERIC Electeur de *Saxe*.

VII. ALBERT, nâquit à *Blassenberg* le dernier de Septembre de l'an 1546. & mourut le dernier d'avril l'an 1547.

VIII. ANNE-ELISABETH, née à *Simmeren* le 23. Juin de l'année 1549. eut pour premier Epoux l'an 1567. PHILIPPE II. Landgrave de *Hesse-Rhinfels*. qui mourut l'an 1583. Cette Princesse n'en ayant point eu d'Enfans, convola à des secondes noces avec JEAN-AUGUSTE, Comte Palatin, de la Branche de *Lutzelstein* l'an 1599.

IX. CHRISTOPHE, né à *Simmeren* le 13. Juin de l'année 1551. servit la *Hollande* contre l'*Espagne*, & fut tué à la bataille qui se donna prés de Nimeuge l'an 1574. le 14. Avril.

X. CHARLES, né à *Hochberg* dans le Brisgaw, le 28. Decembre de l'an 1552. mourut le 11. Septembre de l'an 1555.

XI. CUNIGONDE-JAQUELINE, née à *Simmeren* le 9. Octobre de l'an 1556.

 fut

fut mariée à JEAN, Comte de *Nassau-Dillenbourg*, l'ainé, l'an 1580.

LOUIS V.

ELECTEUR PALATIN.

XVII.

Il en fut de ce Prince à peu prés comme de son Pere; Car lui ayant succédé dans ses Etats l'an 1576. les affaires de la Religion furent celles qui l'occupérent tout entier. Il eut même à ce sujet de frequens demélez avec son Frere JEAN-CASIMIR, qui n'approuvant point la nouvelle doctrine que l'autre avoit introduit dans l'Académie de *Heidelberg*, en fonda une particuliére à *Neustadt*. Ce qui donna lieu à divers raisonnemens, & leur suscita des Ennemis à tous deux.

1583.

Cependant LOUIS ayant èpousé à *Marbourg* le 8. Juillet de l'an 1560. ELISABETH, Fille de PHILIPPE, Landgrave de *Hesse*, cette Princesse mourut à *Heidelberg*, l'an 1582. sur quoi il prit le parti de se remarier, & célèbra l'année suivante les secondes Noces avec ANNE, Fille de GUSTAVE, Roi de *Suéde*: Mais une dangereuse maladie, survenuë à l'Epoux, troubla la fête, & convertit les plaisirs en tristesse. Ce Prince mourut le 12. Octobre de la même année 1583. laissant

1583.

laissant de sa premiére Femme les Enfans, qui suivent, & que nous donnons ici sur la note qu'en fit La Mere.

I. MARIE, née l'an 1561. le 24. Juillet, fut donnée en mariage à CHARLES Fils de GUSTAVE, Roi de *Suéde*.

II. ELISABETH, née le 15. Juin de l'an 1562. mourut le 2. Novembre de la même année.

III. DOROTHEE-ELISABETH, née le 12. Janvier de l'an 1565. mourut le 2. Mars de la même année.

IV. DOROTHEE, née le 4. Aout de l'an 1566. mourut le 10. Mars de l'année 1568.

V. FREDERIC, PHILIPPE né le 19. Octobre l'an 1567. à *Amberg*, mourut le 14. Novembre de la même année.

VI. JEAN-FREDERIC, né le 14. Fevrier de l'an 1569. mourut le 20. Mars suivant.

VII. LOUIS, né le 30. Decembre de l'an 1570. mourut le 1. Mars de l'année suivante.

VIII. CHRISTINE, née le 5. Janvier de l'an 1573. à *Hirschwalt*, mourut l'an 1619. agée de 47. ans.

IX. FREDERIC, né l'an 1574 le 5. Mars, succéda à son Pere dans l'Electorat.

X. PHILIPPE, né l'an 1575. le 4. May mourut le 8. Aout suivant.

Quant à la seconde Femme de LOUIS, comme elle n'avoit que 16. ans, lorsque ce Prince l'épousa, elle se remaria peu de tems aprés sa mort à ERNEST-FREDERIC, Margrave de *Bade*, & celui-ci etant décédé l'an 1604. Elle convola à des troisiémes Noces avec JULES-HENRI, Duc de *Saxe-Lauenbourg*.

FREDERIC IV.

ELECTEUR PALATIN.

XVIII.

LOUIS, ayant laissé à sa mort, pour héritier du Palatinat, FREDERIC, son 1583. Fils unique, agê pour lors de 9. ans, la Tutele de ce jeune Prince, & l'administration de Cet Electorat, furent confiées à JEAN-CASIMIR, Frere du défunt. Il s'âquitta dignement de l'un & l'autre de ces Emplois, & en termina la course avec sa vie. Il décéda l'an 1593. dans le tems même que son illustre Pupille, déclaré majeur par les Loix, célèbroit ses noces à *Dillenbourg*, avec LOUISE JULIENNE, Fille de GUILAUME de *Nassau*, Prince d'*Orange*.

Il

Il ne restoit plus à FREDERIC que de recevoir l'Investiture de ses Etats des mains de l'Empereur. Cette cérémonie se passa avec beaucoup d'éclat l'an 1594. pendant la tenuë de la diète à Ratisbonne. Occupé après cela du bonheur de ses Sujets, FREDERIC n'oublia Rien de ce qui pouvoit contribuer à leur sureté, & faciliter en même tems leur Negoce. C'est dans cette vuë, que du village de *Manheim*, situé avantageusement à l'endroit où le Necker se joint au Rhin, il en forma l'an 1606. un Ville, à la quelle ses Successeurs donnérent depuis cette perfection, ou on la voit aujourd'hui. Ces travaux alloient étre suivis d'autres également utiles & nécessaires, si ce Prince avoit pu jouïr d'une vie plus longue. Il mourut à *Heidelberg* le 9. Septembre de l'année 1610. 1610. dans la 36. de son age, aprés avoir procrée de son Epouse les Enfans, qui suivent.

I. LOUISE-JULIENNE, née l'an 1594. fut donnée en mariage à JEAN II. Duc de *Deux-ponts*, & les Noces furent célèbrées à *Heidelberg* l'an 1612. au tems que ce Prince étoit administrateur du Palatinat, comme Nous le verrons dans la suite.

II. CATHERINE-SOPHIE, née le 11. Juin, l'an 1595.

III. FREDERIC, né l'an 1596. le 16. Aout, succédit à son Pere.

IV. ELISABETH-CHARLOTTE, née l'an 1597. le 7. Novembre, devint l'Epouse de GEORGE-GUILLAUME Electeur de BRANDEBOURG l'an 1616.

V. ANNE-ELEONORE, née à *Heidelberg* l'an 1598. le 16. Decembre, mourut dans la même Ville l'an 1606. le 23. May.

VI. LOUIS-GUILLAUME, né l'an 1600. le 25. Septemb. mourut sur la fin de la même année.

VII. MAURICE-CHRETIEN, né à *Heidelberg* l'an 1601. mourut l'an 1605. le 18. May.

VIII. LOUIS-PHILIPPE, né l'an 1602. le 26. Novemb. eut pour appanage le Duché de *Simmeren*, dont il fut néan Moins dépouillé par les Espagnols, pour avoir soutenu le parti de son Frere FREDERIC, au tems, que celui-ci avoit été élû Roi de Bohème.

FRE-

FREDERIC V.

ELECTEUR PALATIN.

XIX.

Elû Roi de Bohème.

1610.

La minorité de ce Prince donna d'abord lieu à une longue & forte dissension entre PHILIPPE-LOUIS Duc de *Neubourg*, & JEAN II. Duc de *Deux-ponts*, qui se disputoient le titre & la qualité d'administrateur du palatinat. Ce dernier en vertû du Testament du defunt Electeur FREDERIC, & l'autre comme plus proche parent. La chose fut enfin reglée par l'Empereur RODOLPHE I qui decida quant au possessoire en faveur du Duc JEAN. Celui ci se trouvant par la confirmé dans ses droits & prérogatives, les fit valoir dans toutes les Solemnitez, & autres rencontres, qui se presentérent depuis. Cependant le jeune FREDERIC, ayant atteint l'âge prescrit par les anciennes constitutions, étoit à peine sorti de Tutele, qu'il passa en Angleterre où le Roi JAQUES I. lui donna sa fille unique ELISABETH en mariage l'an 1613. & le créa en même tems Chévalier de la jarretiére. Une si haute alliance excita l'ambition de ce Prince, & il la poussa ensuite à un tel dégré, que non content de posseder en paix

un Etat des plus florissants qu'il y eut pour lors dans l'Empire, il jetta ses veuës sur la Bohème, & sut profiter si adroitement des troubles, dont elle étoit agitée depuis l'an 1618. 1618. que les Etats de ce Royâume vinrent lui en offrir la Couronne qu'ils avoient oté à FERDINAND d'Autriche.

Ce coup de partie, dans lequel FREDERIC s'engageâ peutêtre avec trop de précipitation, lui devint funeste: à peine la cérémonie de son sacre, qui se fit dans *Prague*, le 4. Novembre de l'an 1619. s'étoit passée, qu'il se vit contraint par les armes victorieuses de FERDINAND, d'abandonner un Thrône qu'il ne faisoit que d'occuper, & il lui fallut chercher en *Hollande* un azyle contre sa mauvaise Fortune. Ce fut là qu'il apprit chaque jour les tristes suites que sa malheureuse Entreprise entraina après elle. Envain le Roi, son beau-pere & celui de *Dannemarck*, de même que plusieurs Princes protestans, s'étoient liguez en sa faveur. Leurs forces ne purent prévaloir sur celles, que l'Empereur uni avec l'Espagne, leur opposat, & l'infortuné FREDERIC, mis au ban de l'Empire se trouva en peu de tems réduit à un état déplorable.

Tout cela néanmoins n'abbatit, pas tellement le courage de ce Prince, qu'il ne s'en sentit encore assez pour éprouver une seconde

de fois le ſort des armes. Pour cet effet s'étant rendu dans le Palatinat l'an 1622. il y joignit le Comte ERNEST de *Mansfelt*, & fit, de concert avec ce Général quelques Exploits aſſez conſidérables, & qui alloient même être ſuivis d'autres, ſi le nouveau renfort de Troupes, que CHRETIEN, Duc de *Brunſwick* leur amenoit, n'avoit été défait par le Comte de *Tilly* prés de *Hoëchſt.* C'eſt alors, que FREDERIC, trop foible pour pouvoir ſe ſoutenir davantage, prit le parti de retourner en *Hollande* auprès de ſa Famille, & d'y attendre avec impatience l'iſſuë des négociations, que les Rois d'*Angleterre*, & de *Dannemarck* avoient derechef entamées pour lui moïenner ſa réconciliation avec l'Empereur. Mais cet intervalle, duquel ſes Ennemis ſurent profiter, cauſa ſa ruine totale. Car Tilly, lui ayant enlevé *Heidelberg* & *Manheim*, le dépouïlla avec la même facilité du reſte de ſes Etats, tandis que l'Empereur FERDINAND, dans la diète tenuë à Ratisbonne l'an 1623. le déclara déchû de ſa dignité Electorale, & en revêtit MAXIMILIEN, Duc de *Baviére.*

1622.

Une Guerre ſi ſanglante, & qui avoit été jusques ici menée, de part & d'autre avec tant de chaleur & d'opiniâtreté, devint inſenſiblement le ſujet d'une nouvelle dont

CHARLES-GUSTAVE, Roi de *Suéde*, se declara le Chéf l'an 1630. en s'opposant aux entreprises ultérieures de l'Empereur. Les Victoires, que ce Roi remporta presque par tout, devinrent bientôt une espece de ressource pour FREDERIC. Mais elle fût de peu de durée, & ne servit qu'a rendre ce Prince encore plus sensible à ses propres malheurs.

1632. En effet, se trouvant à Mayence l'an 1632. lorsque l'on y apprit que ce grand Guerrier, sur lequel il fondoit toutes ses esperances, avoit été tué à la bataille de Lutzen, il ne pût resister à ce coup fatal, & se laissant emporter par la douleur qu'il en conçut, il cessa de vivre le 17. Novembre de la même année. Ce fut son Frere LOUIS-PHILIPPE, qui prit soin de son Corps, en le faisant transporter de Mayence à Sedan, où il lui donna la sépulture.

Nous passons maintenant à la nombreuse Lignée, que FREDERIC eut d'ELISABETH, son Epouse.

I. HENRI - FREDERIC, naquit à *Heidelberg*, le 1. Janvier de l'an 1614. & périt malheureusement dans les Ondes prés d'*Amsterdam*, l'an 1629. le 7. Janvier.

II. CHARLES-LOUIS, né l'an 1617. le 22. Decembre succéda à son Pere dans l'Electorat.

III. ELISABETH, née l'an 1618. le 26. Decembre, ſe fit admirer par ſon eſprit. Elle s'étoit flattée pendant les années 1635. & 36. de l'eſpoir de devenir l'Epouſe de LADISLAS, Roi de *Pologne*; Mais la choſe n'ayant point réüſſi, Elle fut faite Abbeſſe de Heréford, en *Weſtphalie*, & mourut l'an 1680. le 11. Fevrier.

IV. ROBERT, naquit à *Prague* l'an 1619. & fut élevé en *Hollande*. Il paſſa en Angleterre l'an 1635. delà il ſe rendit en *Weſtphalie* auprès de ſon Frere CHARLES-LOUIS. Il y fut fait priſonnier, & l'Empereur lui rendit la liberté à condition qu'il en feroit un meilleur uſage. Il repaſſa l'an 1642. en Angleterre, où il aida le Roi à appaiſer les troubles, qui s'étoient élevés, & ſes belles actions lui méritérent le Titre de Duc de Cumberland. La ſuite n'ayant point répondu à de ſi beaux commencements, Robert ſe vit contraint de quiter ce Royaume, & ſe retira en *Irlande*, delà en *Portugal*, & vint enfin rejoindre ſon Frere en *Allemagne*. Le peu de ſatisfaction, qu'il y trouva, fit reſoudre ce Prince à paſſer au ſervice de l'Empereur, qui l'employa en *Pomeranie* contre les *Suédois* l'an 1660. Sur

ces

ces entrefaites, Robert ayant appris le rétour du Roi CHARLES en *Angleterre*, il ne differra guéres de l'y suivre, & c'est là qu'il finit enfin ses jours l'an 1682. après avoir été honoré de l'Ordre de la jarretiére, & avoir commandé la Flotte contre les *Hollandois* l'an 1672. en qualité de Vice-Amiral. Ce prince laissa quelques Enfans naturels, n'ayant point été marié.

V. MAURICE, né à *Custrin*, dans la Marche *Brandebourgeoise*, l'an 1620. le 27. Decemb. prit le parti des armes, & servit l'an 1640. sous les Généraux Suédois avec distinction, il joignit ensuite sa Fortune à celle de son Frere Robert, & demeura comme lui, attaché aux interéts de CHARLES I. Roi d'-*Angleterre*. Son sort ulterieur, que l'on entrelasse de divers évenemens, n'est point connû.

VI. LOUISE née l'an 1622. le 18. Avril, passa en France l'an 1658. & y ayant embrassé la Réligion Catholique, elle devint Abbesse de *Maubuisson*, & décéda l'an 1709.

VII. LOUIS, né le 16. Aout de l'an 1623. mourut le 24. Décembre de la même année.

VIII. EDOUARD, né l'an 1624. le 6. Octobre,

bre, alla chercher sa Fortune en Franche, ou il épousa l'an 1645. ANNE de *Gonzague*, Fille de CHARLES, Duc de *Nevers*. Il y embrassa la Religion Catholique, & mourut l'an 1663. le 13. Mars.

De ce mariage naquîrent, outre un Fils mort, peu aprés avoir reçu le baptême, Trois Princesses, dont l'ainée LOUISE-MARIE devint la seconde Epouse de CHARLES-THEODORE Prince de SALM, & mourut à Aix-la Chappelle l'an 1679. la seconde, ANNE-HENRIETTE-JULIE, fut donnée en Mariage à HENRI-JULES de *Bourbon*, Prince de *Condé*, & mourut l'an 1723. agée de 74. ans. La troisiême BENOITE-HENRIETTE, fut mariée l'an 1668. à JEAN-FREDERIC, Duc de *Brunswick*.

IX. HENRIETTE-MARIE, née l'an 1626. le 7. Juillet célèbra ses Noces l'an 1651. le 4. Avril avec SIGISMOND RAGOTZKI, Prince de *Transilvanie*, & mourut le 28. Septembre de la même année.

X. PHILIPPE, né le 26. Septembre de l'an 1627. passa une grande partie de sa vie en *Hollande*, s'etant ensuite mêlé dans les troubles, qui désoloient la

France,

France, il s'attacha au Prince de Turenne, & fut tué au combat de Réthel l'an 1659. le 15. Decembre.

XI. CHARLOTTE, née le 19. Decembre de l'an 1628. mourut le 14 Janvier de l'année ſuivante.

XII. SOPHIE, née l'an 1630. le 13. Octobre, devint l'Epouſe d'ERNEST-AUGUSTE, Duc *Brunſwick*, qui porta le premier la dignité Electorale dans ſa Maiſon. Cette Princeſſe avoit été declarée héritiére préſomptive de la Couronne d'Angleterre; Mais elle mourut l'an 1694. & laiſſa cette gloire à GEORGE, ſon fils.

XIII. GUSTAVE, né l'an 1632. mourut le 9. de Janvier de l'an 1641.

CHARLES-LOUIS

ELECTEUR PALATIN.

XX.

La perte, que CHARLES-LOUIS venoit de faire en la perſonne de ſon Pere, joint au triſte état dans lequel il avoit paſſé une partie de ſa jeuneſſe à Leide, ſous la Tutele de LOUIS-PHILIPPE, Duc de *Simmeren*, ſon Oncle paternel, ne diminua rien de cette grandeur d'ame, qui lui étoit ſi naturelle, & qui le mettoit même au deſſus de

de tous les Evénemens de la vie. On admira particuliérement en lui cette noble assurance, avec laquelle il demanda d'être rétabli dans la Dignité & dans les Etats que son Pere avoit occupez. Loin de s'allarmer du Traité de pacification de *Prague*, il commenca l'année 1636. à se servir de la plume & de l'épée, pour tâcher de se faire faire raison. Mais quoiqu'il put entreprendre il se vit contraint d'attendre l'issuë du Traité de *Munster*. Il y fut enfin réglé l'an 1648. que ce Prince auroit le huitiéme Rang dans le Collége Electoral, & posséderoit en propre le bas palatinat avec tous ses droits & dependances; & que quant au haut Palatinat, lui, ainsi que ses Freres, auroient à y renoncer tant que la Ligne GUILLELMINE subsisteroit; cependant, qu'au defaut de celle-ci, non seulement ce méme haut Palatinat, mais encore la Dignitée Electorale, avec ses anciennes prérogatives telles que le Duc de *Baviére* les possedoit pour lors, rentreroient dans la Maison Palatine, & qu'en ce cas le huitiéme Electorat cesseroit ou demeureroit éteint.

1648.

CHARLES-LOUIS s'etant soumis, quoique fort à regret, à toutes ces Loix, repassa l'an 1649. d'*Angleterre* en *Allemagne*, & se rendit à *Nurenberg*, où il moyenna le relachement d'une grosse somme d'argent, à la quelle

il avoit été taxé de la part de la *Suéde*, tandis que les Troupes de *Baviére* évacuoient ses Etats, desquels il alla ensuite prendre possession. Ce Prince célèbra l'an 1650. à *Cassel* le mariage, qu'il y avoit contracté peu de tems auparavant avec CHARLOTTE, Fille de GUILLAUME V. Landgrave de *Hesse*. Ayant l'année d'aprés reçû sous les conditions prescrites l'investiture du bas Palatinat, il assista en personne aux diétes générales, qui se tinrent à Ratisbonne, pendant les années 1653. & 54. & il s'y attira par son esprit & sa conduite, l'estime & les bienfaits de l'Empereur, tellement que dans cette AUGUSTE Cérémonie, qui se fit ensuite à *Augspourg*, à l'occasion de FERDINAND que l'on y avoit élû Roi des Romains, l'on vit CHARLES-LOUIS, revêtû de sa nouvelle dignité d'Archi-Trésorier, en faire les fonctious avec éclat.

Cette Fête s'étant ainsi passée au grand contentement de ce Prince, il n'en fut pas de même lors qu'en l'an 1658. à la mort de l'Empereur FERDINAND III. il s'agit de choisir un autre en la place; car, comme les Electeurs Palatins avoient exercé jusqu'ici la charge de Vicaire-Général dans toute l'étenduë de cette partie de l'*Allemagne* qui comprend les Cercles du Rhin, de la *Suabe*, & de la *Franconie*, tandis que le Throne réstoit

1658.

vacant

vacant, l'Electeur de *Baviére* s'etoit d'abord arrogé ce droit. Mais CHARLES-LOUIS jaloux du sien, se crut fondé à le lui disputer. C'est ce qui donna lieu à diuers troubles & confusions, dont on termina à peine le cours dans le tems même, que tout étoit d'ailleurs d'accord sur le choix, que l'on fit de l'Archiduc LEOPOLD pour Empereur.

La Cérémonie du sacre achevée, CHARLES-LOUIS, tranquile en apparence, retourna dans ses Etats, ou s'etant appliqué avec beaucoup de soin, & d'exactitude à tout ce que son devoir de Prince sembloit exiger, il ny fut pas longtems sans avoir de nouveaux demêléz avec les Princes ses voisins, qui ne se trouvérent iamais si fort animéz contre lui, que quand il voulut faire valoir, à leur grand préjudice, l'an 1663. certain privilége, auquel il avoit donnê le nom de *Wildfangiat*. Les trois Electeurs Ecclésiastiques de même que le Duc de Lorraine prirent les armes pour défendre chacun leurs Sujets de l'oppression, dont ils étoient menacez, & cette affaire, qui avoit commencé avec chaleur de part & d'autre, alloit avoir de tres méchantes suites, si elle n'avoit enfin été terminée l'an 1667. sous l'autorité de l'Empereur, par la médiation des Rois de *France* & de *Suéde*. Néanmoins l'Archevêque de Mayence, & le Duc de *Lorraine* eu-

rent encore dans la ſuite pluſieurs difficultés à eſſuyer de la part de ce Prince, jusqu'à ce qu'enveloppè dans la Guerre, qui s'éleva l'an 1974. entre l'Empereur & la France il ne ſongea plus qu'à la conſervation de ſes propres Etats, même apres que la paix fut conclue à Nimégue. C'eſt parmi tant de ſoins & d'embarras, que CHARLES-LOUIS, après avoir fait ériger dans *Manheim* l'an 1677. ce fameux Temple de la CONCORDE, ou il voulut que les trois Religions differentes euſſent à certaines heures réglées, leur libre Exercice; finit ſa vie l'an 1680. le 28. Aout près du Village d'*Edingen*, comme on le conduiſoit de *Manheim* à *Heidelberg*, afin d'y changer d'air.

1680.

Ce Prince eut de CHARLOTTE de *Heſſe*, ſon Epouſe, les Enfans, qui ſuivent.

I. CHARLES, né l'an 1651. le 30. Mars ſuccéda à ſon Pere.

II. ELISABETH-CHARLOTTE, née l'an 1652. le 27. May devint l'Epouſe de PHILIPPE, Duc d'*Orleans*, frere de LOUIS XIV. Roi de *France*, l'an 1671. après que cette Princeſſe eut embraſſé la Religion Catholique. Elle mourut l'an 1722. le 8. Decembre, agée de 70. ans.

III. FREDERIC, né l'an 1653. ou ſelon d'autres

d'autres, l'an 1654. mourut incontinent après avoir reçu le baptême.

Cette Lignée fut interrompuë par une fatale dissension, qui survint entre ces deux illustres Epoux, & fut cause que CHARLES-LOUIS contracta une espece de nouveau mariage avec LOUISE, Fille de CHRISTOPHE-MARTIN, Baron de Degenfelt, la quelle, après avoir porté pendant sa vie le Titre de Rau-Gravinne, ou Comtesse-sauvage, mourut enfin l'an 1677. le 18. Mars, dans le tems qu'elle étoit enceinte de son quatorziéme Enfant.

On attribue encore à CHARLES-LOUIS un fils naturel, qu'il eut autrefois, durant son sejour à LONDRES d'une certaine Comtesse Angloise. Ce jeune Seigneur, nommé LOUIS de *Rotenschild,* auquel le Pere ajouta depuis le Titre de Baron de SELTZ, mourut à PARIS l'an 1660.

CHARLES

ELECTEUR PALATIN.

XXI.

Ce Prince se trouvoit en *Angleterre* auprès du Roi CHARLES II. dont il imploroit l'appui contre les exactions que la France continuoit, de commettre dans le

Palatinat, malgré le Traité de Paix, conclut depuis peu à Nimégue lorsqu'il apprit la mort de l'Electeur son pere. Làdessus il repassa la 1680. mer, & continua son voyage en toute diligence pour se rendre dans ses Etats. A son heureuse arrivée, la tristesse s'y dissipa, & fit place à la joye, qui devint universelle il sembloit même déja que rien ne manquoit plus au bonheur de ses Sujets. Mais, quelque grande que fût l'Esperance, que CHARLES avoit fait conçevoir de sa personne, des Conseiller mal avisez la firent biéntôt évanouïr, en détournant ce Prince des soins indispensables, qu'exigoient les affaires de l'Etat & du Public, pour le plonger ensuite dans les plaisirs, que l'art militaire assaisonnoit presque toujours, & rendoit par là d'autant plus conformes à son génie. C'est parmi ces sortes d'Exercices, peutêtre trop violents, qu'il contracta une fiévre chaude, laquelle par la faute, ou par l'ignorance des Médecins, dégénera en Etisie, & le mit au Tombeau dans la fleur de son 1685. âge l'an 1685. le 18. May.

Ce Prince avoit épousé l'an 1671. le 20. Septembre GUILLELMINE ERNESTINE, Fille de FREDERIC III. Roi de *Dannemarck*. Mais s'en étant malheurensement degouté au bout de deux ans il s'attacha à une demoiselle, issuë de la noble Famille de RÜDT de *Ca-*

lemberg

lemberg. C'eſt ce qui fut peut être la cauſe qu'il ne laiſſa point de poſtérité.

PHILIPPE-GUILLAUME

ELECTEUR PALATIN.

XXII.

La mort de CHARLES ayant fait manquer la Branche de *Simmeren* pour la seconde fois, PHILIPPE-GUILLAUME, iſſû de celle *Neubourg*, ſuccéda de plein pied dans l'Electorat Palatin, tant en vertu de la Bulle d'or, qu'en conformité des pactes de Famille, ratifiez dés l'an 1548. par tous les Comtes Palatins, qui s'étoient pour lors trouvez en vie, & confirmé encore depuis par l'article IV. de la paix de *Weſtphalie*. 1685.

C'eſt ainſi que ce prince, aprés avoir reçu l'inveſtiture de ces nouveaux Etats des mains de l'Empereur crût en demeurer le tranquile poſſeſſeur. Mais deux différens partis s'etant élevéz contre lui tout à la fois, le trompérent dans ſon attente, & l'on vit d'un côté LEOPOLD-LOUIS, Duc de *Veldenz-Lautrec* Vouloir s'arroger le droit de ſucceſſion au Palatinat, comme plus proche parent du defunt, CHARLES, tandis que d'un autre côté ELISABETH-CHARLOTTE, Ducheſſe d'*Orléans*, & ſoeur du même defunt, reclamoit, entre pluſieurs choſes, les Princi-

paûtés de *Simmeren*, & de *Lauteren*, avec une partie du Comté de *Spanheim.*

Quant au premier de ces deux adversaires, on en vint aisément à bout, en lui faisant connoitre l'Injustice de ses prétensions. Mais il n'en fut pas de même de la Duchesse qui se sentant appuyée de la France, ne voulut pas entrer en accommodement, & rejetta avec hauteur toutes les propositions qui lui furent faites à ce sujet. De cette maniére le Palatinat devint en peu de tems le Théâtre d'une des plus cruelles Guerres, ou il se soit jamais vû exposé. Les François accoutumez à préférer les armes aux Loix, s'étant emparez de *Manheim* à main forte l'an 1688. poussérent leurs conquêtes plus loin & subjuguérent avec la même rapidité toutes les autres villes & Bourgs dependans de cet Electorat, brulant, sacageant, & commettant des excès jusques là inouis.

Cette calamité publique, jointe à l'impuissance d'y remédier, toucha PHILIPPE-GUILLAUME si sensiblement, qu'il en mourut de déplaisir à Vienne l'an 1690. le 2. Novembre, peu après son retour d'*Augsbourg*, ou il avoit donné, en qualité d,Electeur, son suffrage à l'archiduc JOSEPH fils de l'Empereur LEOPOLD, pour y être Couronné Roi des Romains.

1690.

Ce Prince avoit épousé en premiéres Noces

ces

ces l'an 1642. ANNE-CATHERINNE-CONSTANCE. Fille de SIGISMOND III. Roi de Pologne. Cette Princesse étant morte l'an 1651. sans qu'il en eut des Enfans, il s'allia en second lieu avec ELISABETH-AMELIE, fille de GEORGE II. Landgrave de *Hesse-Darmstadt* l'an 1653. le 24. Aout. Elle lui donna l'illustre Lignée, qui suit, & mourut Veuve l'an 1709. le 4. Aout.

I. ELEONORE-MAGDELENE-THERESE, née à *Dusseldorp* l'an 1655. le 6. Janvier, devint l'Epouse de l'Empereur LEOPOLD l'an 1676. le 14. Decemb. & mourut Veuve l'an 1720. le 19. Janvier.

II. MARIE-ADELHAÏDE-ANNE, née l'an 1656. le 6. Janv. mourut le 21. Decembre de la méme année.

III. SOPHIE-AMELIE ELEONORE née le 25. May de l'an 1757. mourut le 7. Fevrier de l'année suivante.

IV. JEAN-GUILLAUME né l'an 1658. le 19. Avril, succéda à son Pere dans l'Electorat.

V. WOLFGANG-GEORGE-FREDERIC, né le Juin de l'an 1659. fut Chanoine des Eglises de *Cologne*, *Strasbourg*, *Liége*, *Munster*, *Passau*, *Trente*, *Brixen*, & *Breslau*; il mourut à *Neustadt*

ſtadt en Autriche l'an 1683. au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Italie.

VI. LOUIS-ANTOINE, né l'an 1660. le 9. Juin quitta les armes, qu'il avoit porté avec diſtinction contre les Turcs en *Hongrie*, & s'etant rendu d'Egliſe, il fut pourvû de pluſieurs bénéfices conſidérables, devint Grand Maître de l'ordre Teutonique l'an 1685. enſuite Evêque de *Worms* & Coadjuteur de l'Archevêché de *Mayence*, enfin, ayant été encore elû Evêque de *Liége* l'an 1694. le 21. Avril il mourut le 4. May de la même année.

VII. CHARLES-PHILIPPE, né à *Neubourg* l'an 1661. le 4. Novembre, ſuccéda à ſon Frere ainé dans l'Electorat.

VIII. ALEXANDRE-SIGISMOND, né à *Neubourg*, l'an 1663. le 16. Avril embraſſa l'état Eccleſiaſtique, & ayant été pourvû de pluſieurs Bénéfices, il parvint à l'Evêché d'*Augsbourg* l'an 1690. & mourut le 24. Janvier de l'an 1737.

IX. FRANÇOIS-LOUIS, né l'an 1664. le 22. Juillet, fut fait Evêque de *Breslau* l'an 1683. enſuite Grand Maître de l'ordre Teutonique & Evêque de *Worms* l'an 1694. Il parvint auſſi à l'Archevêché de *Tréves* l'an 1715. & paſſa de celui ci l'an 1729. à l'Archevêché de *Mayence*, du quel

quel il avoit été élû Coadjuteur depuis l'an 1710. Ce Prince mourut à *Breslau* l'an 1732. le 18. Avril.

X. FREDERIC-GUILLAUME, né le 20. Juillet de l'an 1665. prit le parti des armes, & fut tué devant *Mayence* au tems du siege l'an 1689. le 23. Juillet.

XI. MARIE-SOPHIE ELISABETH, née l'an 1666 le 6. Aout fut donnée en mariage à PIERRE II. Roi de *Portugal* l'an 1687. & mourut le 4. Aout de l'année 1699.

XII. MARIE-ANNE, née l'an 1667. le 28. Aout devint l'Epouse de CHARLES II. Roi d'*Espagne* l'an 1690.

XIII. PHILIPPE-GUILLAUME-AUGUSTE, né l'an 1668. le 18. Novemb, mourut l'an 1693. le 4. Avril. Ce prince avoit épousé l'an 1690. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, Fille de *Jules-François* Duc de *Saxe Lauenbourg*, de laquelle il laissa deux Princesses, I. LEOPOLDINE ELEONORE, née l'an 1691. & morte l'an 1693. II. MARIE ANNE CHARLOTTE née l'an 1663. & mariée au Prince FERDINAND de *Baviére* l'an 1719. le 5. Fevrier.

XIV. DOROTHEE-SOPHIE, née l'an 1670. le 11. Juillet, fut fiancée l'an 1690. à ODOARD FARNESE, Prince de *Parme*, lequel etant mort l'an 1693. elle

devint l'année suivante l'Epouse de FRANÇOIS FARNESE, Frere du défunt Duc de *Parme* & de *Plaisance*, qui décéda l'an 1727.

XV. HEDWIGE-ELISABETH-AMELIE, née l'an 1673. le 18. Juillet, fut mariée l'an 1691. à JAQUES-LOUIS, Prince SOBIESKI, l'ainé des Fils de JEAN, Roi de *Pologne*. Cette Princesse mourut l'an 1722. le 10. Aout.

XVI. JEAN, né & mort le premier jour de Fevrier de l'an 1675.

XVII. LEOPOLDINE ELEONORE-JOSEPHE, née l'an 1679. le 4. May, mourut l'an 1693. le 8. Mars, dans le tems qu'Elle alloit devenir l'Epouse de MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur de *Baviére*.

JEAN GUILLAUME.

ELECTEUR PALATIN.

XXIII.

1690. Le Palatinat étoit dans une désolation extrême lorsque JEAN-GUILLAUME en devint l'héritier apres la mort de son Pere. La maniére outrée, dont les Troupes *Françoises* en agirent avec la Ville de *Heidelberg* l'an 1693, redoubla, les chagrins que ce Prince

Prince ressentoit déjà assez d'ailleurs. Mais quelques soins qu'il put apporter pour tâcher de soulager les maux, que souffroient Ses Sujets, il n'en put venir à bout que par le Traité de Paix, qui se conclut a Ryswick. Encore fallut-il qu'il païat une tres grosse somme d'argent à la Duchesse d'Orléans, afin de ne point attirer un nouvel orage sur les Etats dans lesquels il venoit d'être rétabli.

Cependant LEOPOLD-LOUIS, dernier Duc de *Veldenz-Lautrec*, étant décédé l'an 1694. sans avoir laissé d'Enfans mâles, JEAN-GUILLAUME fit valoir ses droits, & s'empara de ce riche héritage l'an 1697. à l'exclusion de ceux, qui y prétendoient. S'il céda depuis *Lutzelstein*, & *Gutenberg* au Duc de *Birikenfelt*, ce ne fut que parceque celui-ci se trouvoit appuyé par la *France*, à la quelle il fallut déférer en cette rencontre.

Il n'en fut pas de même lorsque le Throne d'Espagne vint à vaquer par la mort de CHARLES II. Les engagemens, ou cet Electeur entra en dépit de la *France*, & la vigueur avec la quelle il aida à pousser la Guerre, qui s'étoit élevée à ce sujet, furent assés connoitre combien ce Prince étoit devoué à la Maison d'Autriche, & en même tems attaché aux intérêts de l'Empire. Cette conduite

1700.

lui ayant fait recouvrer l'an 1708. le haut Palatinat avec l'ancienne marque de sa dignité Electorale dont MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur de *Baviére*, venoit d'être dépossédé, il voulut en transmettre la mémoire à la postérité, en renouvellant l'ordre des Chevaliers de S. HUBERT, que GERARD, Comte de *Juliers*, avoit autrefois institué.

Deux années s'étoient à peine écoulées, quand la mort enleva de ce monde l'Empe-JOSEPH. Cet évenement rendit la conjoncture du tems beaucoup plus épineuse, & causa en particulier bien du regret à JEAN-GUILLAUME. Dans ce malheur commun, ce Prince, qui prit d'abord la qualité de Vicaire Général goûta au moins la consolation d'y avoir remédié en joignant son suffrage à ceux des autres Electeurs, en faveur de CHARLES III. Roi d'*Espagne*, Frere du défunt, & en s'aquittant, à l'occasion de son Sacre, des fonctions, dont ses ancêtres avoient autrefois joui.

Enfin le tems fatal étant venû auquel JEAN-GUILLAUME devoit payer à son tour, le Tribut de la Nature, ce Prince décéda à *Dusseldorp* le 8. Juin de l'année 1716. Il avoit épousé à *Neustad* en Autriche l'an 1678 le 25. Octobre MARIE-ANNE JOSEPH, Fille de l'Empereur FERDINAND III. & il en eut deux Princes. Mais l'un mourut l'an 1683. le 23. Mars,

1716.

Mars, & l'autre l'an 1686. le 26. Janvier pour ſucroit de malheur, la Mere les ayant ſuivi l'an 1689. le 12. Avril JEAN-GUILLAUME convola à des ſecondes Noces le 26. Avril de l'an 1691. avec MARIE ANNE-LOUISE de *Médicis*, Fille de CÔME III. grand Duc de *Toscane*, de la quelle il n'eut point de poſtérité.

CHARLES-PHILIPPE

ELECTEUR PALATIN.

XXIV.

Ce Prince avoit d'abord été deſtiné à l'Egliſe & il fut pourvû à cet effet d'une prébende dans les Metropolitaines de *Cologne* & de *Salzbourg* & reçu Chévalier de Malthe. Il ne laiſſa pas cependant de ſe rendre utile à l'Etat. Car aprés avoir ſervi en *Hongrie* contre les Turcs à la tête d'un Regiment de Cavallerie, l'Empereur LEOPOLD le créa Chevalier de la Toiſon d'or, & lui conféra le Gouvernement du *Tyrol*, où il fixa ſon ſejour jus qu'à la mort de l'Electeur JEAN-GUILLAUME, ſon Frere, arrivée l'an 1716. qui l'appella à la ſucceſſion.

La deſſus CHARLES-PHILIPPE quitta le *Tyrol* pour prendre poſſeſſion de ſes propres Etats, & s'étant rendu à ce ſujet de *Neubourg* à *Heidelberg* l'an 1718. il y établit ſa Réſidence. Il la transfera enſuite à *Manheim*, & devint le

ſecond

ſecond fondateur de cette ville, dont il retablit & augmenta même conſidérablement les Fortifications, & il l'embellit d'un Palais ſuperbe.

Ce Prince, apres s'être défait de ſes bénéfices, épouſa l'an 1688. le 24. Juillet, LOUISE-CHARLOTTE, Fille de BOGISLAS, Prince de *Radzivil*, veuve Pour lors de LOUIS Margrave de *Brandebourg*, de la quelle il eut.

I. LEOPOLDINE-ELEONORE-JOSEPHE, née l'an 1689. le 27. Decemb. morte.

II. MARIE-ANNE, née l'an 1690. & morte le 7. Decembre.

III. ELISABETH-AUGUSTE, née le 17. Mars l'année 1693. Cette Princeſſe fut donnêe en Mariage l'an 1717. le 2. May à JOSEPH-CHARLES, Prince de *Sulzbach*, & mourut l'an 1728. le 30. Janv.

IV. Un Fils anonyme, né l'an 1695.

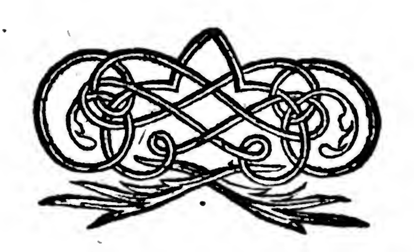
Ce dernier Prince étant mort presqu'en naiſſant, & la Mere l'ayant ſuivi le 25. de Mars de la même année, CHARLES-PHILIPPI contracta un ſecond mariage l'an 1701. avec THERESE-CATHERINE, Fille de JOSEPH-CHARLES, Prince de LUBOMIRSKI, la quelle mourut le 6. Janvier de l'année 1712. après avoir mis au monde les deux Princeſſes, qui ſuivent.

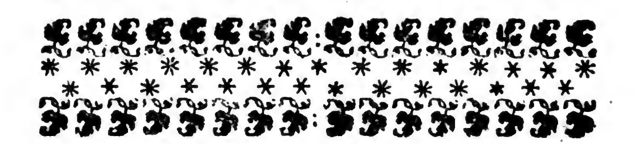
I. TEOPHILE-ELISABETH-FRANÇOISE, née à *Breslau* l'an 1703. le 13. Novembre, morte le 31. Janvier de l'année 1705

II. ANNE-

II. ANNE-ELISABETH-THEOPHILE AUGUSTE, née à *Inspruck* le 9. Juin de l'an 1709. morte l'an 1712. le 10. Janv.

Enfin CHARLES-PHILIPPE devint veuf pour la troisiême fois l'an 1734. par la mort de MARIE-THERESE-VIOLENTE, née Comtesse de *Tour* & *Taxis*, élevée au rang de Princesse de l'Empire par un Diplome de l'Empereur CHARLES VI.





HISTOIRE
ABREGE'E.
DE LA MAISON PALATINE.

PARTIE II.

Contenant les différentes Branches, qui en ſont iſſues depuis l'an 1410. Jusqu'à preſent.

Depuis le partage dans lequel LOUIS I. Electeur palatin, voulut bien entrer avec HENRI, ſon Frere, en cédant à celui-ci une partie de la *Baviére*, ainſi que fit encore après lui RODOLPHE I. à l'egard de ſon Frere LOUIS; l'on eut à l'avenir un ſoin extrême de conſerver les Terres dependantes du Palatinat dans leur entier afin d'en rendre l'Héritier d'autant plus puiſſant. Mais quelle que fut la précaution, qu'avoit pris de nouveau & à même 'n l'Electeur ROBERT II. par ſon Décret de l'année 1395. ſon fils ROBERT, qui l'avoit ratifié crût néanmoins pouvoir s'en diſpenſer lors qu'il parvint à la Couronne Impériale; tellement qu'à ſa mort, arrivée l'an 1410. l'on vit les biens de ſa maiſon

partagez entre les quatre Fils qu'il laiſſa ; l'ainé eut pour ſa portion la partie la plus conſidérable avec le Titre d'Electeur, tandis que les trois autres prirent poſſeſſion des Duchés de *Neubourg*, *Simmeren*, *Deux-Ponts*, & *Mosbach*, ſuivant ce qui avoit été reglé là deſſus entre eux, & ſe ſéparérent en autant des Branches différentes, d'où en rejaillirent de nouvelles dans la ſuite, ainſi que nous allons le montrer.

LA LIGNE ANCIENNE DE NEUBOURG.

C'eſt de cette Ville ſituée ſur le Danube, de même que de ſes dépendances, que JEAN, ſecond Fils de l'Empereur ROBERT, ayant pris poſſeſſion à titre de Duc, commença de former une Branche ſéparée, mais qui ne s'étendit gueres loin ; car, quoique ce Prince eut de CATHERINNE, Fille de ULADISLAS, Duc de *Pomeranie*, ſa premiére femme (la ſeconde étant morte ſtérile) les ſix Fils, qui ſuivent.

I. CHRISTOPHE
II. OTTON
III. JEAN
IV. JEAN

V. FRI-

V. FREDERIC
VI. ADOLPHE

Ils mourûrent néan-moins tous en bas âge, à la reſerve de l'ainé, qui fut depuis élû, Roi de *Dannemarck*, de *Suéde*, & de *Norwége* l'an 1439. celui-ci épouſa l'an 1445. DOROTHEE, Fille de JEAN, Marquis de *Brandebourg* & eut le malheur de décéder l'an 1448. ſans laiſſer de poſtérité tellement que les Terres héréditaires furent incorporées derechef au Palatinat.

LA LIGNE NOUVELLE DE NEUBOURG.

La première Ligne de *Neubourg*, dont nous venons de faire mention, demeura longtemps éteinte avant que l'on en créa une autre de même nom; & ce fut WOLFGANG Duc de *Deux-ponts*, qui ayant eu d'OTTON-HENRI Electeur Palatin, le Duché de *Neubourg*, le jugea aſſez conſidérable pour le donner enſuite en partage à PHILPPE-LOUIS, ſon Fils ainé, l'an 1560. Ce dernier Prince etoit né l'an 1547. & mourut au grand regret de ſes Nouveaux Sujets l'an 1614. le 12. d'Aout, laiſſant de ſon Epouſe ANNE Fille de GUILLAUME Duc de *Julliers*, les Enfans ſuivans.

I. I. WOLFGANG-GUILLAUME, succéda à son pere le 28. d'Octobre.

II. OTTON-HENRI, né l'an 1580. le 28. Octobre mourut l'an 1598. le 24. Fevrier.

III. AUGUSTE, né l'an 1582. le 2. d'Octobre, eut *Sulzbach* pour appanage, & devint le Chef de cette nouvelle branche.

IV. JEAN-FREDERIC, né l'an 1587. le 23. Aout eut *Hippolstein* en partage.

Outre ces quattre Princes PHILIPPE-LOUIS avoit encore procrée de son Epouse autant des Princesses.

I. ANNE-MARIE, née à *Neubourg* l'an 1575. fût donnée en mariage à FREDERIC-GUILLAUME Duc de *Saxe*. Administrateur de l'Electorat de ce nom l'an 1591. le 29. Aout.

II. DOROTHEE-SABINE, naquit l'an 1576. le 13. d'Octobre & mourut l'an 1598. le 12. Decembre.

III. AMELIE-HEDEVVIGE, née l'an 1584. mourut l'an 1607. le 5. Aout.

IV. SOPHIE-BARBE, née l'an 1590. le 24. Mars, mourut l'année suivante.

WOLF-

WOLFFGANG-GUILLAUME

DUC DE NEUBOURG. II.

CE Prince naquit le 28. d'Octobre de l'an 1578 & embrassa dans la suite, à savoir l'an 1614. la Religion Catholique; la grosse Succession, qui lui étoit échue de la part de JEAN-GUILLAUME, Duc de *Juliers*, de *Cléves*, & de *Bergue*, son grand Oncle, lui donna pendant un tems, bien de l'occupation contre l'Electeur de *Brandebourg*, qui la lui disputoit; mais enfin, les deux partis étant convenûs l'an 1651. d'une espêce d'accommodement, WOLFGANG-GUILLAUME n'y survécut guéres, puis qu'il mourut l'an 1653. le 20. de Mars.

Ce Prince avoit épousé en premiéres Nôces l'an 1613. MAGDELAINE, Fille de GUILLAUME Duc de *Baviére*, de la quelle il n'eut qu'un fils unique: PHILIPPE-GUILLAUME, qui lui succéda.

Aprés la mort de cette Princesse arrivée l'an 1628. le 25. Septembre il célèbra ses Nôces l'an 1631. le 1. de Novembre avec CATHERINE-CHARLOTTE, Fille de JEAN II. Duc de *Deux-ponts*, sa parente, dont il eut.

I. FERDINAND - PHILIPPE, né l'an

1633. le 7. de May, mourut le 20. de Septembre suivant.

II. Eleonore-Françoise, née l'an 1634. le 9. d'Avril morte au mois de Decembre suivant.

Enfin ce Prince étant devenu veuf une seconde fois, l'an 1651. le 21. de Mars, il s'allia le 6 de May de la même année, avec Marie-Françoise, Fille d'Egon, Comte de *Furstemberg*; celle-ci lui survecût, & n'en ayant point eu d'enfans, elle passa à de sécondes Nôces, & devint l'Epouse de Leopold Margrave de *Bade* l'an 1666.

PHILIPPE - GUILLAUME

Duc de Neubourg, III.

CE Prince, issu l'an 1615. le 25. de Novembre, du premier mariage, que son Pere avoit contracté, lui succeda dans ses Etats, & termina enfin l'an 1666. par un nouveau Traité, l'ancien different qui regnoit entre sa maison, & celle de Brandebourg; par là il se vit paisible possesseur des Duchés de *Julliers*, & de *Bergues*, la prétension sur *Ravenstein* ayant été mise en compromis de part, & d'autre.

Cet Etat florissant, ou se trouvoit Philippe-Guillaume, excita en lui une noble am-

nbition, & il n'epargna ni ſoins, ni dépen-
es, pour tacher de parvenir à la Couronne
e *Pologne*, vacante par l'abdication qu'en
voit fait JEAN-CASIMIR, & quoiqu'il
chouat dans cette Entrepriſe, il ne laiſſa pas
e la tenter une ſéconde fois, après la mort
u Roi MICHEL WISNOVVITZ; mais il
y put rien effectuer, & dût ſe contenter du
onnet Electoral, que CHARLES, ſon pa-
ent, avec lequel s'eteignit la Ligne de *Sim-
eren*, lui abandonna, en mourant, l'an 1685.
Nous renvoions ici le Lecteur, à la premié-
e partie de cet ouvrage.

LA LIGNE
DE
NEUBOURG - SULZBACH

AUGUSTE, troſiéme Fils de PHILIPPE LOUIS, Duc de *Neubourg*, ayant eu
e Duché de *Sulzbach* en partage, entra dans
la Ligne des Proteſtans, qui ſe forma à *Leip-
ſich*, l'an 1630. & alloit ëtre d'un grand ſe-
cours à ſon parti, ſi la mort ne l'avois ſurpris
à *Windsheim* l'an 1632. comme il retournoit
d'auprès de l'Electeur de Saxe, envers lequel
il s'etoit aquitté d'une Commiſſion, dont
le Roi de *Suéde* l'avoit chargé.

Le mariage que ce Prince avoit contracté
l'an 1620. avec HEDVVIGE, Fille de JEAN-

ADOLPHE Duc de *Holstein*, la quelle mourut l'an 1657. produisit les Enfans, qui suivent.

I. ANNE-SOPHIE, née le 6. Juillet de l'an 1621. eut pour Epoux JOACHIM-ERNEST, Comte d'*Oetinge* l'an 1647. & mourut ensuite l'an 1675. le 25. de May.

II. CHRETIEN-AUGUSTE né l'an 1622. le 16. de Juillet, succéda à son pere.

III. ADOLPHE FREDERIC, né l'an 1623. le 31. d'Aout, mourut l'année suivante au mois de Mars.

IV. AUGUSTE-SOPHIE, née l'an 1624. le 21. de Novembre devint l'an 1653. l'épouse de WENCESLAS Prince de LOBKOVVITZ après la mort du quel, elle se retira à *Nuremberg*, ou Elle finit ses jours l'an 1682.

V. JEAN-LOUIS, né le 4. Decembre de l'année 1625. se distingua dans la guerre d'*Allemagne*, sous CHARLES-GUSTAVE Roi de *Suéde*, & mourut à *Nuremberg* l'an 1649. le 20. d'Octobre.

VI. PHILIPPE, né le 19. de Janvier de l'année 1630. porta les armes dès sa jeunesse & trouva de l'Emploi chés le Duc de *Lorraine* l'an 1651. il passa de là au service des *Venitiens* contre les *Turcs*, l'an 1662. Ensuite à celui de l'Empereur

péreur en *Hongrie* l'an 1664. les belles actions qu'il y fit à la battaille de S. GODARD, lui attirérent l'estime du Duc de *Baviére* qui le créa Général de ses troupes: mais s'etant demis de sa charge, pour quelque sujet de mécontentement, il se retira à *Nuremberg*, & y finit ses jours dans le célibat, l'an 1703. le 4. d'Avril.

VII. DOROTHEE SUSANNE, née l'an 1631. le 7. d'Aout, mourut l'année suivante le 21. de Juin.

CHRETIEN-AUGUSTE

DUC DE SULZBACH II.

L'Etude des belles lettres fût l'occupation ordinaire de ce Prince, qui se plaisoit encore beaucoup à la Chymie; il embrassa la Religion Catholique l'an 1655. à *Würtzbourg*, & mourut enfin le 23. d'Avril, de l'année 1708.

Il avoit épousé l'an 1649. AMELIE-MAGDELAINE Fille de JEAN, Comte de *Nassau-Siegen*, & Veuve pour lors de HERMAN VRANGEL, Amiral de *Suéde*, morte l'an 1669. le 14. d'Aout, de la quelle nâquirent les Enfans suivans.

I. HEDVVIGE-AUGUSTE, née l'an 1650. fut fiancée l'an 1665. à SIGISMOND-

FRANÇOIS, Archiduc d'Autriche; mais ce Prince etant mort avant la célébration du mariage, elle devint l'Epouse de de JULES-FRANÇOIS Duc d'*Engern* l'an 1668. & mourut ensuite le 23. de Novembre de l'année 1681.

II. AMELIE-SOPHIE, née l'an 1652. se consacra à Dieu dans le Convent des Carmélites, à *Cologne* l'an 1683.

III. JULIEN-AUGUSTE HIELEM, né l'an 1654 le 1, de Decembre, mourut au mois d'Avril de l'an 1657.

IV. CHRETIEN-FERDINAD-ALEXANDRE né l'an 1656. mourut l'année suivante.

V. THEODORE, qui suit, succéda à son Pere.

THEODORE

DUC DE SULZBACH III.

CE Prince naquit l'an 1659. le 14. de Fevrier, & passa une partie de sa jeunesse dans les voyages, au rétour des quels, il épousa MARIE-ELEONORE AMELIE, Fille de GUILLLAUME, Landgrave de *Hesse-Rheinfels* le 9. de Juin de l'année 1692. & parvint ensuite à la Regence, aprés la mort de son Pere, l'an 1708. l'Empereur CHARLES VI. lui ayanr conferé l'an 1731. l'ordre de

de la Toïſon d'or, il ne ſurvécut guéres à cet honneur, étant décédé le 11. de Juillet de l'an 1732. agé de 73. ans. Ce Prince avoit eu de MARIE-ELEONORE, ſon Epouſe, la Lignée, qui ſuit.

I. AMELIE AUGUSTE MARIE, née l'an 1693. le 7. de Juin, qui ſuivit l'éxemle de ſa Tante, & prit le voile de Réligieuſe aux Camélites, à *Cologne*.

II. JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL, né l'an 1694. le 2. de Novembre ſervit avec diſtinction en *Hongrie*, Pendant les Campagnes des années 1716. & 1718. ce qui lui mérita de la part de l'Empéreur, la Toiſon d'or, & un Regiment de Cavallerie. Ce prince avoit épouſe l'an 1717. ELISABETH-AUGUSTE, Fille de CHARLES-PHILIPPE, Electeur Palatin, & en eut les enfans ſuivans.

I. CHARLES FRANCOIS né l'an 1718. le 17. de Mars mourut le 31. de Mars de l'année 1724.

II. N. née & morte le 7. de May 1719.

III. N. née & morte le 8. de Novembre de la même année.

IV. MARIE-ELISABETH AUGUSTE née le 17. de Janvier 1721.

V. MA-

V. MARIE-ANNE, née le 22. de Juin 1722.

VI. FRANÇOISE née le 15. de Juin 1724.

III. FRANCOISE-CHRISTINE née l'an 1696. le 26 May fut élûe Abbesse de *Thorn*, & d'*Essen*.

IV. ERNESTINE-ELISABETH, née l'an 1697. fut donnée en mariage l'an 1719. le 7. de Septembre à GUILLAUME Landgrave de *Hesse-Wanfrid*.

V. JEAN-GUILLAUME, né le 4. de Juin de l'année 1698. mourut le 11. d'Avril de l'année suivante.

VI. JEAN-CHRETIEN, né l'an 1700. le 23. de Janvier; succéda à son Pere.

VII. ANNE CHRISTINE LOUISE, née l'an 1704. le 5. Fevrier; devint l'Epouse de CHARLES-EMMANUEL, Roi de *Sardaigne* l'an 1722. & mourut le 7. de Mars de l'année suivante, après s'être accouchée d'un Prince, qui ne la survecut de guéres.

VIII. JEAN-GUILLAUME-AUGUSTE né l'an 1706. mourut le 28. d'Aout de l'année 1708.

JEAN-CHRETIEN

Duc de Sulzbach IV.

CE fût à ce Prince, comme au ſeul héritier de ſon Pere, qu'échût le duché de *Sulzbach*: Mais il n'en jouit guéres étant décédé l'an 1734. ſes premiéres Nôces qu'il célèbra le 15. de Fevrier de l'année 1722. avec MARIE-HENRIETTE Fille unique de FRANÇOIS EGON Prince d'*Auvergne*, produiſirent CHARLES, qui ſuit, & une Princeſſe, qui née l'an 1728. ne vecut que quelques ſemaines; quant à ſon ſecond Mariage, qu'il contracta le 16. de Janvier 1731. avec ELEONORE-PHILIPPINE, née Princeſſe de *Heſſe-Rhinfels*, il fut ſtérile.

CHARLES-PHILIPPE-THEODORE

Duc de Sulzbach V.

CE Prince naquit l'an 1724. le 10. Novembre; c'eſt ſur Luy que répoſe maintenant le bonheur du Palatinat, & des païs, qui en dependent.

LA LIGNE
DE
NEUBOURG-HIPPOLSTEIN.

JEAN FREDERIC le plus jeune des Fils de PHILIPPE LOUIS, Duc de *Neubourg*, ayant eu pour appanage *Hippolstein*, *Hardeck*, *Allersberg*, & *Gizzin*, en vertû d'un Traité conclu à ce sujet l'an 1615. avoit formé le dessein d'établir une nouvelle Branche; c'est dans cette veue qu'il épousa l'an 1624. SOPHIE-AGNES, Fille de LOUIS Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, de la quelle il eut les enfans suivans; mais auxquels il eut le malheur de survivre, étant mort l'an 1644. le 9. d'Octobre.

I. ANNE-LOUISE, née l'an 1624 le 11. d'Octobre, mourut le 13. de Fevrier de l'année suivante.

II. ANNE MAGDELAINE, née l'an 1628. le 17. Fevrier mourut le 17. Juin de l'année suivante.

III. PHILIPPE-LOUIS, né l'an 1629. le 25. de Fevrier mourut l'an 1632. le 8. d'Octobre.

IV. FREDERIC, né le 25. de Mars l'an 1630. mourut le 22. de May de l'année suivante.

V. MARIE ELEONORE, née l'an 1632. le

le 28. de Mars, mourut la même année le 23. de Novembre.

VI. JEANNE-SOPHIE, née l'an 1635. le 2. de Septembre, mourut le 19. d'Aout de l'année suivante.

VII. ANNE-MAGDELEINE, née le 23. de Fevrier de l'an 1638. mourut le 19. de Juillet suivant.

LA LIGNE ANCIENNE DE SIMMEREN.

LE Duchés de *Simmeren* & de *Deux-ponts*, étant tombés en partage à ETIENNE, Fils de l'Empéreur ROBERT, ce Prince aggrandit ses Etats par le Mariage qu'il contracta avec ANNE, Fille de FREDERIC, dernier Comte de *Veldenz*, de la quelle il eut les enfans, qui suivent.

I. FREDERIC, surnommé le HUNDSRUCKER, devint le Chef de la ligne de *Simmeren*, & de *Spanheim*.

II. ROBERT, fût elû Evêque de *Strasbourg* l'an 1440. & mourut l'an 1478. le 17. Octobre.

III. ETIENNE, mourut doyen de l'Eglise Metropolitaine de *Cologne*, l'an 1481.

IV. LOUIS, surnommé le noir, devint le Chef

Chef de la Ligne de *Deux ponts*, & de *Veldenz*.

V. JEAN, passa l'an 1464. de l'Evêché de *Münster*, à l'Archevêché de *Magdebourg*, & mourut au Chateau de *Gibichenstein* l'an 1475.

I. MARGUERITE, morte le 23. Novembre de l'an 1426.

II. MARGUERITE, fut donnée en Mariage au jeune EMICH, Comte de *Linange*, l'an 1443.

III. ANNE devint l'Epouse de *Vincent*, Fils de FREDERIC II. Comte de *Nörs*, & de *Sarvverden*, l'an 1485.

De tous ces Enfans du Duc Etienne, les seuls FREDERIC, & LOUIS, emportérent les biens de la Famille, suivant le partage, qui en fût fait l'an 1444.

FREDERIC I.

DUC DE SIMMEREN I.

Ce Prince l'ainé des Fils d'Etienne prit le titre, & la qualité de Duc de *Simmeren*, & Comte de *Spanheim*; il avoit épousé MARGUERITE, Fille d'ARNOUL, Duc de *Gueldres*, & mourut l'an 1480. le 28. de Novembre. Sa Veuve ne lui survecut guéres; étant morte l'an 1485. de ce *Mariage* naquirent cinq Enfans mâles.

JEAN,

JEAN, succéda à son Pere.

ROBERT, fût promeû à l'Evêché de *Ratisbonne.*

FREDERIC, mourut Chanoine des Eglises de *Mayence*, *Cologne*, *Tréves* & *Strasbourg.*

ETIENNE, grand Doyen de *Cologne* & grand Prevôt de *Strasbourg*, décéda l'an 1519.

GUILLAUME, fût Chanoine de la Métropolitaine de *Tréves.*

JEAN I.

DUC DE SIMMEREN II.

LE Gouvernement doux & tranquile, que ce Prince, avoit mené, le fit regretter de ses Sujets à sa mort, qui arriva l'an 1509. il laissa de JEANNE de *Nassau*, son Epouse.

JEAN, né l'an 1486. qui lui succéda.

FREDERIC, embrassa l'Etat Ecclesiastique, & mourut Grand-Prevôt de *Strasbourg.*

JEAN II.

DUC DE SIMMEREN III.

LEs belles qualités, dont ce Prince étoit doué, lui attirérent l'estime de l'Empéreur CHARLES V. qui l'honora de la char-

ge de Juge suprême de la chambre Impériale, il mourut l'an 1557. aprêz s'être engagé deux fois de suite dans les liens du mariage; Du premier lit, qu'il partagea avéc BEATRICE, Fille de CHRISTOPHE, Marquis de *Bade*, nâquirent.

I. CATHERINNE, Abbesse de *Camb.*

II. JEANNE, Abbesse de *Boppard.*

III. ODILE, Réligieuse au susdit Convent de *Boppard.*

IV. BRIGITTE, Abbesse de *Neubourg* sur le *Necker*, morte le dernier d'Avril de l'année 1562.

V. ELISABETH, fut donnée en Mariage à GEORGE, Comte d'*Erpach.*

VI. HELENE, eut pour Epoux l'an 1551. PHILIPPE Comte de *Hanau.*

VII. GUILLAUME, mort en bas age.

VIII. SABINE, devint l'Epouse de l'AMIRAL Comte d'*Egmont.* l'an 1544.

IX. AMELIE, fut marié à PHILIPPE, Comte de *Linange-Westerbourg* l'an 1551. le 24. de Novembre.

Mais comme de tous ces Enfans, il ne restoit au Duc JEAN aucun Héritier mâle, il s'allia en secondes Nôces avec MARIE, née Comtesse d'*Oëting*, qui lui donna les trois, qui suivent.

I. FREDERIC, né l'an 1515. succéda à son Pere l'an 1557. & eut ensuite le bonheur

heur de parvenir à la dignité Electorale l'an 1559. après le decès d'OTTON-HENRI.

II. GEORGE, né l'an 1518. fût pourvû d'un Canonicat de *Mayence* l'an 1526. qu'il resigna, longtems après, à son frere RICHARD, & succéda l'an 1559. à son ainé dans le Duché de *Simmeren*.

III. RICHARD né l'an 1521. le 25. de Juillet devint le successeur de son Frere GEORGE.

FREDERIC II.

DUC DE SIMMEREN IV.

CE Prince étant devenû Electeur Palatin l'an 1559. céda le Duché de *Simmeren* à GEORGE, son Frere ainé. *Voyés Partie I.*

GEORGE.

DUC DE SIMMEREN V.

APrés que ce Prince eut quitté l'Etat Ecclesiastique, pour pouvoir succéder à son Frére dans le Duché de *Simmeren*, il épousa, vers le même tems, ELISABETH, Fille de GUILLAUME Landgrave de *Hesse*, de la quelle il eût un Fils unique, nommé

JEAN; mais qui mourut l'an 1562. le 28. de Janvier, agé de 3. Mois, & de 21. jours, ainsi que son Epitaphe, qui se Voit dans l'Eglise Collegiale de S. ETIENNE à *Mayence*, en fait foi. Quant au Pere, il porta les armes sous PHILIPPE II. Roi d'Espagne & mourut à *Simmeren* l'an 1569. le 13. de May.

RICHARD

DUC DE SIMMEREN VI.

CE Prince avoit été Chanoine de la Métropolitaine de *Mayence*, & alloit être elû grand-Prévôt de la même Eglise l'an 1556. quand il lui prit, tout à coup, envie de changer de Religion, & de se declarer Lutherien : en quelle qualité il occupa le Monastere de WALDSASS, & succéda ensuite l'an 1569. à son Frere GEORGE, dans le Duché de *Simmeren*; des trois Femmes qu'il eut, la premiére, JULIE, Fille de GUILLAUME, Comte de *Wiede*, qu'il épousa l'an 1569. lui donna deux Princes & autant de Princesses; mais qui moururent tous presqu'en naissant. La seconde: AMELIE, Fille de CHRISTOPHE, Duc de *Wirtemberg*, de même que la troisiéme: ANNE-MARGUERITE Fille de JEAN-GEORGE, Comte Palatin de la ligne de LUZELSTEIN, restérent

ſtérent ſteriles; tellement, que ce Prince mourut ſans poſtérité, l'an 1598. le 13. de Janvier, agé de 75. ans & ſes Terres fûrent réünies au Palatinat, dont elles avoient autrefois été demembrées.

LA LIGNE NOUVELLE DE SIMMEREN.

CE fût FREDERIC IV. Electeur Palatin, qui reſſuſcita la ligne de *Simmeren*, en ſeparant derechef ce Duché de ſes Etats, pour le donner en appanage à LOUIS-PHILIPPE, le plus jeune de ſes Fils. Ce prince accompagna l'an 1619. ſon Frere ainé FREDERIC en Bohème, & demeura inviolablement attaché à ſon ſort, quelque malheureux qu'il fût. Cependant, ayant été depouillé de ſon Duché par les Eſpagnols, il le recouvrit derechef l'an 1632. à la faveur des armes victorieuſes des *Suédois*; mais aprés que ceux-ci eurent perdu la battaille de *Nordlingue* l'an 1634. il ſe vit contraint de tout abandonner & de ſe retirer en France; c'eſt là que ce Prince chercha longtems, du remède à ſa mauvaiſe Fortune, ſans qu'il en pût trouver, & ce ne fût qu'en vertû de la paix de *Weſtphalie*, qu'il ſe vit enfin rétabli dans ſes Etats; encore eut-il bien de la pei-

ne à s'y maintenir contre l'Electeur CHARLES-LOUIS, ſon Neveu, qui y forma de grands obſtacles; mais enfin ce different ayant été terminé à l'amiable l'an 1653. LOUIS-PHILIPPE fit un voyage en Siléſie, ou il mourut l'an 1655.

Ce Prince avoit épouſé l'an 1630. MARIE-ELEONORE, Fille de JOACHIM-FREDERIC, Electeur de *Brandebourg*, la quelle lui ſurvecût jusques en l'année 1675. de ce Mariage furent iſſûs les Enfans ſuivans.

I. CHARLES-FREDERIC, né l'an 1633. mourut l'an 1635. le 13. de Janvier.

II. GUSTAVE-LOUIS, né l'an 1634. mourut à *Métz*, le 11. d'Aout 1635.

III. CHARLES-PHILIPPE, né l'an 1635. le 10. d'Avril mourut l'année ſuivante.

IV. LOUIS-CASIMIR, né à Métz le 18. d'Aout de l'année 1636. mourut à *Creutznach* l'an 1652. le 19. de Decembre.

V. ELISABETH-CHARLOTTE-MARIE, née à Sédan l'an 1638. le 22. d'Octobre, devint l'Epouſe de GEORGE Duc de *Lignlz* l'an 1660. & mourut l'an 1664.

VI. LOUIS-HENRI-MAURICE, né l'an 1640. le 1. d'Octobre, ſuccéda à ſon Pere.

VII.

VII. MARIE-SOPHIE-ELEONORE, née l'an 1642. mourut à *Creutznach* l'an 1644.

LOUIS-HENRI-MAURICE
DUC DE SIMMEREN II.

CE Prince, qui n'avoit que quinze ans, lorsque ſon Pere mourut, fût élevé ſous la Tutêle de l'Electeur CHARLES-LOUIS, jusques à ce qu'il pût gouverner ſes Etats par ſoimême; il épouſa enſuite l'an 1666. MARIE Fille de HENRI-FREDERIC, Prince d'*Orange*; mais n'en ayant point eu d'héritiers, le Duché de *Simmeren* fût réüni au Palatinat incontinent après ſa mort, l'an 1674.

LA LIGNE
DE
DEUX-PONTS.

ENſuite du partage, qu'ETIENNE, Fils de l'Empéreur ROBERT, avoit fait de ſes Etats l'an 1444. FREDERIC, & LOUIS, ſes Fils, s'emparérent de ce qui avoit été deſtiné à chacun, d'eux en particulier, & devinrent les Chefs de deux Branches differentes, qu'ils formérent. Comme nous ve-

nons de démontrer celle du premier, nous passerons maintenant à celle du second.

LOUIS I.

DUC DE DEUX-PONTS I.

CE Prince, ayant eu pour sa part le Duché de *Deux-Ponts*, avec le Comté de *Veldenz*, n'en jouït pas longtems en repos; car s'étant malheureusement engagé dans une Guerre contre l'Electeur FREDERIC I. il sentit toute la force du bras victorieux de celui-ci, & mourut ensuite l'an 1489. le 19. de Juillet; ayant eu de JEANNE de CROY, son Epouse, les Enfans suivans.

I. DAVID, mourut eu bas age.

II. CASPAR, né l'an 1458. épousa l'an 1478. AMELIE, Fille d'ALBERT, Electeur de *Brandebourg*; il y en a qui prétendent que cette Princesse, qui mourut l'an 1481. avoit fait divorce avec lui, pour raison d'impuissance: mais d'autres citent pour preuve du contraire une Fille naturelle, nommée AMELIE, que ce Prince eut, & qui fut ensuite mariée l'an 1502. Ceux qui placent sa mort en l'année 1481. se trompent de même; puis qu'il conste par des documens authentiques, qu'il etoit encore en vie l'an 1490. quant au

au bon ſens, dont on le croit avoir été deſtitué; il y a apparence qu'il lui manquoit quelque choſe de ce côté là d'autant que ſon Pere, par ſon Teſtament de l'année 1489. avoit ordonné qu'il auroit à gouverner ſes Etats, conjointement avec ſon Frere ALEXANDRE, qui ſuit.

III. ALEXANDRE né l'an 1462. devint le ſucceſſeur de ſon Pere.

IV. ALBERT, mourut l'an 1523. c'eſt ſans fondement qu'on met ce Prince au nombre des Evêques de *Strasbourg*.

V. PHILIPPE, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de *Strasbourg*, mourut l'an 1499. & eſt énterré à *Meyſenheim*.

VI. JEAN, fût pareillement Chanoine de la ſusdite Egliſe.

VII. SAMSON, périt malheureuſement à l'age de ſix ans, étant tombé l'an 1480. du haut d'une Tour, aux *Deux-ponts*.

I. CATHERINNE, prit l'habit de Réligieuſe au Convent de S. AGNES à *Tréves* l'an 1469. & en devint enſuite l'Abbeſſe.

II. MARGUERITE, fût fiancée l'an 1465. dans un age encore fort tendre, à PHILIPPE, Fils de JEAN, Comte de *Naſſau-Wisbaden*; mais cette Princeſſe ayant depuis préféré la vie Réligieuſe à la mon-

mondaine, Elle prit le voile au Convent de *Boppard*.

III. ELISABETH, avoit été promise en mariage l'an 1482. à JEAN Comte de *Solms*, de la Branche de *Müntzenberg*; celui-ci étant mort l'an 1487. Elle devint l'Epouse de JEAN-LOUIS, Comte de *Nassau-Sarbruck*.

IV. JEANNE.

V. ANNE.

Ces deux derniéres Princesses embrassérent l'Etat de Réligieuses au Convent de *Boppard*, & y firent ensemble leur profession solemnelle l'an 1469.

ALEXANDRE

DUC DE DEUX-PONTS II.

COmme on ignore ce que devint le Frere ainé de ce Prince, après qu'ils eurent pris à deux les rênes du Gouvernement, en vertu du Testament de leur pere; il est à présumer qu'ALEXANDRE gouverna seul, &, qu'en qualité de Duc de *Deux-ponts*, il se declara contre PHILIPPE Electeur Palatin, son parent, dans cette funeste Guerre, que l'Empéreur MAXIMILIEN I. avoit suscité l'an 1503. il décéda ensuite l'an 1514. le dernier jour d'Octobre, & son corps fût inhumé

humé dans la nouvelle Eglise, qu'il avoit fait ériger dans sa Capitale.

Quant à son Epouse MARGUERITE, Fille de CRATON, Comte de *Hohenloë*, avec la quelle il avoit célèbré ses Nôces l'an 1499. & dont il eut les Enfans, qui suivent; cette Princesse lui survecût, étant morte l'an 1522.

I. LOUIS succéda à son Pere.

II. GEORGE fût Chanoine des Eglises Métropolitanes de *Cologne*, & de *Tréves*.

III. ROBERT, forma la Branche de *Veldenz-Lautrec*, & *Lutzelstein*.

I. JEANNE, prit le voile de Réligieuse au Convent de S. AGNES à *Tréves*, ou selon d'autres, à *Boppard*.

II. MARGUERITE, mourut Réligieuse au Convent de *Boppard*.

III. CATHERINNE, avoit suivie l'exemple de ses Soeurs l'an 1509. mais elle s'en *rebuta* bientôt & quitta le Convent de *Boppard* pour retourner chez ses parens, aprés la mort desquels, cette Princesse, déja avancée en age, devint l'an 1540. l'Epouse d'OTTON, Comte de *Tecklenbourg*, & de *Riedberg*, qui avoit pour lors 23. ans.

LOUIS

LOUIS II.

DUC DE DEUX-PONTS III.

LE génie de ce Prince incliné aux armes, le porta à ſervir dans la guerre, que l'Empereur CHARLES V. eut à ſoutenir contre FRANCOIS I. Roi de France; mais après s'y être ſignalé d'une maniére à faire concevoir des grandes eſperances, la mort l'enleva de ce monde l'an 1532. dans la trentiême de ſon âge. Il laiſſa de ſon Epouſe ELISABETH, Fille de GUILLAUME le vieux Landgrave de *Heſſe*, la quelle mourut à *Lauingen* le 5. Janv. 1563. les enfans qui ſuivent.

I. WOLFGANG, ſon ſucceſſeur né l'an 1526. le 26. Septembre.

II. CHRISTINE, morte depuis, en bas âge l'an 1534.

WOLFGANG

DUC DE DEUX-PONTS IV.

LEs ſoins que l'on apporta à l'éducation de ce Prince, pendant qu'il étoit ſous la Tutèle de ſa mere, & de ſon Oncle ROBERT, le firent admirer de l'Eléćteur FREDERIC II. ſon parent, qui lui confia la Regence du haut Palatinat; Cependant WOLF-

GANG

GANG étant devenû majeur, il gouverna ſes propres Etats avec une égale prudence, & ſe tint fort tranquile durant les troubles, que la Réligion avoit excité en Allemagne; il n'en fit pas de même au tems de la guerre inteſtine, qui s'eléva en France; car s'êtant mis à la tête de 7500. chevaux, il alloit être d'un grand ſecours aux Protéſtants de ce Royaume, s'il ne fût mort en chemin l'an 1569. agé de 43. ans. Son corps, qui etoit reſté longtems en dépot à la *Rochelle*, fût enfin transporté l'an 1571. à *Meyſenheim*, dans le Tombeau de ſes ancêtres.

Ce Prince, eut de ſon mariage, contracté l'an 1545. avec ANNE, Fille de PHILIPPE Landgrave de *Heſſe*, la quelle mourut l'an 1591. les Enfans, qui ſuivent, & dont l'hérédité s'etoit conſidérablement augmentée, tant par l'oeconomie de leur Pere, que par le teſtament, que OTTON-HENRI Electeur Palatin, avoit fait l'an 1553. en ſa faveur.

I. PHILIPPE LOUIS né l'an 1547. le 2. d'Octobre devint le Chef de la nouvelle Branche de *Neubourg*.

II. JEAN, né l'an 1550. le 18. de May ſuccéda à ſon pere dans le Duché de *Deux-ponts*.

III. OTTON-HENRI, naquit à *Amberg* l'an 1556. il épouſa DOROTHEE-MA-

RIE

RIE, Fille de CHRISTOPHE, Duc de *Wirtemberg* l'an 1582. & mourut enfin l'an 1604. laissant une assés nombreuse postérité.

IV. FREDERIC, naquit à *Meysenheim* l'an 1557. il eut de CATHERINNE-SOPHIE, Fille de HENRI, Prince de *Ligniz*, son épouse, deux fils, & une fille, & mourut à *Fridrichsbourg*.

V. CHARLES né l'an 1560. le 4. de Septembre eut *Birkenfelt* pour appanage, & devint le Chef de cette Branche.

Outre ces cinq Fils, WOLFGANG fût encore le Pere des neuf Princesses, que voici.

I. CHRISTINNE, née l'an 1546. mourut dans le célibat l'an 1619.

II. SABINE, fût faite Abbesse de *Neubourg* sur le *Necker* l'an 1562. ayant succédé en cette qualité à sa cousine BRIGITTE, issuë de la ligne de *Simmeren*.

III. DOROTHEE-AGNES, née à *Amberg* l'an 1551. y mourut l'année suivante.

IV. ELISABETH, née l'an 1553. le 21. de Mars, mourut le 21. d'Avril de l'année suivante.

V. ANNE, née l'an 1554. le 2. de Juin, mourut l'an 1576. le 13. de Novembre.

VI. ELI-

VI. ELISABETH, née l'an 1555. le 14. de Juin.

VII. BARBE, née l'an 1559. le 27. de Juillet, fut donnée en mariage l'an 1591. à GODEFROY Comte d'*Oetingue.*

VIII. MARIE-ELISABETH, née l'an 1561. devint l'Epouse d'*Emich*, Comte de *Linange*, l'an 1585.

IX. SUSANNE, née l'an 1564. le 3. d'Octobre, mourut le 27. de Juin de l'année suivante.

JEAN I.

DUC DE DEUX-PONTS V.

CErtaines difficultés survenues après la mort de WOLFGANG, entre ses deux Fils PHILIPPE-LOUIS, & JEAN, furent cause que celui-ci ne prit possession du duché de *Deux-Ponts*, qu'en l'année 1575. Comme ce Prince, parmi d'autres belles qualités étoit doué de beaucoup de mémoire, il fit des grands progrès dans l'étude de l'Histoire, ce qui l'engagéa à composer la Généalogie de sa Maison, dont il rapporta l'origine à Antenor Prince de Troies. Il se rendit encore fort récommendable à la postérité par son gouvernement doux, & tranquile, & finit ses jours le 12. d'Aout de l'année 1604 dans le tems qu'il se trouvoit à *Germersheim*, pour affaires

affaires concernant l'Electeur Palatin. Le Mariage que le Duc JEAN avoit contracté avec MAGDELAINE, troisiéme Soeur de de JEAN-GUILLAUME dernier Duc de *Julliers*, fut trés fertile; ce qui donna lieu à un nouveau partage, ainsi que nous allons voir.

I. LOUIS-GUILLAUME, né l'an 1580. mourut l'année d'aprés.

II. JEAN, né l'an 1584. le 26. de Mars, succéda à son Pere dans le Duché de *Deux-ponts*.

III. FREDERIC-CASIMIR, né l'an 1585. le 10. de Juin eut *Landsberg*, pour appanage, & devint le Chef de cette nouvelle Branche.

IV. Un Fils anonyme, qui naquit à *Heidelberg* l'an 1588. & mourut incontinent aprés.

V. JEAN-CASIMIR, né aux *Deux-ponts* l'an 1589. le 12. d'Avril, eut *Clébourg* pour sa part, & forma la Branche de ce nom.

VI. Un Fils anonyme, né & mort, l'an 1593.

I. MARIE-ELISABETH, née l'an 1581. le 7. de Novembre devint l'Epouse de GEORGE-GUSTAVE Prince Palatin Comte de *Veldenz*, l'an 1601.

II. AN-

II. ANNE-MAGDELAINE, née l'an 1583. le 1. de Janvier mourut le 6. Fevrier de l'année suivante.

III. ELISABETH-DOROTHEE, née l'an 1586. décéda le 23. de Novembre de l'année 1593.

IV. Une Fille anonyme, dont la Naissance, & la mort sont marquées au 7. de Juin. de l'année 1590.

V. AMELIE-JAQUELINE, née l'an 1592. le 18. de Septembre, fût donnée en mariage au Comte *Pestacaldo*, & mourut l'an 1655.

VI. ANNE-CATHERINNE, née l'an 1597. le 22. de Juillet mourut l'an 1604.

JEAN II.

DUC DE DEUX-PONTS VI.

CE Prince ayant succédé dans les Etats de son Pere, fût encore chargé l'an 1610. de l'administration du Palatinat par le Testament de l'Electeur FREDERIC IV. qui lui commit en même tems la Tutêle de son fils unique; quoique l'un & l'autre de ces Emplois sembloient devoir appartenir de droit à PHILIPPE-LOUIS, Duc de *Neubourg*, comme plus proche parent; ce qui donna lieu à de fortes contestations; mais

 l'Em-

l'Empereur ayant maintenû le Duc JEAN dans sa fonction, celui-ci la continua jusques à la fin, & retourna ensuite aux *Deux-ponts*, ou étant entré quelque tems après, dans la Ligue qui se forma entre les Princes Protestans, il subit le même sort qu'eux; & peû s'en fallut même qu'il ne tomba l'an 1635. entre les mains des Impériaux: ce qui l'obligea de se retirer à *Metz*, ou à peine étoit-il arrivé; qu'il y mourut, le 30. du mois de Juillet, de la même année.

Les derniéres Nôces, que ce Prince avoit célèbré l'an 1604. ne lui ayant produit qu'une Fille nommée MAGDELEINE-CATHERINNE, Fille de RENE' II. Duc de *Rohan*, étant morte peu après, il s'allia en second lieu l'an 1612. avec LOUISE-JULIANE, Fille de FREDERIC IV. Electeur Palatin, la quelle lui survecût, étant morte, l'an 1640. C'est de ce mariage, d'ou sont issus.

I. ELISABETH-LOUISE, née à *Heidelberg* l'an 1613. le 16. de Juillet, fût Abbesse de *Hereford*, en *Westphalie*, & mourut l'an 1667. le 28. de Mars.

II. CATHERINNE-CHARLOTTE, née aux *Deux-ponts*, l'an 1615. devint l'Epouse de WOLFGANG-GUILLAUME,

LAUME, Duc de *Neubourg*, son parent, & mourut l'an 1651. le 20. de Mars.

III. FREDERIC, né l'an 1616. le 3. d'Avril, succéda depuis à son Pere.

IV. ANNE-SIBILLE, née l'an 1617. décéda à *Dusseldorp* l'an 1641.

V. JEAN-LOUIS né l'an 1619. le 22. de Juillet servit, en qualité de volontaire, sous HENRI-FREDERIC, Prince d'*Orange* & mourut l'an 1647. le 15. d'Octobre.

VI. JULIENNE-MAGDELEINE, née l'an 1621. fut donnée en mariage l'an 1645. à FREDERIC-LOUIS, Duc de *Deux-ponts Landsberg*, & décéda l'an 1672.

VII. MARIE-AMELIE, née l'an 1621 mourut à *Dusseldorp* l'an 1641.

FREDERIC

DUC DE DEUX-PONTS VII.

LA grande jeunesse de FREDERIC, & son peu d'expérience dans le métier de la Guerre qu'il embrassa d'abord après qu'il fut parvenû à la Regence, fûrent cause de la ruine de ses Etats; car les Impériaux ayant forcé le poste, que ce Prince occupoit sur le Rhin, avec un corps de 2000. Suédois, ils penétrérent aisément jusqu'aux *Deux-ponts*, où, ils commirent toute sorte d'actes

d'hostilité, & les continuérent jusqu'à ce que la paix de *Westphalie* les fit cesser ; c'est alors, que FREDERIC, restitué dans son premier être, apprit à se conduire dorénavant avec plus de prudence, & mourut enfin le 9. de Juillet de l'année 1661.

Ce Prince avoit épousé l'an 1640. ANNE-JULIENNE, fille de GUILAUME LOUIS, Comte de *Nassaw-Sarbruck*, morte l'an 1667. & en eut la Lignée suivante; mais dont il ne lui resta aucun successeur.

I. GUILLAUME-LOUIS, né l'an 1641 le 23. de Mars mourut le 9. de May de la Même année.

II. ELISABETH, née l'an 1642. le premier d'Avril, fut donnée en mariage l'an 1667. à VICTOR-AMEDEE, Prince d'*Anhalt*, & mourut le 17. d'Avril de l'an 1677.

III. CHRISTINE-LOUISE-JULIENNE, née l'an 1643. décéda à *Hereford* l'an 1652.

IV. FREDERIC-LOUIS, né l'an 1644. mourut l'année suivante le 2. de May.

V. SOPHIE-AMELIE, née l'an 1646. le 15. de Decembre devint l'Epouse de SIGEFROI, Comte de *Hohenloë* l'an 1678. après la mort du quel elle convola à des sécondes Nôces l'an 1685. avec JEAN-CHARLES, Duc de

Bir-

Birkenfelt, & mourut ensuite le 20. de Novembre, de l'année 1695.

VI. ELEONORE-AUGUSTE, née l'an 1648. mourut l'année suivante.

VII. CHARLES-GUSTAVE, né l'an 1649. mourut l'année d'après.

VIII. CHARLOTTE-CATHERINNE, née l'an 1651. subit le même sort, que les deux précédens.

IX. CHARLOTTE-FREDERIQUE, née l'an 1653. le 22. de Novembre; eut pour Epoux l'an 1672. GUILLAUME-LOUIS, Duc de *Deux-ponts-Landsberg*, son proche parent, & étant devenue veuve, l'an 1675. elle gouverna les Etats des *Deux-ponts*, pendant quelque tems au nom de CHARLES XI. Roi de *Suéde* & mourut enfin l'an 1712. le 21. d'Octobre.

FREDERIC LOUIS

DUC DE DEUX-PONTS VIII.

LA ligne directe des Ducs de *Deux-ponts* ayant cessé à la mort de FREDERIC, faute de descendant mâle, FREDERIC-LOUIS, issu de la Branche de *Landsberg*, lui succéda comme plus proche héritier. Ce Prince eut beaucoup à souffrir pendant la Guerre du siécle passé, n'ayant point été

épargné ni des amis, ni des ennemis, &, pour surcroît de malheur emporta avec soi, en mourant le 1er d'Avril de l'an 1681. le chagrin de se voir, ainsi que son prédécesseur le dernier de sa râçe; car, quoique sa prémiére Epouse JULIENNE-MAGDELAINE Fille de JEAN II. Duc de *Deux-ponts* lui eut donné 5. fils, aucun d'eux n'etoit resté en vie, & quant aux autres trois, qu'il eut de sa seconde Femme ANNE-MARIE HEPPE, de *Meysenheim*, qu'il avoit épousé l'an 1672. ils ne fûrent reputéz, suivant le Traité de ce mariage, que comme simples Gentils Hommes, incapables de succeder, & portérent dans la suite, pour seule marque de distinction, le sur nom de *Furstenwarter*. C'est pourquoi nous contentérons de rapporter ici les Enfans de FREDERIC-LOUIS, issûs du premier lit. savoir.

I. CHARLES-FREDERIC, né au mois de Septembre de l'année 1646. mourut au mois d'Octobre suivant.

II. GUILLAUME-LOUIS, né l'an 1648. épousa l'an 1672. CHARLOTTE-FREDERIQUE Fille de FREDERIC, Duc de *Deux-ponts*, de la quelle il eut deux Fils, & une Fille: mais qui moururent tous en bas age, & le Pere les suivit l'an 1675.

III. GUSTAVE-JEAN, né l'an 1651. mourut l'an 1652. le 15. de Fevrier.

VII.

IV. CHARLOTTE-AMELIE, née l'an 1653. fût donnée en mariage l'an 1678. à JEAN-PHILIPPE Comte d'*Isembourg*, & mourut l'an 1707. le 9. d'Aout.

V. LOUISE-MAGDELAINE, née l'an 1654. décéda l'an 1672. le 11. de Fevrier.

VI. MARIE-SOPHIE, née l'an 1655. le 3. d'Aout, mourut l'an 1672.

VII. ELISABETH-CHRISTINE, née le 17. d'Octobre de l'année 1656. eut pour Epoux en premiéres nôces l'an 1678. EMICH, Comte de *Linange*, & en secondes l'an 1692. CHRISTOPHE-FREDERIC Comte de *Dhona*.

VIII. CHARLES-CASIMIR, né l'an 1659. mourut à *Heidelberg* l'an 1673.

IX. JEAN, né l'an 1663. le 1. de Fevrier, mourut l'an 1665.

CHARLES I.

Roi de Suéde, XI. de ce nom

DUC DE DEUX-PONTS IX.

LA Branche de *Landsberg*, étant venuë à manquer en la personne de FREDERIC-LOUIS, elle fit place à celle de *Clébourg*, de laquélle CHARLES XI. Roi de *Suéde*, tiroit son origine; ce fut par consequent

à ce Prince, qu'échût le Duché des *Deux-ponts*; quoiqu'il n'en devint le tranquile possesseur que l'an 1689. après que son adversaire le Prince ADOLPHE-JEAN, issû de la même Ligne, fût mort) & chercha depuis à augmenter ces nouveaux Etats, par ceux qui avoient appartenûs à LEOPOLD-LOUIS, Comte de *Veldenz*, de la Branche de Lautrec, ou *Lutzelstein*, celui-ci étant décédé l'an 1694. sans avoir laissé d'héritier mâle; mais la chose lui ayant été contestée tant de la part de Ducs de *Sultzbach*, que de celui de *Birkenfelt*, le tout demeura en séquestre jusques à la paix de *Ryswick*.

Cependant CHARLES mourut l'an 1697. ayant eu d'ULRIQUE-ELEONORE, Fille de FREDERIC III. Roi de *Dannemarck*, son Epouse, la Lignée suivante.

I. HEDVVIGE-SOPHIE, née l'an 1681. le 26. de Juin fut donnée en mariage à FREDERIC, Duc de *Holstein*, l'an 1698. & mourut l'an 1708.

II. CHARLES, succéda à son Pere.

III. GUSTAVE, né l'an 1683. mourut l'an 1685.

IV. ULRIC, né l'an 1684. mourut l'année d'après.

V. FREDERIC, né l'an 1685. vecût peu de jours.

VI. CHAR-

VI. CHARLES-GUSTAVE né l'an 1686. mourut l'année suivante.

VII. ULRIQUE-ELEONORE, née l'an 1688. le 23. de Janv. devint l'an 1715. l'Epouse, de FREDERIC, pour lors Prince Héréditaire de *Hesse-Cassel*, qui après la mort de CHARLES, qui suit, parvint à la Couronne de Suéde & succéda depuis dans le Landgraviat de *Hesse* à son Pere.

CHARLES II.

Roi de Suéde, XII. de ce nom.

DUC DE DEUX-PONTS X.

LE Trône de *Suéde*, de même que le Duché de *Deux-ponts*, appartinrent de droit à ce Prince, après la mort du Roi CHARLES, son pere; quoiqu'il ne fut mis en pleine possession de ce meme Duché, qu'en vertu de l'article IX. du Traité de paix conclû à *Ryswick* l'an 1697. Il n'y eut que le Comté de *Veldenz*, dont il s'etoit d'abord emparé, qui souffrit des difficultés, qui néantmoins furent depuis terminées par un accommodement.

Ce grand Roi, se trouvant, dans la suite en Guerre contre le *Dannemark*, eût le malheur d'être tué devant *Fredrichshall*, la

nuit de l'onze, au douziéme de Decembre, de l'année 1718.

GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD.

DUC DE DEUX-PONTS XI.

LE Célibat, que le Roi CHARLES XII. avoit gardé fut avantageux à GUSTAVE-SAMUEL, qui étant descendu du troisiéme Fils du Duc JEAN-CASIMIR, autrefois le Chef de la même Branche de *Clébourg* devint par la l'Héritiér du Duché de *Deux-ponts*, & en jouït jusques à sa mort, arrivée l'an 1731. le 17. Septembre.

Ce Prince, avoit épousé l'an 1707. DOROTHEE, la seule qui restoit de la maison des anciens Comtes de *Veldenz*: mais comme ce mariage, pour raison de proximité, n'etoit pas approuvé dans la Religion Catholique, que ce prince avoit embrassé, il le fit dissoudre l'an 1723. & prit pour femme, LOUISE DOROTHEE de HOFMAN, que l'Empereur avoit élevé, à cét effét, au rang de Comtesse de l'Empire. Comme celle-ci, non plus que la premiére, (la quelle décéda à *Strasbourg*, la même année le 16. d'Aout.) n'avoit donné d'héritier au Duc leur Epoux, sa succession devint le sujet d'une longue contestation entre CHARLES-PHILIPPE, Electeur

Electeur Palatin moderne, & CHRETIEN III. Duc de *Birkenfelt* & l'on s'en remit enfin de part, & d'autre, à ce que l'Empereur en decideroit.

CHRETIEN I.

DUC DE DEUX-PONTS XII.

TAndis que l'on agitoit au Conseil Imperial, à Vienne le procès que les deux Princes susmentionés y avoient chacun à raison de sa pretension, & de ses droits, le Duché de *Deux-ponts* fût mis en séquestre, & y resta jusque en l'année 1733. au quel tems, étant contre tout attente convenus entre eux d'un accommodement, ce même Duché à la reserve du Bailliage de Stadeck, fût cèdé en son entier au Duc CHRETIEN, Chef pour lors de la Ligne de *Birkenfelt*: mais à peine ce Prince en avoit-il pris la possession, qu'une mort prématurée l'enleva de ce monde le 3. du mois de Fevrier, de l'année 1735. dans la 61. de son âge.

CHRETIEN avoit épousé l'an 1719. le 21. Septembre, CHARLOTTE-LOUISE, Fille de CRATON, Comte de *Nassaw-Sarbruck*, de la quelle il laissa les Enfans suivants.

I. HENRIETTE-CHARLOTTE-CRISTINE-LOUISE, née l'an 1721. le 9. Mars.

II.

II. CHRETIEN, né l'an 1722. le 6. Septembre succéda à son Pere.

III. FREDERIC, né l'an 1724. le 27. Fevrier, il sert la France en qualité de Colonel du Regiment d'Alsace, que le Duc son Pere avoit commandé autrefois.

IV. CHRISTINE née l'an 1725. le 16. Novembre.

LA LIGNE

DE

DEUX-PONTS-LANDSBERG.

FREDERIC-CASIMIR, troisiéme Fils de JEAN I. Duc de *Deux-ponts*, ayant eu pour appanage le chateau de *Landsberg*, & ses dependances, établit cette Branche; & comme il avoit été reçû Chanoine de *Strasbourg*, au tems de la Réformation, Il mourut en qualité de Doien de cette Eglise, l'an 1645. le 20. de Septembre.

Ce Prince avoit épousé l'an 1616. AMELIE, Fille de GUILLAUME Prince d'*Orange*, laquelle lui apporta en dot le Comté de *Montfort* en Bourgogne, & lui donna les trois Fils, qui suivent.

I. FREDERIC, né l'an 1617. le 4. d'Aout, mourut à *Landsberg* le 6. du meme mois.

II. FRE-

II. FREDERIC-LOUIS, né l'an 1619. ſuccéda à ſon Pere.

III. CHARLES-HENRI, né l'an 1620. mourut l'année ſuivante.

FREDERIC LOUIS

DUC DE DEUX-PONTS-LANDSBERG II.

APrès que ce Prince ſe fût deposé de ſa part de pretenſion qui lui reſtoit du côté de ſa Grand Mere ſur les Duchés de *Julliers*, & *Bergues*, en faveur de PHILIPPE-GUILLAUME, Duc de *Neubourg*, qui lui en païa la ſomme de cent mille florins, en vertû d'un contract, paſſé à cet effet l'an 1660. il eut le bonheur l'année ſuivante de ſuccéder dans le Duché de *Deux-ponts* à FREDERIC ſon proche parent, qui etoit décédé ſans avoir laiſſé d'enfant mâle; mais FREDERIC-LOUIS éprouva dans la ſuite le même ſort; puisque ce fût par un pareil défaut, que ſa Ligne s'eteignit à ſa mort arrivée l'an 1681. & que ſes Etats devinrent l'héritage de celle de *Clébourg*, qui ſuit.

LA

LA LIGNE DE DEUX-PONTS-CLEBOURG.

CE fût JEAN-CASIMIR, cinquiéme Fils de JEAN I. Duc de *Deux-ponts*, qui ayant formé la Branche de *Clébourg*, en augmenta le lustre, par la haute alliance qu'il contracta, en épousant l'an 1615. CATHERINNE, Soeur de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de *Suéde*; ce qui fit que ce Prince passa une grande partie de sa vie dans ce Royaume, ou son Epouse étant morte l'an 1638. il subit le même sort l'an 1652. c'est d'Eux que provinrent.

I. CHRISTINE-MAGDELEINE, née l'an 1616. le 17. de May; cette Princesse fut donnée en mariage à FREDERIC II. Margrave de *Durlach*, l'an 1642. & mourut ensuite l'an 1662.

II. CHARLES-FREDERIC, né l'an 1618. mourut l'année suivante le 1. de May

III. ELISABETH-AMELIE, né l'an 1619. morte au berceau.

IV. CHARLES-GUSTAVE, né l'an 1622. succéda dans les Etats de son Pere, & fut ensuite élévé sur le Trône de *Suéde*.

V.MA-

V. MARIE-EUPHROSINE, née le 4. de Fevrier de l'année 1624. Elle devint l'Epouse de MAGNE-GABRIEL, Comte de la *Gardie* l'an 1647. & mourut l'an 1686. le 26. d'Avril.

VI. ELEONORE-CATHERINNE, née l'an 1626. fut mariée l'an 1646. à FREDERIC, Landgrave de *Hesse* celui-ci ayant été tué en *Prusse*, Elle demeura veuve, & mourut à *Brême* l'an 1692. le 11. Mars.

VII. ADOLPHE-JEAN, né l'an 1629. se distingua à la Guerre de Pologne l'an 1656. & prétendit ensuite l'an 1681. à la succession de FREDERIC-LOUIS, Duc de *Deux-ponts*, son proche parent, mais sa mort survenuë l'an 1689. l'empecha de poursuivre ses droits. Ce Prince avoit êpousé en premier lieu ELISABETH-BEATE, Fille de PIERRE BRAHE, Comte de *Wingsingsbourg* de la quelle il eut GUSTAVE-ADOLPHE né l'an 1652. mais ce Fils, ainsi que la mere, etant morts l'année d'après, ADOLPHE-JEAN convola en secondes Nôces avec ELISABETH, Fille de NICOLAS BRAHE, veuve pour lors d'ERIC OXENSTERN, Chancelier de *Suéde*, la quelle lui donna IX. enfans des deux sexes des quels il

il ne resta que GUSTAVE SAMUEL né l'an 1670. qui hérita dans la suite le Duché de *Deux-ponts*.

VIII. JEAN-GUSTAVE, mourut au berceau.

CHARLES-GUSTAVE
Roi de Suéde,
DUC DE DEUX-PONTS-CLEBOURG II.

CE Prince s'étant exercé dans le métier de la Guerre sous le général Suédois Torstenson, fut crée Gouverneur general des Conquêtes faites en *Allemagne* & parvint ensuite à la Couronne de *Suéde* apres l'abdication volontaire de la Reine CHRISTINE en 1654. ce fût alors que CHARLES-GUSTAVE prit pour Epouse HEDVVIGE-ELEONORE, Fille de FREDERIC, Duc de *Holstein*, de la quelle il eut CHARLES, qui suit, & mourut l'an 1660. le 4. de Fevrier.

CHARLES
Roi de Suéde
DUC DE DEUX-PONTS-CLEBORG III.

DAns le tems que ce Prince regnoit en *Suéde*, le Duché de *Deux-ponts* vint à vaquer

quer l'an 1681. par la mort de FREDERIC-LOUIS, dernier de la Branche de *Landsberg*, ſur quoi il s'éleva une forte conteſtation entre le Roi CHARLES, & ADOLPHE-JEAN, ſon Oncle paternel, celui-ci prétendant y avoir plus de droit que le Neveu; mais enfin la mort termina leur different, ainſi que nous l'avons deja fait connoitre plus haut; quoique GUSTAVE-SAMUEL, Fils du Prince ADOLPHE-JEAN, parvint dans la ſuite à la poſſeſſion de ce même Duché, & jouït en même tems des Terres, qui avoient été autrefois l'appanage des deux Lignes *de Landsberg*, & de *Clébourg*.

LA LIGNE DE MOSBACH.

APrès avoir demontré fort au long les Branches de *Neubourg*, *Simmeren*, & *Deux-ponts*, de même que leurs differens Rejettons: il faut, avant que de paſſer aux autres, faire mention ici de celle de *Mosbach*; d'autant que ce fût OTTON, le plus jeune des Fils de l'Empéreur ROBERT, qui entreprit de l'établir, étant entré pour cet effet l'an 1416. dans un nouveau Traité de partage avec LOUIS, Electeur Palatin, ſon Frere ainé, ſous la médiation de GEORGE,

Evêque de Passaw, & de FREDERIC Burggrave de *Nuremberg*; & mourut l'an 1461.

Ce Prince avoit épousé JEANNE, Fille de HENRI de *Baviére*, Duc de *Landshut*, de la quelle il eut les Enfans, qui suivent.

I. OTTON. succéda à son Pere.

II. ROBERT parvint à l'Evêché de *Ratisbonne* l'an 1457. & décéda l'an 1465.

III. JEAN, Chanoine d'*Ausbourg*, aspira à cet Evêché l'an 1486. mais n'ayant point réüssi, il fit un pélerinage en Terre sainte, & mourut à Jerusalem l'an 1489.

IV. ALBERT fût elû Evéque de *Strasbourg* l'an 1478. il exila les Juifs de son diocése, & mourut le 20. d'Aout de l'Année 1506.

I. MARGUERITE, devint l'Epouse de Renaut Comte de *Hanau*.

II. DOROTHEE, ne fût point mariée à un Landgrave de *Leuchtenberg*, comme plusieurs Auteurs le pretendent; mais s'étant consacrée à Dieu dez sa tendre jeunesse, Elle mourut l'an 1482. en qualité de supérieure du Convent de *Liebenau*, près de *Worms*, ainsi que son Epitaphe en fait foi.

III. BARBE.

IV. ANNE.

Ces deux derniéres Princesses, embrassérent de même l'état de Réligieuse.

OTTON

OTTON II.

DUC DE MOSBACH II.

LEs grandes idées, que ce Prince avoit fait concevoir de ſa perſonne en cultivant avec beaucoup d'aſſiduité les arts, & les ſciences, ne repondirent point aux eſperances: dont on s'étoit flatté pour ce qui regardoit ſa ſucceſſion; puis qu'il mourut ſans poſtérité l'an 1499. le 7. de Avril, ſes Etats furent réünis au Palatinat par l'Eléćteur PHILIPPE, & y demeurérent annexez depuis.

LA LIGNE DE LUTZELSTEIN, autrement VELDENZ, ET LAUTREC.

LE Chateau de *Lutzelſtein*, avoit autrefois ſes Comtes particuliers, qui s'étant laiſſés entrainer dans une Guerre contre FREDERIC I. Electeur Palatin, dont ils étoient les vaſſaux, celui-ci les punit, comme félons, & s'empara l'an 1452. de tous leurs biens, qui échûrent dans la ſuite à ROBERT, troiſième Fils d'ALEXANDRE, Duc de *Deux-ponts*.

Ce Prince, qui mourut l'an 1544. avoit

épousé URSULE, née Comtesse sauvage, autrement *Wild-& Rheingrävinne*, dont il eut les enfans suivans.

I. GEORGE-JEAN, succéda à son Pere.

II. ANNE, fût donné en mariage à CHARLES Margrave de *Bade*, l'an 1558. & mourut l'an 1586.

III. URSULE, devint l'Epouse de WIRIC, Comte de *Falkenstein*.

GEORGE-JEAN.

QUoique l'on pretende que le Prince ROBERT ait été le Chef de sa nouvelle Ligne: ce ne fût néanmoins qu'en vertû du Traité conclû à *Ausbourg* l'an 1566. entre son Fils GEORGE-JEAN, & WOLFGANG Duc de *Deux-ponts*, que celui-là obtint le Comté de *Lutzelstein*, avec une partie de *Spanheim*, & cela conformément à la disposition, qu'en avoit fait HENRI-OTTON, Electeur Palatin l'an 1553. aussi est-ce GEORGE-JEAN, qui embellit *Lutzelstein*, & en fit le lieu de sa Résidence ordinaire; il batit encore la ville de *Phaltzbourg*, & décéda enfin l'an 1592. ayant eu de MARIE, Fille de GUSTAVE Roi de *Suéde*, son Epouse, la quelle mourut l'an 1610. plusieurs Enfans, dont voici la liste.

I. GEOR-

I. GEORGE-GUSTAVE, succéda à son Pere.

II. ANNE MARGUERITE, née l'an 1566 le 28. d'Avril mourut le 2. d'Octobre de l'année suivante

III. JEAN-ROBERT, né l'an 1567. le 9. de Septembre mourut l'année d'aprés, le ier d'Octobre.

IV. ANNE MARGUERITE, née l'an 1571. le 17. de Janvier devint l'an 1589. la troisiême Epouse de RICHARD, Duc de *Simmeren*, & décéda l'an 1621. le 4. de Novembre.

V. URSULE, née l'an 1572. le 24. de Fevrier, fut donnée en mariage l'an 1585. à LOUIS, Duc de *Wirtemberg*, & mourut l'an 1635.

VI. JEANNE-ELISABETH, née l'an 1573. mourut l'an 1599.

VII. JEAN-AUGUSTE, eut *Lutzelstein* pour appanage il avoit épousé l'an 1599. ANNE-ELISABETH, Fille de FREDERIC III. Electeur Palatin, & veuve de PHILIPPE II. Landgrave de *Hesse*: mais il mourut l'an 1611. sans en avoir eu d'héritiers.

VIII. LOUIS-PHILIPPE, fût tué d'un éclat de Lance qui lui perça l'oeil dans un Tournois, tenu à *Heidelberg* l'an 1601.

IX. ANNE-MARIE, née l'an 1579. ne vécût que quelques mois.

X. CATHERINNE-URSULE, née l'an 1582. le 3 Aout mourut l'an 1595 le 22. de Novembre.

XI. GEORGE-JEAN, né l'an 1586. ce Prince ſuccéda l'an 1611. à ſon Frere JEAN-AUGUSTE, dans le Comté de *Lutzelſtein*, & ayant fait divorce avec ſa premiére Femme, il épouſa l'an 1613. SUSANNE, Fille d'OTTON-HENRI de *Sulzbach*, de la quelle il eut 3. Fils & 1. Fille, auxquels il ſurvecut, étant mort l'an 1654.

XII. ANNE-MARIE, mourut en bas age.

GEORGE GUSTAVE.

CE Prince étoit l'ainé des Fils de GEORGE-JEAN, & devint l'héritier de ſes Etats; il avoit épouſé en premiéres nôces l'an 1587. ELISABETH, Fille de CHRISTOPHE, Duc de *Wirtemberg*, veuve pour lors de GEORGE-ERNEST, Prince de *Henneberg*, après la mort de la quelle, il s'allia, en ſecond lieu, l'an 1601. avec MARIE-ELISABETH, Fille de JEAN Duc de *Deux-ponts*, & devint le Pere des Enfans, qui ſuivent.

I. AN-

I. ANNE-MAGDELAINE, née l'an 1602. le 19. de Mars, fut donnée en mariage l'an 1617. à HENRI WENCESLAS, Duc de *Munsterberg*, & mourut l'an 1630.

II. JEAN-FREDERIC, né l'an 1604. le 12. de Janvier servit la *Suéde* avec distinction, & ayant été gratifié d'un Regiment de Cavallerie, il décéda à *Ausbourg*, l'an 1632. le 30. de Novembre.

III. GEORGE-GUSTAVE, né l'an 1605. ne vecût que quelques mois.

IV. ELISABETH, née l'an 1607. le 18. de Mars, mourut le 4. d'Octobre de l'année suivante.

V. CHARLES-LOUIS, ce Prince combattant pour la *Suéde*, fût tué devant *Wolmerstat*, l'an 1631. le 16. de Juillet.

VI. WOLFGANG-GUILLAUME, né l'an 1610. le 22. d'Aout mourut le 22. de Janvier de l'année suivante.

VII. SOPHIE-SIBILLE, née l'an 1612. le 14. de Decembre mourut le 12. de Juillet de l'au 1616.

VIII. MARIE-ELISABETH, née l'an 1616. le 24. de Juin, finit ses jours dans le Célibat l'an 1649.

IX. MARIE-AMELIE, née l'an 1621. mourut l'an d'aprés le 10 de Decembre.

X. MAGDELAINE-SOPHIE, née l'an 1622. le 24. de Novembre, mourut l'an 1631.

XI. LEOPOLD-LOUIS, né l'an 1625. le 1. de Fevrier succéda à son Pere.

LEOPOLD LOUIS.

D'une aussi nombreuse Lignée, qu'avoit eu GEORGE-GUSTAVE, il ne lui étoit resté pour successeur que LEOPOLD-LOUIS, le dernier de ses Enfans; ce Prince ayant été rétabli à la paix de *Munster* l'an 1648. dans les Terres ressortissantes du chateaû de *Veldenz*, hérita encore de GEORGE-JEAN, son Oncle paternel, le Comté de *Lutzelstein*; mais quelques efforts, qu'il fit l'an 1685. pour parvenir à l'Electorat Palatin, ses droits ne sçeurent prévaloir sur ceux du Duc de *Neubourg*, qui l'emporta. LEOPOLD-LOUIS avoit sur ces entrefaites épousé l'an 1648. AGATHE-CHRISTINE, née Comtesse de *Hanau*, qui lui donna les Enfans suivans.

I. ANNE-SOPHIE, née l'an 1650. finit ses jours dans le Célibat l'an 1706. le 12. de Juin.

II. GUSTA-

II. GUSTAVE-PHILIPPE, né l'an 1651. le 17. de Juillet; ce Prince avoit porté les armes au ſervice de l'Empereur, & s'étoit même diſtingué en pluſieurs rencontres: mais ayant tout à coup changé de conduite, elle devint ſi mauvaiſe, que ſon Pere, pour l'en punir, le fit enfermer dans le Chateau de Lautrec, ou l'on prétend qu'il mourut de mort violente l'an 1679.

III. ELISABETH-JEANNE, née l'an 1653. le 22. de Fevrier fût donnée en mariage l'an 1669. à JEAN, Rhingrave de *Morbanges* & mourut le 5. de Fevrier de l'année 1718.

IV. CHRISTINE, née l'an 1654. le 24. de Mars mourut l'année ſuivante le 18. de Fevrier.

V. CHRISTINE-LOUISE, née l'an 1655. mourut l'année d'après.

VI. CHRETIEN-LOUIS, né l'an 1656. le 5. d'Octobre mourut l'au 1658. le 15. d'Avril.

VII. DOROTHEE, née l'an 1658. le 16. de Janvier devint l'Epouſe de GUSTAVE SAMUEL, Duc de *Deux-ponts*, l'an 1707. & ayant été depuis ſeparée de ſon Epoux, elle mourut à *Strasbourg* l'an 1713, le 16. d'Aout.

VIII. LEOPOLD-LOUIS, né l'an 1659. le

6. de Mars, mourut l'année suivante le 7. de Mars.

IX. CHARLES-GEORGE, né l'an 1660. le 27. de Decembre, fût tué au siège devant *Bude* l'an 1686. le 3. de Juillet.

X. AGATHE-ELEONORE, née l'an 1662. le 29. de Juin mourût le 1. Janvier de l'année 1664.

XI. AUGUSTE-LEOPOLD, né l'an 1663. le 22. de Decembre, fût tué au siège devant *Mayence* l'an 1689. le 30. d'Aout.

Comme, entre tous ces Enfans, aucun de ces Princes n'étoit demeuré en vie, le Pere, en mourant l'an 1694. le 19. de Septembre, institua, Pour Héritier de ses Etats le Roi de *Suéde*, qui, en qualité de Duc de *Deux-ponts*, s'empara dabord de *Veldenz* & *Lautrec*: mais en ayant voulû faire autant de *Lutzelstein*, il trouva de l'opposition de la part des Ducs de *Sulzbach*, & *Birkenfelt*; tandis que l'Electeur Palatin, en vertû de la constitution Robertine, comme aussi du droit d'ainesse ou primogeniture, recupera *Veldenz*, & *Lautrec*.

LA LIGNE DE BIRKENFELD.

CHARLES, le plus jeune des Fils de WOLFGANG, Duc de *Deux-ponts*, fût célui, qui forma la Branche de *Birkenfeld* l'an 1586. & mourut ensuite le 6. de Decembre de l'année 1600. dans la 40. de son age, laissant de son Epouse DOROTHEE, Fille de GUILLAUME, Duc de *Brunswick*, trois fils, & une fille.

I. GEORGE-GUILLAUME, succéda à son Pere.

II. SOPHIE, fût donné en mariage à CRATON Comte de *Hohenloë*.

III. FREDERIC, né l'an 1594. le 19. d'Octobre embrassa le metier de la Guerre, & servit avec distinction sous GEORGE-FREDERIC, Marquis, de *Durlach*, ensuite sous CHRETIEN Duc de *Brunswick* & mourut l'an 1626.

IV. CHRETIEN, né l'an 1598. le 24. d'Aout eut Bischweiler pour appanage, & devint le Chef de cette Branche.

GEOR-

GEORGE-GUILLAUME.

DUC DE BIRKENFELD II.

CE Prince, Fils ainé du Duc CHARLES, étoit né l'an 1591. le 6. d'Aout; il gouverna ses Etats avec beaucoup de prudence, & de justice, & décéda l'an 1669. le 25. de Decembre.

Des trois mariages que GEORGE-GUILLAUME avoit contractés, le premier fût le plus heureux: car ayant epousé l'an 1616. DOROTHEE, Fille d'OTTON, Comte de *Solms*, il en eut la lignée suivante.

I. DOROTHEE-AMELIE, née le 10. de Mars de l'année 1618. mourut l'an 1635.

II. ANNE-SOPHIE, née l'an 1619. le 2. d'Avril fût faite Abbesse de *Quedlinbourg* l'an 1645. & décéda le 1. de Decembre de l'année 1680.

III. ELISABETH-JULIENNE, née l'an 1620. mourut l'an 1651. au mois d'Octobre.

IV. MARIE-MAGDELAINE, née le 29. de Juillet de l'année 1622. fût donnée en mariage l'an 1644. à ANTOINNE-GUNTHER, Comte de *Schwartzenbourg* & mourut l'an 1689. le 28. d'Octobre.

V. CLAI-

V. CLAIRE-SIBILLE, née l'an 1624. mourut le 22. de Janvier de l'année 1628.

VI. CHARLES-OTTON, né l'an 1625. le 26. d'Aout succéda à son Pere.

La Mere de ces Enfans étant morte en couches du dernier, Son Epoux GEORGE-GUILLAUME prit en mariage l'an 1641. le 30. de Novembre, JULIENNE Fille du Rhingrave: mais l'ayant d'abord repudiée, il célèbra enfin ses troisiêmes Nôces l'an 1649. le 4. de Mars, avec ANNE-ELISABETH, Fille de LOUIS-EBERHARD, Comte d'-*Oëtingue*, Veuve pour lors de JEAN PHILIPPE, Comte de *Linange*, & n'en eut point d'enfans.

CHARLES-OTTON

DUC DE BIRKENFELD III.

LE peu de santé dont ce Prince jouïssoit, à cause de sa foible complexion, fit, qu'après avoir succédé à son Pere il ne lui survecut guéres, l'ayant suivi en l'autre Monde l'an 1671. le 30. de Mars.

Il avoit épousé l'an 1658. MARGUERITE HEDVVIGE Fille de CRATON Comte de *Hohenloë*, laquelle il laissa Veuve, après en avoir eu les Enfans qui suivent.

I. CHAR-

I. CHARLES-GUILLAUME, né l'an 1659. le 10. d'Aout, mourut le 8. d'Avril de l'année suivante, & c'est avec ce Prince, que s'eteignit la premiére Branche de *Birkenfeld*.

II. CHARLOTTE-SOPHIE-ELISABETH, née l'an 1662. le 4. d'Avril, finit ses jours l'an 1708. au mois Aout.

III. HEDVVIGE-ELEONORE-MARIE, née l'an 1663. le 7. d'Aout décéda ensuite à *Birkenfeld*, l'an 1721. le 12. de Fevrier.

LA LIGNE DE BIRKENFELD-BISCHWEILER.

CHRETIEN le plus jeune des Fils du Duc CHARLES, ayant eu pour appanage *Bischweiler*, établit cette Branche, & passa presque toute sa vie parmi les armes; car s'étant trouvè l'an 1622. à la Bataille de *Wimpffen*, sous les ordres de GEORGE-FREDERIC, Marquis de *Durlach*, il passa au service de CHRISTIERNE IV. Roi de *Dannemark*; & enfin l'an 1631. à celui de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de *Suéde*, qui le

le créa Général de sa Cavallerie: & c'est en cette qualité qu'il se distingua dans plusieurs rencontres; mais, après la defaite des Suédois près de *Nordlingue* CHRETIEN, dégouté du mêtier de la Guerre, fit sa paix particulière avec l'Empéreur, l'an 1635. & se retira à *Strasbourg*, d'ou il passa à son chateaû de *Bischweiler*, y & mourut l'an 1654. le 27. d'Aout.

Ce Prince s'étoit allié en premiéres Nôces l'an 1630. avec MAGDELAINE-CATHERINNE, Fille de JEAN II. Duc de *Deux-ponts*, la quelle étant morte l'an 1648. le 9. de Janvier; il célèbra le 28. d'Octobre de la même année, ses secondes nôces avec MARIE-JEANNE, Fille de RODOLPHE, Comte de *Helffenstein* pour lors Veuve de MAXIMILIEN-ADAM, dernier Landgrave de *Leuchtenberg*; celle-ci étant decedée l'an 1665. sans lui avoir donné d'Enfans, nous rapportons ici ceux du premier lit.

I. GUSTAVE-ADOLPHE, né l'an 1632. le 2. de Juiller, mourut le 4. d'Aout de la meme année.

III. DOROTHEE-CATHERINNE, née l'an 1634. le 3. de Juillet, devint l'Epouse de JEAN-LOUIS, Comte de *Nassau-Sarbruck* l'an 1649.

IV.

IV. LOUISE-SOPHIE, née le 15. d'Aout l'an 1635. mourut l'an 1691.

V. CHRETIEN, né l'an 1637. le 22. de Juin, succéda à son Pére.

IV. JEAN-CHARLES, né l'an 1638. prit le parti des armes; & ayant servi quelque tems, sous CHARLES-GUSTAVE, Roi de *Suéde*, avec beaucoup de distinction, il passa en *Hollande*, ou ayant pris parti contre la France, il se trouva l'an 1674. à la Battaille de Seneff. aprés quoi ayant choisi la ville de *Gelhausen* pour le lieu de son repos, il y mourut l'an 1704. le 21. de Fevrier.

Ce Prince, avoit épousé en premiéres Nôces l'an 1685. SOPHIE-AMELIE, Fille de FREDERIC, Duc de *Deux-ponts*, & Veuve de SIGEFROI, Comte de *Hohenloë*, de la quelle n'ayant eu que MAGDELAINE-JULIENNE qui fût depuis mariée à FREDERIC Duc de *Holstein-Norbourg*, il passa en de secondes Nôces, & prit pour Femme l'an 1696. MARIE-ESTER, issuë de la Noble Famille de *Wizleben*; en Thuringe, qui lui donna les Enfans suivant.

FRE-

I. FREDERIC - BERNARD, né l'an 1697.

II. JEAN, né l'an 1698.

III. CHARLOTTE-CATHERINE, née l'an 1699.

IV. GUILLAUME, né l'an 1701.

V. SOPHIE-AMELIE, née l'an 1702. le 5. d'Avril fut donnée en mariage l'an 1722. à HENRI Comte de *Plauwen*.

Ces Enfans, notamment les mâles, furent déclarés Princes de l'Empire, & Comtes Palatins du Rhin, avec droit de succession, en vertu d'un Diplome de l'Empereur CHARLES VI. émané à ce sujet l'an 1715. le 11. d'Avril; & leur Mere mourut à *Geilhausen*, le 20. Fevrier de l'année 1725.

VI. ANNE-MAGDELAINE, née l'an 1640. devint l'Epouse de JEAN-RENAULD, Comte de *Hanau*, l'an 1659. & mourut l'an 1693.

VII. CLAIRE-SIBILLE, née le 20. de Fevrier de l'année 1643, mourut l'année suivante, au mois de Mars.

CHRETIEN II.

DUC DE BIRKENFELT-BISCHVVEILER II.

LE sort de ce Prince fut, pendant quelque tems, le même que celui de JEAN-

CHARLES, son Frere; puisqu'aprés avoir achevé, ensemble le cours de leurs differents voyages, ils s'engagérent au service de la *Suéde*: mais l'ayant quitté depuis, ils prirent chacun leur parti, & CHRETIEN, au retour des Campagnes, qu'il fit en *Hongrie*, où il s'étoit trouvé à la bataille de S. GODARD, demeura dans la suite attaché à la France, qui lui donna le Régiment d'Alsace.

Ce Prince, qui mourut l'an 1717. le 7. d'Avril, avoit vû croître considérablement ses Etats: car outre ce qui lui vint du Comte de *Spanheim* par le decès de CHARLES-OTTON, il se trouva l'an 1670. le maître de tout le Duché de *Birkenfelt*, au défaut de la premiére Branche; & il hérita ensuite l'an 1673. tous les biens de JEAN-JAQUES, dernier Comte de *Rappolstein*, dont il avoit l'an 1667. épousé la Fille CATHERINE-AGATHE, laquelle mourut l'an 1683. après lui avoir donné les Enfans suivants.

I. MAGDELAINE-CLAUDE, née l'an 1668. fut donnée en mariage l'an 1689. à PHILIPPE-RENAULD, Comte de *Hanau*, & mourut l'an 1704. le 28. de Novembre.

II. LOUIS, né & mort, le 26. de Decembre de l'année 1669.

III. ELISABETH-SOPHIE-AUGUSTE.

IV. CHRISTINE-CATHERINE.

Ces

Ces deux Princesses jumelles naquirent le 2. d'Aout de l'année 1671. la premiére mourut l'an 1672. & l'autre l'an 1673.

V. CHARLOTTE-GUILLEMETTE, née l'an 1672. mourut l'année suivante.

VI. CHRETIEN, né le 9. de Juillet de 1674. succéda à son Pere.

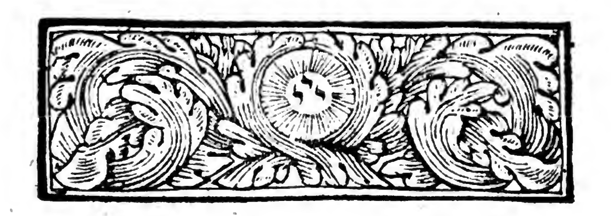
VII. LOUISE, née l'an 1668. le 18. d'Octobre, fut donnée en mariage l'an 1700. à ANTOINE-ULRIC, Comte de *Waldeck*.

CHRETIEN III.

DUC DE BIRKENFELT-BISCHVVEILER.

CE Prince ayant succédé à son Pere, réünit dans la suite le Duché de *Deux-ponts* à ses Etats, & mourut peu de tems après, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut; tellement que sa Ligne se trouve changée en celle de *Deux-ponts*.

FIN.



DISSERTATION PRELIMINAIRE.

Sur les fonctions & la Dignité des Comtes Palatins du moyen age avec une

HISTOIRE

abrégée des premiers COMTES PALATINS DU RHIN.

SOMMAIRE.

I. Dignité & Fonctions des anciens Comtes du Palais. II. Ils cessent de paroître sous les derniers Carlovingiens. III. Aggrandissement des Seigneurs dans les Provinces. Origine des Ducs. IV. Les Empereurs constituent des Comtes Palatins en chaque Province, en qualité de leurs Vicaires. V. Les Comtes leur sont subordonnés. VI. Etendue de la Commission des Comtes Palatins du Rhin. VII. La France Rhenane ne fut jamais gouvernée que par des *Cameræ Nuncii*, ou des Comtes Palatins. VIII. 1) Everard *Cameræ Nuncius* de la France Rhenane, & premier Comte Palatin de la Lorraine Mosellane. IX. Ses Charges sont partagées après sa

 mort

mort entre Conrad le Sage & 2) Hermann Comte Palatin. X. Raisons, qui font croire que Hermann étoit de la famille Salique XI. Examen des Objections de Tolner, qui le fait Bavarois. XII. Conclusion. Remarques sur l'Année de sa mort. XIII. 3) De Ezon, Comte Palatin. Partage entre son petit fils, & son fils cadet. XIV. 4) Otton, Comte Palatin, devient Duc de Suabe. XV. 5) De Henry, Seigneur du Lac, le dernier de cette Race. XVI. 6.) De Sigefroy de la maison de Ballenstedt. XVII. 7) sur le Palatinat de Godefroy, Comte de Tubingue, & sur le Titre des Comtes Palatins de Rhineck. XVIII. 8.) De Guillaume fils de Sigefroy. XIX. 9.) De Henry Comte de Stalecke, & de sa Disgrace. XX. 10) De Conrad, de la maison de Hohen-Stauffen. XXI. 11) De Henry, de la Maison de Saxe, & comment le Palatinat fut transféré dans la Maison de Bavière. XXII. Sur les Tables Généalogiques, qu'on a jointes ici, & sur le Lion dans les Armes de la Sérénissime Maison Palatine.

I.

LEs anciens Comtes du Palais étoient sous les derniers Rois de la première & sous ceux de la seconde Race les premiers Officiers de la Cour. Ils étoient les Grands Maitres du Palais du Roi, où ils rendoient la justice en son Nom. Hincmar, Archevêque de Rheims, nous fait assez connoître l'étendue de cet-

te

te charge par la Deſcription ſuivante: *Comitis Palatii inter cetera pene innumerabilia in hoc maxime ſollicitudo erat, ut omnes contentiones legales, quæ alibi ortæ propter æquitatis judicium Palatium aggrediebantur, juſte ac rationabiliter determinaret, ſive perverſe judicata ad æquitatis tramitem reduceret* Le ſavant Monſieur du Cange entre encore dans un plus grand détail, quand il ajoute que le Comte du Palais connoiſſoit outre celà des affaires publiques, c'eſt-à dire, qui regardoient le Roi ou la Dignité Royale, ou le bien du Public; & enfin, qu'il y avoit certaines cauſes, dont les Rois avoient reſervé la connoiſſance au ſeul Comte du Palais. Tout ce que nous venons de rapporter ne doit être appliqué qu'au *premier Comte du Palais*, lequel étoit le Grand Maitre; car ceux à qui le Roi avoit donné les autres grands Offices de ſon Palais, étoient auſſi qualifiés Comtes du Palais,

Après la Diviſion de la Monarchie entre les fils & les petits fils de Charlemagne, chaque Roi en eut un à ſa Cour, qui exerçoit cette fonction. Son Office ne regardoit alors aucunes Provinces en particulier. Car les *Miſſi Dominici* y avoient encore la commiſſion de veiller a ce que

la justice fût rendue & de maintenir les Droits de la Couronne.

II.

Hincmar parle de la Charge de Comte du Palais comme si elle ne subsistoit plus de son tems. En effet on n'en trouve presque aucun vestige sous les derniers Rois Carlovingiens. Un Savant François (*) nous voudroit persuader que, *tant que les Rois eurent des Comtes du Palais avec fonctions, il n'y eut point de Boutillier, de Chambrier, ni de Connêtable. Il en resulte*, poursuit-il, *que dés que ces derniers furent instituez, ce qui fut dés le XI. siécle, il n'y eut plus de Comte du Palais.* Mais outre qu'il est manifeste par un passage de Hincmar (**), que le Chambrier, le Seneschall, le Bouthillier & le Connêtable étoient déjà des Officiers à la Cour de Carlovingiens auprés du Comte du Palais, & que par consequent ils n'ont pû avoir été subrogés à ce dernier; l'Histoire du dixieme Siecle nous montre déjà tout une autre espece

(*) Monsieur *Brussel* dans le *Nouvel Examen de l'Usage general des Fiefs en France pendant les XI. XII. XIII. & XIV. Siecle.* Livre II. Ch. 29.

(**) In *Epistola pro Institutione Carolomanni Regis* (Operum Tom. II.)

eſpece de Comtes Palatins, qui ſemblent avoir été ſubſtitués aux premiers, & dont il ne faut chercher l'Origine, que dans les Revolutions, qui arrivèrent dans les Provinces ſous les derniers Carlovingiens.

III.

Le Syſtème de la Monarchie commençoit à changer du tems même de Hincmar. La Jalouſie entre nos Rois & les Guerres inteſtines, qu'ils ſe firent pour ſe détruire mutuellement, avoient affoibli extrèmement l'Empire déjà démembré; & Charles le Chauve par ſon ambition & ſes cruautés avoit rempli les Provinces de troubles & de révoltes. Quoique Charles le Gros vît tous les Etats des Carlovingiens réünis ſous ſon ſceptre, & qu'Arnoul, ſon Succeſſeur, eût été reconnu à ſon avènement à la Couronne ſouverain légitime de toute la Monarchie, la même étendue de Royaumes qui avoit rendu leurs Ayeux ſi puiſſans & ſi reſpectables, accabla ces Princes & leur devint à charge. Les Nobles avoient déjà empiété en pluſieurs rencontres ſur les Droits de la Couronne; & bientôt nos Monarques ſe trouvèrent trop foibles pour reſiſter à la puiſſance,

 que

que plusieurs Seigneurs usurpoient dans les Provinces.

Quelques-uns de ces Seigneurs se mirent à la tête de leur Nation sous le spécieux prétexte de défendre ses Droits & Privileges contre le Despotisme du Souverain. Le Peuple leur adhéra, charmé de trouver chacun un Chef dans la Province, qui fût instruit de ses Griefs, & qui les pût représenter à la Cour. Les Rois se virent alors obligez quelque fois, ou de les réconnoître Chefs & Ducs de leur Nation, ou de hazarder une Guerre civile. Tels furent les premiers Ducs dans la Baviere, la Suabe, la Saxe & la Thuringe sous les Regnes de Louis l'Enfant & de Conrad I. Ducs, qui se maintenoient très-souvent malgré les Monarques.

En d'autres Provinces les Principaux de la Noblesse ne s'élevèrent pas moins; les Charges les plus considerables, & les fiefs, qui avoient dépendu du gré du Souverain, devenoient peu à peu héréditaires, & chacun tâchoit de s'aggrandir au préjudice du Monarque & de ses égaux.

Les *Missi Dominici*, qui auparavant au nom des Empereurs avoient veillé

sur

ſur le maintien de la Police & du bon Ordre dans les Provinces, & dont les Emplois avoient été des plus diſtingués dans le Royaume, ne ſe trouvent plus, ou ne ſe trouvent que très-rarement dans ces tems (*) là, ſoit que la Cour négligeat de les continuer, ou que la nouvelle Grandeur des Ducs & la Puiſſance des Nobles fût incompatible avec leur ancienne Commiſſion.

IV.

Les Rois cependant avoient beſoin en chaque Province d'un Seigneur, qui veillât ſur les Droits de leur Couronne & qui contrebalançat le pouvoir des Ducs & des autres grands Seigneurs. C'eſt en cette vue que les Comtes Palatins ſemblent avoir été inſtitués par Henry l'Oiſeleur & Otton le Grand, & que la Charge de Comtes du Palais, qui avoit été jusques-là un Office de la Cour, aura été changée en Office du Royaume (*ex officio curiæ in officium Regni*). Au moins l'Hiſtoire de ces temps-là ne fait

 elle

(*) Voiez *François de Roie de Miſſis Dominicis. Ch. 7. à la p. 22. Les Miſſi diſcurrentes,* que l'on trouve dans quelques Diplomes du temps de Henry le Saint, n'étoient que des Commiſſaires de l'Empereur deputez pour un certain acte.

elle plus mention des premiers.

Les plus ſavans Auteurs jugent, que les fonctions de ces nouveaux Comtes Palatins conſiſtoient à maintenir les Droits des Empereurs dans les Provinces & à exercer ces Droits par rapport à la Judicature & au Fiſc. Ils veilloient, au nom & à la place de nos Monarques, ſur la Conſervation des Domaines de la Couronne, & ſur les revenus qu'ils en tiroient. Monſieur Hertius, dont la profonde connoiſſance dans notre ancienne Hiſtoire égaloit la penetration en chaque partie de la Jurisprudence, étend encore plus loin leur pouvoir. Car il les met à côté des Ducs, à qui, dit-il, (*) il n'étoit permis d'ordonner ou de décerner rien ſans leur participation; & ſi les Ducs entreprenoient quelque choſe, ils avoient le droit d'en ſuspendre l'exécution, & d'en faire premièrement rapport aux Rois.

Ils étoient donc les véritables Vicaires de nos Empereurs dans les Provinces, comme nous ſavons, que le Comte Palatin

(*) In Diſſertt. *de Origine & Progreſſu ſpecialium R. G. Imp. Rerumpublicarum* §. *VII.* p. 22. Ajoutez auſſi *Wigulé Hund Bayriſch Stammbuch Tome II.* voc. *Pfalzgraff.*

latin du Rhin l'a été fort ſouvent celui de tout l'Empire lorsque l'Empereur faiſoit des voyages à Rome. On voit même que ces Vicariats, dans le cas où l'Empire ſe trouve ſans Chef, reſtent encore attachés aujourd'hui aux deux Palatinats, qui ſe ſont conſervés le plus long tems contre les brigues des Ducs. De cette ancienne étendue de leur Office dérivent ſans doute toutes ces Prérogatives & ces Privileges ſinguliers, que l'on voit attachés jusqu'à preſent à la Dignité des Comtes Palatins, & dont nos Jurisconſultes modernes ſemblent n'avoir pas toûjours reconnu la ſource.

V.

Il y avoit de ces Comtes Palatins en chaque Province, ſoit qu'il y eut des Ducs, ou que la Province dependît immédiatement de l'Empereur. L'Hiſtoire nous en montre dans la Lorraine, la France Rhenane, la Bavière, la Suabe, la Saxe & la Thuringe, & quelquefois il en paroît pluſieurs à la fois dans une ſeule de ces Provinces. Leur demeure ordinaire étoit un des Palais des Empereurs dans les Provinces, dont les Siécles ſuivans leur ont fait ordinairement porter le nom.

 Com-

Comme ils préfidoient, au nom des Monarques à la fuprême Cour de Juſtice de chaque Province, les autres Seigneurs Comtes, qui étoient Juges dans la Province, leur furent tous fubordonnés. De là vient que la plus grande partie des Comtes tinrent d'eux en fief leurs Comtés, ou plutôt *Comécies* ou Judicatures. Ces Comtés ou Comécies n'étoient pas proprement des Territoires. Elles confiſtoient plutôt dans le Droit de juger dans de certains Diſtricts, & d'en recevoir les Amendes & quelques autres utilités attachées à leur qualité de Juges & de Chefs. Quelques terres de ces Diſtricts femblent avoir été affignées à ces Seigneurs fur le Domaine des Rois, pour en tirer leurs Revenus de Juge. On trouve même ces terres qualifiées *Comécies* en quelques Diplomes du XII. & XIII. Siécle. Les favantes Remarques, que Monfieur Senckenberg nous a données fur ce fujet, (*) nous expliquent à fond la Nature de ces anciennes Cours de Juſtice.

VI.

Les plus illuſtres entre tous les Comtes

(†) In den Rechtlichen Auszügen in Sachen der Herren Graffen zu Leiningen-Weſterburg gegen die Herren Graffen zu Leiningen-Hartenburg.

tes Palatins du moyen âge ont été ſans doute ceux du Rhin. La figure, qu'ils font dans notre Hiſtoire, témoigne leur grandeur & le crédit, qu'ils s'étoient acquis par leur puiſſance. Ils s'aggrandiſſoient d'autant plus facilement, qu'ils étoient toujours les premiers de la Province, & qu'ils n'avoient à contrebalancer le pouvoir d'aucun Duc, comme nous montrerons ci-après. Les Hiſtoriens Palatins (*) nous apprennent, que les Comtés de Juliers, de Virnebourg, de Nuenaar, de Manderſcheid, de Wied, de Sayn, de Naſſouw, de Solms, de Rhineck, d'Erpach, de Linanges, d'Iſenbourg & la Comécie de la Wetteravie ont relevé & relevent en partie jusqu'aujourd'hui en fiefs des Princes Palatins. On en infère juſtement que la Commiſſion des anciens Comtes Palatins du Rhin s'étendoit ſur tout le Païs des deux cotés du Rhin ou de la France Rhenane, & de cette partie du Royaume de Lothaire, qui comprenoit anciennement le Pays des Ripuaires. Mais les mêmes Auteurs ſe trompent, quand ils prétendent démon-

mon-

(*) *Hubert Leodius de Palatinorum Origine p.* 14. *Freher in Originibus Palatinis Tom. I. C. XI. & T. II. C. VIII. Tolner in Hiſtoria Palatina.*

montrer par là que les Domaines de ce Palatinat ont compris tous les Territoires de ces Seigneurs Comtes, en confondant les Comécies ou Comtés du premier établissement avec les Comtés d'aujourd'hui. Comme ces Territoires ne sont la plus part que les terres héréditaires de ces illustres familles, elles n'ont été traitées de Comtés, que dans le stile plus moderne; & par conséquent on ne doit pas être surpris, s'il n'y a souvent que peu de terres dans ces Comtés, qui relèvent du Palatinat.

Les Revenus attachés à la Dignité de ces Comtes Palatins semblent avoir été assés modiques, & ces Seigneurs n'auroient jamais pû faire une si brillante figure dans notre Province, s'ils n'avoient eu d'autres ressources.

Mais ainsi que les autres Comtes, ils avoient leurs biens héréditaires & allodiaux, qui étoient dés leur commencement assés considerables. Et comme ils trouvèrent peu à peu des occasions de les augmenter, ils parvinrent à la fin à posséder toutes les Terres si étendues, qui les ont fait représenter comme de si puis-

sans

ſans Seigneurs dans l'Hiſtoire de l'Empire. (*)

VII.

L'Origine de ce Palatinat ſemble être encore ſi embrouillée, que les Recherches ſur ce ſujet ne ſauroient paroître indifferentes à un Curieux de notre Hiſtoire.

Des diſcuſſions diffuſes ſur le Gouvernement de la France Rhenane dans les X. XI. & XII. Siécle nous meneroient ici trop loin. Il nous ſuffira de remarquer que cette Province n'avoit pas alors des Ducs, & que tous ſes Etats étoient toujours immédiatement ſoumis aux Empereurs.

En effet les *Cameræ Nuncii*, que l'on trouve du tems des Carlovingiens dans toutes les Provinces, où il n'y avoit point de Ducs, gouvernoient toute notre France Orientale ſous l'Empereur Arnoul & ſous le Roi Louis ſon fils. Eckehard le Jeune, Moine de Saint Gall, qui vivoit du

(*) *Freher in Origg. Palat.* T. II. C. 2. *Obſcurum eſſe non poteſt, quare inter alios Palatinos, quos Germania plures habuit, Rhenano plurimum honoris & prærogativæ fuerit delatum, quum is & ditiſſimus agri, ditionis & territorii eſſet.*

du tems de Henry IV. & à qui nous devons cette obſervation, ajoute que la même Province n'étoit pas encore rédigée en Duché de ſon tems (*). On ne ſauroit donc douter que de pareils *Cameræ Nuncii* n'y aient reſtés établis par les Empereurs des Maiſons Saxonne & Salique; & comme leur Commiſſion ne paroît guères avoir differé de celle des Comtes Palatins, le Titre de *Cameræ Nuncius* paroît avoir changé bientôt en celui de Comte Palatin de la Province, ou avoir ſignifié la même choſe dès ſon commencement. Du moins les uns comme les autres devoient tenir le premier Rang parmi les Seigneurs de la Province en qualité de premiers Officiers ou même Vicaires de Monarques.

Monſieur Tolner & pluſieurs autres de nos Auteurs modernes nous donnent un certain Ansfrid, qui poſſéda des Terres conſidérables ſur le Rhin, la Meu-
ſe

(*) *Ekkehard* dit bien poſitivement dans ſon Livre *de Caſibus Monaſterii Sancti Galli*, Cap. 1. p. 15. *Nondum adhuc illo tempore* (Arnulfi & Ludovici) *Suevia in Ducatum erat redacta, ſed fiſco Regio peculiariter parebat, ſicut hodie & Francia. Procurabant ambas, quos ſic vocabant, Cameræ Nuncii: Franciam Adalpert cum Werinhere, Sueviam autem Perwld & Erchinger fratres.*

ſe & la Sambre vers l'an 862. pour un des premiers Comtes Palatins de ces Contrées. Il eſt vrai, qu'on le trouve qualifié Comte du Palais dans un Diplome de l'Empereur Lothaire; mais il eſt indubitable auſſi qu'il n'étoit que Comte du Palais de cet Empereur ſans qu'il ait eu un Departement particulier dans la France Rhenane.

Si l'on vouloit remonter jusqu'à ces tems, Werinher & Adalbert, qui ſelon le témoignage du Moine Eckhard que nous venons de citer, étoient revêtus du tems de Louis l'Enfant de la Charge de *Cameræ Nuncius*, pourroient paſſer à plus juſte titre pour les premiers Comtes Palatins de notre Province, ſuppoſant, comme nous faiſons, que la fonction de *Cameræ Nuncius* n'ait pas été différente de celle des Comtes Palatins.

On pourroit objecter que Conrad, qui fut dépuis Roy de Germanie, eſt qualifié par les Hiſtoriens de ſon tems Duc des Francs, ou des François, auſſi bien qu'Everard ſon frere, à qui des Auteurs plus modernes donnent même le titre de Duc de Franconie. Mais toute la ſuite de l'Hiſtoire nous montre, qu'ils n'eurent jamais ce Titre, qu'en qualité de Géneraux

neraux des Trouppes de leur Province, ſans qu'ils en ayent poſſedé le Duché. Il en eſt de même des Ducs de Wormes, qui étoient de la même maiſon, & desquels on ſait depuis longtems, que la qualité de Ducs n'étoit qu'honoraire.

VIII.

EVERARD, dont nous venons de parler, exerça indubitablement la Charge de *Cameræ Nuncius* dans la France Rhenane, aprés la mort de Werinher, qui étoit, ou ſon frere, ou du moins un de ſes plus proches parens. Cette Dignité, jointe aux vaſtes Terres héréditaires, qu'il poſſedoit dépuis le Brisgouvv le long des deux Cotés du Rhin & ſur la Moſelle, le rendoit ſi puiſſant & ſi conſidérable ſous les Regnes de Henry I. & d'Otton le Grand, que ce dernier en ſentit chanceler la Couronne ſur ſa tête. Luitprand, Evêque de Pavie, le compte déjà entre les plus puiſſans Princes du Royaume de Conrad I. (*) D'autres Auteurs contemporains

(*) Luitpr. L. 2. Ch. 7. *Sub Conrado I. potentisſimi Principes Arnulfus in Bojaria Burchardus in Suevia, Eberardus Comes potentiſſimus in Francia, Giſelbertus Dux Lotharingiæ &c.* Il eſt bon à remarquer, qu'Everard eſt nommé entre les Ducs en qualité de trés-puiſſant Comte.

porains le qualifient Duc (*), Titre qui ne lui ſemble convenir, qu'en qualité de Chef des Troupes de la Province, comme nous venons de le remarquer. Quelques autres Hiſtoriens de ce Siécle le nomment Comte Palatin, (†) & il n'y a pas à douter, que ce titre ne lui ait été dû, tant à cauſe de ſa Charge dans la Province Rhenane, que par rapport à l'Office, qu'il exerçoit dans cette partie de l'ancien Royaume de Lothaire, qui eſt entre la Meuſe, la Moſelle & le Rhin, depuis l'an 925. quand Henry l'Oiſeleur la

(*) Comme *Witikind Moine de Corbie & Ditmar Evêque de Mersbourg*, ſans qu'ils ajoutent le nom d'aucun Duché, & qu'ils ne paroiſſent même lui donner ce Titre qu'en qualité de Général. La vie de Saint Jean, Abbé de Gorizie, que le *P. Mabillon* a publiée *in Actis Sanctorum Ordinis Benedictini Sec. V.* p. 401. 402. dit plus poſitivement, *Everardum Franciæ Auſtraſiæque & quorundam trans Rhenum locorum tenuiſſe Ducatum.* Mais il eſt aiſé d'obſerver que cette France & l'Auſtraſie ne ſont que cette Partie de la Lorraine, dont on parlera tantôt, & dont le Duché appartenoit alors au Duc Giſelbert.

(†) Le titre de Comte Palatin lui eſt donné entre les anciens par *Ditmar, Evêque de Merſebourg*, Liv. 2. par *Siegebert de Gemblours* à l'an 938. & par *Alberic Moine des trois Fontaines* à la même année. Monſieur Tolner dans l'Hiſtoire Palatine a ramaſſé une foule d'Auteurs plus modernes, qui lui ont donné la même qualité.

la réünit à la France Orientale. Evenement qui merite d'autant plus d'être remarqué, qu'il nous marque la véritable Epoque de l'Origine de notre Palatinat.

Henry Roi de Germanie voyoit la foiblesse de Charles le Simple, & cherchoit à profiter des troubles, qui déchiroient alors la Neustrie. Dés le commencement de son Regne, il eut pour objet principal la réünion de la Lorraine à sa Couronne, dont elle avoit été demembrée sous son Prédécesseur. Sa valeur lui aida autant à réussir, que sa politique. Il forma dès l'an 921. une prétention sur tous ces Pays situés entre le Rhin & la Meuse, que le Roi Lothaire avoit eu autrefois en partage. Henry ne manqua point de pousser ses Droits par les armes & Charles se vit obligé enfin de les lui ceder l'an 923. par le Traité de Bonn. Henry donna l'an 925. le Gouvernement de cette partie de la Lorraine, qui est entre le Bas Rhin & la Basse Meuse, autrefois connue sous le nom du Pays des Ripuaires, à notre Everard, en qualité de Comte Palatin (*). Le Palais de sa

(*) *Frodoard* ad A. 925. cité par *Nic. Vignier* dans

la Commiſſion étoit ſans doute celui d'Aix la Chapelle, comme de la Capitale de la Province nouvellement conquiſe (*). Everard, qui gouvernoit ce Pays, comme Vicaire de ſon Roi, le joignit à ſon Departement dans la France Rhenane, dont il ne fut même ſeparé que dans le Siécle ſuivant. Nous montrerons ci-après, que ſes Succeſſeurs dans les deux Provinces ont toujours gardé ce Titre de Comte Palatin, & que c'eſt de là ſans doute, qu'on doit prendre l'Origine de ces illuſtres Princes, qui ont dominé ſur le Rhin. Au reſte Everard avoit une grande Autorité dans tout l'Empire. Il étoit

dans la *Chronique de Bourgogne* à l'an 926. *Eberhardus ab Henrico in Lotharingiam miſſus ad Jura dicenda, Lotharingesque in pace continendos.* C'eſt auſſi depuis ce tems-là que les Auteurs l'ont qualifié Comte Palatin. Je remarque avec plaiſir que l'illuſtre Monſieur Leibniz n'eſt pas éloigné de ce ſentiment *in Introductione ad Tom. I. ſcriptorum rerum Brunſvicenſium.* n. XXVII.

(*) Henry n'acquit la Lorraine entiere, que l'an 929. par la Soumiſſion du Duc Giſelbert v. *Annal. Sax.* ad A. 929. Le Duc Giſelbert eut alors ſon Comte Palatin particulier dans l'autre Partie de ſon Duché, comme les autres Ducs. Tel fut ſans doute Hamedée Comte Palatin, que l'on trouve en deux chartes d'Adalberon, Evêque de Metz, de l'an 942. chés *Meuriſſe Hiſtoire des Evêques de Metz* p. 307.

aimé des Peuples & eſtimé de ſes Rois. A l'Inauguration ſolemnelle d'Otton le Grand il ſervit avec les autres Ducs, & il exerça l'Office de Seneſchal. Mais ſon Ambition l'engagea à la fin dans une Rebellion qui lui couta la vie. Il fut tué dans une Bataille prés d'Andernach l'an 939.

IX.

Ses Charges & ſes Terres ſe trouvent partagées après ſa mort entre Conrad le Roux ou le Sage, qui devint dans la ſuite Gendre d'Otton le Grand, & Duc de Lorraine, & HERMAN ſurnommé *le Petit* ou *Puſillus*. Le premier eut ſans doute la Charge de *Cameræ Nuncius* dans la France Rhenane ſupérieure, & le Rang, que cet Employ lui donna dans la Province, lui a fait donner le titre honoraire de Duc de Vorms lieu de ſa Réſidence, que lui & ſes Deſcendans ont porté. Cet Office lui parut d'autant mieux dû, que Werinher ſon pere l'avoit déja exercé.

HERMAN fut fait Comte Palatin d'Aix la Chapelle, & poſſéda les terres ſur le Bas-Rhin & ſur la Moſelle, qui avoient appartenu à Everard. C'eſt de là que quelques-uns l'ont appellé Duc de Lorraine,

raine, eu égard à ſa puiſſance dans la Lorraine Moſellane (*). Il ſe diſtingua l'année 944. dans l'expédition contre les Lorrains rebelles, qui tenoient le parti de Louis, Roi de France; & l'an 955. dans la Bataille contre les Hongrois en Baviere.

X.

Les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord ſur la famille de cet Herman, & Monſieur Tolner (*) auſſi bien que quelques autres Auteurs modernes, le donnent avec aſſés de confiance pour fils d'Arnoul le Méchant, Duc de Bavière. Ce ſentiment nous paroît d'autant moins probable, qu' outre qu'aucun Hiſtorien Contemporain, ou même Bavarois moderne, ne paroît l'inſinuer, les Nobles dans les Provinces étoient alors trop jaloux, pour ſouffrir qu'un Seigneur d'une Nation étrangere exerçât dans leur Pays une Charge de ſi grande conſéquence. D'ailleurs, comme les Terres & les autres Charges héréditaires, qu'Everard avoit poſſédées ſur la Moſelle & ſur le Bas-Rhin, ne regardoient pas proprement ſa Commiſſion de Comte Palatin, il n'eſt pas aiſé de concevoir

[*] Voyez *Tolner in Hiſtoria Palatina*, p. 205. 206.
(*) In *Hiſtoria Palatina*, Cap. VIII. p. 197.

voir, comment ce Bavarois auroit pû acquerir dans la Lorraine & dans la France Rhenane les mêmes Honneurs qu'Everard, ſon Prédéceſſeur, & ſes Ancêtres avoient eus, & que lui & ſes Succeſſeurs poſſédèrent comme hereditaires. Seroit-il même probable qu'Otton le Grand en eût été ſi libéral envers un Ennemi, qui, au commencement de ſon Regne, n'avoit cherché conjointement avec ſes Freres, qu'à ſoulever les Provinces, & à mettre tout ſens deſſus desſous, pendant que les proches parens de notre Everard, qui à cauſe de la proximité du ſang avoient déja un Droit de ſuccéder, en auroient été exclus, aprés la fidelité & l'attachement ſingulier, que pluſieurs entr'eux avoient montré à leur Monarque? Cette ſeule circonſtance nous pourroit faire ſoupçonner qu'Herman étoit plutôt de la Famille Salique, dont Everard étoit iſſu, que de celle de Baviere, quand même il n'y auroit pas d'autres raiſons, qui devroient nous le perſuader.

Il eſt inconteſtable que les Rois, en conférant les grandes Charges, eurent toujours beaucoup d'égard aux plus proches Parens des Seigneurs, qu'il s'agiſſoit de remplacer. C'eſt ainſi qu'Henry, frère

frère d'Otton le Grand, fut obligé d'épouser la fille du Duc Arnoul le Méchant de Baviere, pour se maintenir dans son Duché par le Droit d'Alliance. Le même fait s'observe dans l'Histoire des Ducs de Suabe & de Lorraine du dixieme Siécle. Ezon, le fils de notre Herman, n'eut la suprême Dignité de Comte Palatin que par le Droit de filiation. (*) Pourquoi donc chercher dans la Baviere l'Origine d'un Comte Palatin de la Lorraine, qui possédoit en même tems tous les biens & dignités héréditaires de son Predécesseur & de ses Ayeux! N'est-il pas plus probable que les Honneurs d'un Advoué de Treves, & des Seigneuries du Comté du Comté de Meyenfeld & du *Comitatus Nemoris*, que le vieux Duc Conrad & ses freres avoient possédés, & dont Everard avoit joui par Droit de Succession, aient été continués dans la même famille? Et cette Famille Salique n'avoit-elle pas produit trop de grands Hommes, qui s'étoient distingués par leur valeur & par leur Zele pour leur Roi, pour qu'on puisse s'imaginer que ce Monarque les auroit privés des Dignités & des Terres

[*] *Monachus Brauvill.* p. 314. *Ezo Regalis Palatii apicem jure paterni sanguinis gubernavit.*

les plus confidérables, qui jusqu'alors avoient illuftré leurs Ancêtres?

XI.

Monfieur Tolner néanmoins, & ceux qui le fuivent, tâchent d'appuier leur fentiment par douze argumens, affés forts, comme ils fe le perfuadent, pour exclure notre Herman de la Famille Salique, & afin de nous le donner pour Bavarois. Nous les examinerons ici, & le Lecteur intelligent jugera lui même de quel coté fe rangera la vraifemblance, qui eft presque l'unique but, qu'on fe puiffe propofer d'atteindre en de pareilles Recherches Critiques.

Leurs deux premiers Argumens, qui font même les plus forts, fe fondent fur Aventin, Auteur, difent-ils, qui a écrit fur de bons Mémoires, & qui nous apprend qu'Otton le Grand créa l'an 939. à la Diéte de Ratisbonne Arnoul & Herman, fils du Duc Arnoul, Comtes Palatins de la Baviere. Ils citent enfuite le Moine de Braunvveiler, Auteur presque contemporain, qui a écrit fur la famille de nos Comtes Palatins, & qui dit pofitivement, qu'Herman, Comte Palatin de là Lorraine, fe diftingua beaucoup dans

dans la Bataille contre les Hongrois, qui se donna l'an 955. en Baviere. Donc, concluent-ils, puisqu'il est évident que notre Herman étoit alors en Baviere, Aventin s'est trompé, & Herman le Bavarois ne fut pas fait l'an 939. Comte Palatin de la Baviere, mais du Rhin ou de la Lorraine. Mais, bien loin que notre systeme rejette l'autorité de l'un ou de l'autre des Auteurs allegués, il les appuie bien plus fortement, & n'en est point combattu. Aventin ne s'est nullement mépris sur le compte de son Herman, dont le pouvoir en Baviere se manifeste dans la suite de l'Histoire par les Revoltes, qu'il suscita contre son Souverain; & Herman, Comte Palatin du Rhin, s'est bien pu distinguer dans la Bataille contre les Hongrois, sans avoir été un des principaux Seigneurs de Baviere. Vitikind, le meilleur Historien de ce Siécle-là, nous apprend qu'alors toutes les Troupes de l'Empire étoient rëünies contre les Hongrois, & que celles de la France Orientale s'y distinguèrent principalement. Or elles pourroient bien avoir été commandées par leur Comte Palatin. Celà n'est-il pas bien conforme à la nar-

 ration

ration du Moine de Braunvveiler, & affoiblit-il celle d'Aventin ?

Leur troisième Argument est de la même force que les précédens. Aussi ne s'y arrêtera-t-on pas d'avantage. D'ailleurs Vitikind est cité à faux en cet endroit par Monsieur Tolner, & on n'y voit point que Henry, Duc de Bavière, étant alors malade, eût donné le Commandement de ses Troupes à Everard de Bavière, ou à Herman son frere comme Monsieur Tolner le veut insinuer.

Le quatrième est un des plus foibles. Notre Herman, dit-on, étoit un des plus proches Parens de Saint Ulric, Evêque d'Augsbourg, selon le Moine de Braunvveiler. Donc il est vraisemblable qu'il a été Bavarois. Mais outre que celà ne conclut point du tout, Monsieur Tolner auroit pû trouver dans la Famille Salique autant d'Alliances Suabes que dans celle de Bavière.

Le cinquième n'est guères de plus grande importance. Quelques Auteurs ont écrit qu'Otton, Comte Palatin du Rhin, puis Duc de Suabe, petit fils de notre Herman, étoit Comte de Wittelsbach, dont les Seigneurs étoient indubitablement issus du Duc Arnoul. Mais ces

Auteurs

Auteurs, dont Monſieur Tolner parle ici, ſont trop modernes, pour que leur témoignage faſſe preuve touchant des points d'hiſtoire ſi anciens. D'ailleurs de pareils ſurnoms ne furent jamais portés dans une autre branche de la même Famille, qui ne fût pas en poſſeſſion de la même Terre, & le Château de Wittelsbach ne fut bâti que dans le XII. Siécle, bien du tems après cet Otton.

Les ſixième, ſeptième, huitième dixième & douzième Argumens ne ſont fondez que ſur de faux Rapports Généalogiques, ou ſur la proximité du ſang entre les Empereurs de la Famille Salique, & nos Comtes Palatins. Cette dernière preuve fait d'autant plus pour nous, que nous ne devons point nous tourmenter à en trouver les rapports en ſuppoſant, comme nous faiſons, les deux Maiſons être des branches d'une même Tige. J'ennuyerois trop mes Lecteurs, ſi je prouvois ici les autres mépriſes de Monſieur Tolner.

Le neuvième argument eſt pris d'une vieille peinture des Armes de Henry, Comte Palatin du Rhin. Mais outre que l'autorité de Leodius eſt de peu de conſéquence dans ce fait, Monſieur Tolner

ner a pris la peine de la combattre lui même (*), & de la refuter.

Quant au onzième, toute l'Hiſtoire de Henry, Comte Palatin, tué l'an 959. paroît ſuſpecte, & a d'autant moins de poids, que même, ſi elle étoit réelle, elle ne prouveroit rien en cette diſpute.

XII.

Il paroît donc même plus que vraiſemblable, que Herman, Comte Palatin, étoit de la Famille Salique, & même proche Parent du précédent Everard; quoiqu'il ſoit difficile d'aſſurer, s'il étoit fils du même Everard, ou frere de Conrad, Duc de Vorms & de Lorraine, ou d'une autre Branche de la même Famille. Si l'on fait reflexion, qu'Otton le Grand malgré la rebellion du Duc Giſelbert, qui étoit complice d'Everard, & qui fut tué dans la même Bataille, que lui, confirma aprés ſa mort le Duché de Lorraine à ſon fils mineur, on pourroit facilement ſe perſuader, qu'il ait montré la même clémence à la Famille de ce Prince, aprés qu'elle ſe fut ſoumiſe à lui. On ne ſauroit aſſurer rien de poſitif ſur l'année de la mort de notre Herman. Mon-

[*] In *Hiſtoria Palatina*, p. 277.

Monſieur Tolner la met en 959. On trouve cependant une Charte de l'Empereur Otton III. de l'an 993. (*) où il eſt parlé de lui comme vivant. Il laiſſa deux fils, dont l'ainé Ezon lui ſucceda dans ſes charges, & le cadet Hezilon ou Henry fut pere d'un autre Henry, qui fut fait Comte Palatin par l'Empereur Henry III. vers le milieu du XI. Siécle.

XIII.

EZON ou ERENFRID, Comte Palatin, eut un grand credit à la Cour des Ottons & dans tout l'Empire. Il fit d'abord une puiſſante fortune par ſon Mariage avec la Princeſſe Mathilde, Soeur de l'Empereur Otton III., qui prit ſoin de l'enrichir, pour ſoutenir mieux le Rang, que cette Alliance lui procura. Il prit parti avec les autres Seigneurs Lorrains contre l'Empereur Henry II. à ſon avénement à la Couronne. Mais celui-ci le ſut gagner par ſes libéralités, en lui donnant pluſieurs terres ſur le Bas-Rhin & en Saxe; par là il dévint un des plus puiſſans Seigneurs du Royaume. Lors qu'il mou-

[*] ap. *Schannat in Hiſtor. Vormat.* inter probat. n. XXXV. Voyez auſſi les Remarques de Monſieur *Joannis* in *Appendice priori ad Hiſtoriam Bavarico-Palatinam Dan. Parei*, p. 417.

mourut en 1035. sa charge de Comte Palatin de ce Pays & ses Terres se trouvent partagées entre son petit-fils HENRY, surnommé le furieux, fils de Ludolf, décédé avant son pere; & OTTON, son fils cadet. Le premier eut le Département & les terres en Lorraine & sur la Moselle, & il est appellé nommément COMTE PALATIN DES LORRAINS par Lambert d'Aschaffenbourg; (*) OTTON au contraire eut des Terres sur le Bas-Rhin, & il paroît avoir été le premier, qui ait été qualifié de COMTE PALATIN DU RHIN.

XIV.

OTTON, Comte Palatin, étoit un des premiers Princes de la Monarchie, & il fut fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur Henry III. Il étoit bien fait de sa personne, & d'un caractere infiniment insinuant. Henry III. lui donna le Duché de Suabe l'an 1045. à la Diéte de Goslar, & conféra la Dignité de Comte Palatin à HENRY, Seigneur du Lac, & Cousin germain d'Otton, étant fils d'Hezelin

[*] Voyez *Lambert d'Aschaffenbourg* dans ses *Annales* à l'an 1057. & 1061. Ajoutez aussi *le P. Brower* dans ses *Annales de l'Archevêché de Treves*. Livr. XI. p. 532.

zelin ou Henry frere d'Ezon, & petit-fils de Herman. Otton ne jouit pas long-tems de sa nouvelle dignité, & mourut en 1048.

XV.

Ce HENRY, Seigneur du Lac, est le premier, que l'on sache jusqu'ici, qui se soit qualifié Comte Palatin du Rhin. Monsieur Tolner a publié une Charte de l'an 1093., où il se donne lui même ce Titre. Il fut très-considéré dans tout l'Empire, & Henry IV. lui en confia même les rennes en qualité de Vicaire, quand il alla en Italie l'an 1090. Il décéda l'an 1095. sans laisser d'enfans d'Adelaïde d'Orlamunde, Veuve d'Adelbert, Comte de Ballenstedt de la maison d'Anhalt. Il institua héritier par testament Sigefrid, son beau-fils, issu du premier lit de sa femme. Avec lui finit la prémiere Race des Comtes Palatins du Rhin, dont nous avons exposé ici la suite sur le témoignage du Moine de Braunwiller, Auteur contemporain, & Domestique de ces illustres Princes.

XVI.

SIGEFROY, frere d'Otton, Comte de Ballenstedt, succéda à son Beau-pere dans la Dignité de Comte Palatin du Rhin,

Rhin, comme nous venons de dire. Il posséda quelques terres dans le Brabant, qu'il avoit heritiées de sa Grand-Mère Adela, Comtesse de Louvain, femme d'Otton d'Orlamunde, Marquis de Misnie. (*) Ce qui a donné lieu à la méprise de Tolner, qui l'avoit fait fils d'Henry II. Comte de Brabant & de Louvain. Notre Prince encourut l'an 1109. la disgrace de l'Empereur Henry V. & fut emprisonné dans le Château de Wirzbourg. Relâché l'année suivante, il trouva bientôt occasion de faire paroître son ressentiment. Car, comme l'Empereur lui avoit refusé la Succession des Terres d'Orlamunde, qui lui appartenoient par Droit du Sang, il sut adroitement engager tous les Princes Saxons à epouser ses interêts, & à se revolter contre leur Souverain. Mais il ne jouit guères du plaisir de sa vangeance, puisqu'il fut tué l'an 1113. dans une Escarmouche à Wahrenstedt en Thuringe.

Il eut pour femme Gertrude, fille de Henry le Gras, Comte de Northeim, dont il laissa deux fils, Guillaume, qui devint aprés Comte Palatin du Rhin &

[*] Voyez *Eckard in Historia Genealogica Principum Saxoniæ superioris* p. 507.

& Sigefroi, qui porta le titre de Comte Palatin d'Orlamunde, ayant eu en partage les Terres en Thuringe.

XVII.

On trouve dans ces tems quelques autres Comtes Palatins de ces Contrées; mais leur Hiſtorie eſt ſi obſcure, qu'il eſt difficile de dire quelque choſe de poſitif ſur leur ſujet. L'un eſt Godefroy, Comte de Calwe & de Tubingue, que les Hiſtoriens contemporains nomment poſitivement Comte Palatin du Rhin (*). Monſieur Tolner le voudroit faire paſſer pour Adminiſtrateur de la Charge & Tuteur de Sigefroy & de Guillaume, Comtes Palatins, pendant leur minorité. Mais il eſt conſtant par les Auteurs mêmes, qu'il cite, que Godefroy n'exerça cette Charge, qu'aprés la mort de Sigefroy ſous le Regne de Henry V. Il me paroît plus vraiſemblable que l'Empereur, pour punir la Race de Sigefroy de ſa Revolte, & par haine contre les Thuringiens & les Saxons, l'ait privé de

(*) V. *Chron. Laurisham.* p. 88. *Otten Evêque de Friſingue* dans *l'Hiſtoire de l'Empereur Frederic I.* Ch. 12.

de cette Dignité, en la conférant audit Godefroy; Mais que dans la suite l'Empereur Lothaire, proche parent du jeune Guillaume, ait rétabli ce jeune Seigneur en toutes les Charges & Terres de son Pere.

Il n'est pas si aisé de prononcer sur le titre de Comtes Palatins, qu'Otton, Comte de Rhineck, (*) & son fils du même nom, qui fut Comte de Bentheim, ont porté. La Conjecture de Tolner (†), qui les fait décendre d'une fille de Henry le furieux, qui eut dans le Partage avec Otton son Oncle le Département de la Lorraine, comme nous avons remarqué ci-dessus, n'est pas peutêtre sans fondément. Ainsi on pourroit présumer, ou qu'ils

(*) Cet Otton Comte de Rhinecke étoit fils de Herman, Comte de Salm, élu contre l'Empereur Henry IV. en 1031. selon *Andr. du Chesne Hist. Luxemb.* p. 35. Il est appellé Comte Palatin de Rhinecke par *Marianus Scotus* L. III. *Chron.* par *Gerb. de Leyde* Chron. C. 13. & par *Heda* de *Epis. Ultraj.* p. 308. Au reste ce Château de Rhinecke ou Rheineck, dont ces Seigneurs ont porté le nom, étoit situé sur le Rhin prés de la petite Ville de Brisich entre Bonn & Andernach, & doit être distingué du Comté de Rhineck dans la Franconie, possedé par une autre illustre famille, éteinte depuis prés de deux Siécles.

(†) *In Hist. Palat. Cod. Diplom. p.* 40. *not. c.*

qu'ils lui ſuccédérent dans la Dignité, ou qu'ils en prirent le Titre, pour ſigne de leur Prétenſion ſur tout le Palatinat, après l'extinction de l'ancienne Maiſon.

XVIII.

GUILLAUME, fils de Sigefroy, fut Comte Palatin du Rhin ſous l'Empereur Lothaire. On loue ſa Pieté & ſa Juſtice, qu'il fit éclatter en pluſieurs occaſions. Il mourut l'an 1140. à la fleur de ſon âge ſans laiſſer d'Enfans ; l'Empereur déclara ſa Charge & ſes Terres dévolues à l'Empire, & en revêtit Herman, Comte de Stalecke.

XIX.

HERMAN eſt très-connu dans l'Hiſtoire de l'Empereur Frideric I. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur l'Origine de ſa Famille. Quelques-uns le font décendre des anciens Landgraves de Thuringe. D'autres de la Maiſon des Ducs de la Lorraine Moſellane. Monſieur Tolner avoit conjecturé qu'il étoit originaire des anciens Comtes de Henneberg.

D'autres encore le croient issu des précédens Comtes Palatins de la prémière Race, ou bien même d'une branche de la Maison de Nassauw (*) Dans une pareille diversité de sentimens il paroît trés-difficile de choisir. Si nous voulions même nous déclarer pour une des deux dernières Conjectures, il nous reste trop peu de monumens pour les appuyer. Sa Résidence ordinaire fut le Château de Pfalz, situé au milieu du Rhin vis à vis de la petite Ville de Caub. Il avoit eu de grandes brouilleries avec l'Archevêque de Mayence, & tout l'Empire s'en étoit ressenti, pendant que Frederic I. avoit été en Italie. L'Empereur à son retour le condamna dans la Diéte tenue à Vorms l'an 1155., à subir lui & ses Adhérans l'ignominieuse peine de porter des chiens sur leurs épaules, pour avoir troublé la Paix publique. Notre Herman en fut si mortifié, qu'il quitta le monde la même année, & prit l'habit Monastique au Monastère d'Eberach en Franconie, où il mourut peu de tems aprés.

XX.

[*] Monsieur Tolner *in Additionibus ad Historiam Palatinam* p.28. s'est declaré par plusieurs motifs pour ce dernier sentiment, comme le plus probable.

XX.

CONRAD, de la Maiſon de Hohen-Stauffen, fut créé Comte Palatin du Rhin l'an 1156. par l'Empereur Frederic I. ſon frere, ſoit que le Palatinat eût été confiſqué ſur Herman, ou déclaré révolu à l'Empire aprés ſa mort. C'étoit un des plus puiſſans Princes de la Monarchie, & il fit eſſuyer bien des mortifications aux Ecclésiaſtiques. Il demeura régulièrement ou à Heidelberg, ou au Château de Staleck prés de Baccharach. Sa Femme fut Irmengarde de la Maiſon des Comtes de Henneberg, dont il ne laiſſa en mourant en 1195. qu'une fille & héritiére unique, nommée Agnès, mariée l'an 1194. à Henry, Duc de Saxe fils de Henry le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, qui lui ſuccéda.

XXI.

Ce HENRY, ſurnommé le long ou le beau, reçut l'inveſtiture du Palatinat du Rhin l'an 1196. de l'Empereur Henry VI. La disgrace de ſon Pere lui avoit fait paſſer une jeuneſſe aſſés rude, & il n'en hérita que les terres de Brunſvic,

 qui

qui étoient peu de chose, eu égard aux vastes Etats, que ses Ancêtres avoient possédés. Il porta néanmoins toute sa vie le Titre de Duc de Saxe, & les querelles & guerres continuelles, qu'il eut avec les Empereurs de la Maison de Suabe, ennemis jurés de sa Famille, rendent son Histoire infiniment intéressante. L'Empereur Philippe lui ôta le Palatinat en 1215. à la Diéte de Ratisbonne & le conféra à Louis Duc de Baviere. Celui-ci pourtant voyant la difficulté de s'en emparer par la force, aima mieux l'acquerir par une voye plus douce. Il négocia un Mariage avec la fille unique de notre Henry pour Otton son fils, & par là le Palatinat fut transféré dans la Maison de Baviere. De ce Mariage sont venus tous ces illustres Princes, dont Monsieur l'Abbé Schannat nous a donné une Histoire succincte dans le Corps de cet Ouvrage.

XXII.

Pour plus grande intelligence de tout ce que nous venons d'exposer, nous

nous ajouterons ici trois Tables Généalogiques, qui mettront nos Lecteurs plus au fait sur les liaisons & les Familles de ces Seigneurs. Nous nous reservons de démontrer autre part les raisons, qui nous ont fait embrasser le Systeme de Blondel sur l'Origine de la Famille Salique & sur les différens Seigneurs, que nous y faisons entrer. L'Histoire de la France Rhenane, à laquelle nous travaillons, mettra tout ce, que nous avançons ici, dans un plus grand jour, & en fera voir la convenance avec l'Histoire de ces tems reculés.

Il nous reste encore un mot à dire sur le Lion Palatin, qui orne depuis un tems immémorial les armes de ces illustres Princes. Il ne me paroît point hors de vraisemblance, qu'il n'ait été déja la Devise constante de la première Race (*) Cela ne paroîtra point

(*) Æg. Gelenius l'a déjà remarqué *in Libro de admiranda magnitudine Coloniæ* p. 207. *Leonem gerunt in armis -- Comites Palatini Brawilerensium fundatores -- qui toto corpore se surrigit, insilitque quodammodo pugnaturus.*

étonnant, quand nous aurons prouvé un jour, comme nous nous le proposons, que les armes dans les Familles des Seigneurs ont été héréditaires, même avant les Croisades.







